

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux, neige
Min. : 20 — Max. : 30

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

FETE DU JOUR
S. ELOI

Les Librairies **F. PILON Inc.**
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Déclaration catégorique du premier ministre, M. Lesage

"Les commutations de taxes, c'est fini dans le Québec"

Qu'on évalue les grandes sociétés à leur valeur et qu'elles paient en conséquence

Par Pierre Laporte

QUEBEC. — "Le gouvernement que je dirige est opposé aux fixations et aux commutations de taxes". Cette déclaration a été solennellement faite hier par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, à une commission scolaire qui proposait de déterminer par un projet de loi l'évaluation de deux immenses sociétés dont les usines sont situées dans son territoire.

Le chef Langlois DÉMISSIONNE

Le chef Albert Langlois quittera effectivement la direction du service de la police le 31 décembre prochain, et il prendra sa retraite définitive le 15 décembre 1961. Hier avant-midi, après avoir conféré avec le maire, M. Jean Drapeau, M. Langlois s'est présenté au Comité exécutif pour formuler ses demandes verbales. Aujourd'hui il soumettra un rapport écrit sur lequel le Comité exécutif agira.

Ce départ de M. Langlois marque le début d'une réorganisation profonde au sein du service de la police. Dès le début de janvier arriveront les experts européens, un ex-chef de la police municipale de Paris et un officier de Scotland Yard de Londres, qui demeureront à Montréal durant un an pour faire enquête au sein de notre service et faire les recommandations qui s'imposent à l'administration.



Il n'est donc pas question, pour le moment, du successeur éventuel de M. Langlois. On croit comprendre que durant son congé payé de onze mois et demi, c'est le premier assistant de M. Langlois, l'inspecteur Ernest Pleau qui dirigera le service.

C'est à 11h. hier avant-midi que M. Saunier a annoncé le départ prochain de M. Langlois. Il a dit que le comité exécutif se rendra aux deux demandes de M. Langlois et lui donnera tout le personnel dont il aura besoin pour l'organisation du Congrès international des chefs de police qui doit avoir lieu dans la métropole au mois d'octobre prochain.

A la sortie du comité exécutif, M. Langlois a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire. "Je n'ai rien à ajouter à ce que vient d'annoncer l'administration" dit-il. Il a ajouté: "Demain je ferai parvenir mon rapport. S'il y a des déclarations à faire ce sont eux (les membres de l'administration) qui les feront".

Relativement au successeur immédiat de M. Langlois, le maire Jean Drapeau a dit que "dans son rapport M. Langlois recommandera apparemment que l'un de ses assistants occupe le poste de directeur intérimaire pendant son congé". Le maire a ajouté que le chef permanent de la police ne sera choisi qu'après le 15 décembre 1961, jour de la retraite définitive de M. Langlois.

Le président du comité exécutif, M. Saunier a déclaré peu après que les amendements à la charte concernant le directeur du service de la police demeureraient dans le bill de Montréal en dépit du départ de M. Langlois.

UN CODE DE DISCIPLINE ET DE TRAVAIL

Pour se conformer à la dernière sentence arbitrale concernant les policiers, le comité exécutif a nommé hier un comité qui travaillera à la préparation d'un code de discipline et de travail de la police.

Les membres de ce comité sont les conseillers Roland Bourret, J. Benoit Bourque, le chef de police ou son repré-

"Vous n'avez qu'à évaluer leurs biens à leur valeur réelle et à imposer des taxes en conséquence", a-t-il ajouté.

Le premier ministre a dit que ce principe faisait partie du programme exposé à la population québécoise au cours de la dernière campagne électorale et que le gouvernement entend s'y conformer strictement.

Etant donné que vous êtes les premiers à faire pareille demande, a-t-il dit, nous allons consentir, si vous retirez votre projet de loi, à vous remettre les droits payés à la province.

Sous-entendu il y avait que cette générosité ne vaudra pas pour ceux qui feront à l'avenir de semblables demandes.

C'est la fin du régime de commutation de taxes. Il durait depuis des générations. La plupart des grandes sociétés québécoises venaient périodiquement faire fixer leur évaluation par la législature, au détriment des contribuables ordinaires, qui eux devaient payer la taxe sur la pleine évaluation de leurs biens fonciers.

Hier les deux sociétés intéressées étaient la Shawinigan Water and Paper Co. et la Consolidated Paper Corporation Limited.

La Commission des écoles de Grand-Mère demandait que leur évaluation soit augmentée et que le minimum de taxes qu'elles doivent payer soit haussé.

Les pétitionnaires ont admis après que le projet de loi fut retiré que leur proposition n'était pas la solution véritable à leurs problèmes financiers. Ils ont dit qu'ils sont disposés à faire faire l'évaluation scientifique des biens de ces sociétés, mais que celles-ci ont pris l'habitude de contester ces évaluations jusqu'en Cour suprême et ce cela prend des années et des années. Elles ont

trouvé un utile prétexte pour avoir de longs entretiens avec le président Kasavubu et le colonel Mobutu, également invités à des fêtes. Puis tous trois ont conféré avec le président Youlou.

Ce dernier jouit d'une grande influence auprès des chefs nationalistes modérés du Congo ex-belge et on lui attribue le rôle d'une vaste communauté de tous les Etats francophones d'Afrique, des pays comme le Congo ex-belge, le Ruanda-Urundi — qui sera indépendant l'an prochain — le Cameroun et le Togo se joignant aux pays déjà membres de la Communauté. Il a dit que le président Kasavubu serait favorable à ce projet auquel M. Tschombé paraît avoir été à son tour gagné.

"Rien à faire avec Lumumba" D'autre part, le leader katanagais a catégoriquement repoussé l'idée de la participation à une table ronde congolaise en même temps que l'ancien premier ministre Lumumba. "Je ne veux rien avoir à faire avec ce fou furieux" a-t-il dit aux journalistes qui lui demandaient s'il participerait à une conférence que convoquerait Kasavubu et à laquelle assisterait aussi Lumumba. Il a dit par ailleurs qu'il refusera de recevoir à Elisabethville, si jamais elle s'y rend, la mission de conciliation afro-asiatique formée sous les auspices des Nations Unies. "Il appartient aux seuls Congolais de régler la crise du Congo et aucun de nos problèmes ne regarde en quoi que ce soit cette prétendue commission", a-t-il dit.

Ontarien.

M. Saunier a ainsi annoncé que l'administration a l'intention de dissiper la confusion qui règne actuellement dans le cas de l'imposition de la taxe d'eau aux résidents de Westmount et Outremont.

M. Saunier a révélé au début de la soirée d'hier plusieurs clauses du bill de Montréal qui

avaient été approuvées par le comité exécutif au cours de l'après-midi. L'administration a tenu une autre séance qui s'est terminée tard dans la soirée, pour compléter l'étude des amendements proposés qui seront soumis à l'approbation du Conseil municipal au cours de l'assemblée statutaire qui débutera ce soir, à 7h.

M. Saunier a ainsi annoncé que l'administration a l'intention de dissiper la confusion qui règne actuellement dans le cas de l'imposition de la taxe d'eau aux résidents de Westmount et Outremont.

M. Saunier a révélé au début de la soirée d'hier plusieurs clauses du bill de Montréal qui



DES EMEUTES A CARACAS — Un attroupement se forme face au Liceo Fermin Toro où les étudiants en sont venus aux prises avec la police. L'inscription sur le mur est peinte de sang humain. Le président Betancourt du Venezuela a soutenu que les troubles sont d'inspiration communiste, dans le but de placer le pays sous un régime dictatorial; il a ordonné à l'armée de mettre fin aux désordres qui sévissent depuis la fin de semaine dernière.

L'obstruction de l'opposition rendrait possible la grève des cheminots samedi

OTTAWA. — L'opposition libérale a présenté hier un amendement au bill C-45 dont l'effet serait d'empêcher la loi d'être adoptée en seconde lecture et, par conséquent, de permettre à la grève de se déclencher tel que prévu, le 3 décembre. Dans les couloirs du parlement, après la séance d'hier, les conservateurs mettaient les libéraux au défi de pousser leur attitude jusqu'à sa conclusion logique et d'organiser contre le bill C-45 un débat d'obstruction pour empêcher que l'ordre de grève ne soit pas rescindé. Quant à l'opposition social-démocrate, elle a soutenu les libéraux dans leur attitude générale et il est à prévoir qu'elle donnera un vote favorable à l'amendement.

Par Clément Brown

D'autre part, le premier ministre Diefenbaker a virtuellement promis aux employés des services auxiliaires des chemins de fer qu'ils obtiendront, avant le 15 mai, satisfaction à leurs réclamations relatives à des hausses de salaires. D'autre part, le chef du gouvernement s'est défendu de priver les cheminots de leur droit de grève. Ce droit n'est que suspendu, dit-il, si un accord

n'est pas intervenu le 15 mai 1961. Les employés seront libres de faire la grève, a-t-il laissé entendre.

Commencé assez tard, dans l'après-midi hier, le débat a été ajourné à six heures après que le premier ministre n'eut parlé qu'une trentaine de minutes. Le chef du gouvernement aura de nouveau la parole au début de l'après-midi. On n'ose encore faire des prédictions sur la durée du débat car on ne connaît pas encore très nettement les intentions de l'opposition. Il reste encore, une fois la loi adoptée aux Communes, de la faire adopter par le Sénat où les libéraux sont en majorité. Comme la législation doit être votée et proclamée avant vendredi soir, à minuit, on peut dire que les parlementaires parlent contre l'horloge, dans ce débat historique où les facteurs politiques sont importants.

Venezuela : la révolte continue à Caracas

Le président ordonne à la troupe de prendre d'assaut l'université où le dernier carré des émeutiers résiste

CARACAS. — Le président de la république, M. Romulo Betancourt, a ordonné hier l'évacuation immédiate de l'université de Caracas où des éléments de gauche fanatiques continuent à défier l'autorité du gouvernement type social-démocrate. Jusqu'ici, la police et l'armée n'ont pas tenté de pénétrer dans l'enceinte de l'université considérée comme une institution en quelque sorte intouchable.

Vendredi dernier, au début des journées sanglantes, des groupes d'étudiants ont occupé une grande école technique qui se trouve sur les terrains de l'université et depuis lors ont dirigé un feu nourri et lancé les projectiles les plus divers sur les agents de police et les soldats qui se trouvaient dans leur champ de tir. Les étudiants seraient armés de fusils-mitrailleurs: C'est apparemment le respect traditionnel des Latino-Américains pour les institutions universitaires — comme pour les églises — qui

fait que jusqu'ici policiers et soldats n'ont pas donné l'assaut à l'université.

10 morts, 200 blessés (D'après l'agence Reuters, deux autres personnes ont été tuées hier au cours d'un engagement entre les émeutiers et la troupe; cela porte à dix au moins le nombre des morts depuis le début des émeutes qui ont également fait plus de 200 blessés). Le président Betancourt a accusé à plusieurs reprises les communistes d'être à l'origine de ces événements.

Il semble que les étudiants rebelles bénéficient de la sympathie de la majorité de leurs confrères qui leur apportent des vivres et leur fournissent des renseignements.

Grèves redoutées

Hier, la révolte qui avait paru perdre de sa vigueur mardi, a été relancée de plus belle et a gagné de nouveaux quartiers de la ville. Le gouvernement a dépêché des détachements militaires autour des banques dont

les employés menacent de faire grève. Un porte-parole de la Confédération générale du travail, acquise au régime, a mis celui-ci en garde contre la possibilité d'une série de grèves illégales qui seraient déclenchées dans le cadre du plan d'agitation contre le gouvernement.

Des soldats ont également été placés autour des immeubles des principaux quotidiens, qui ont invité le gouvernement à réprimer avec rigueur le soulèvement actuel. Selon certains rumeurs, des éléments de la police et de l'armée ne seraient pas entièrement sûrs: c'est peut-être la raison pour laquelle le président Betancourt a convoqué hier pour une conférence à huis clos quelque soixante officiers des diverses armes au palais présidentiel.

Hors de Caracas, le pays est calme bien que le gouvernement ait envoyé, par mesure de précaution, des troupes dans les régions pétrolières pour parer à toute tentative éventuelle de sabotage des installations.

L'UNIVERSITE SAINTE-MARIE

Le gouvernement serait amené à prier les Jésuites de franchir d'abord l'étape de l'enquête

QUEBEC. — Dans l'esprit du ministre de la jeunesse, il n'existe pas de relation entre la déclaration annonçant la création d'une commission d'enquête sur l'éducation après la présente session et le projet de fondation de deux nouvelles universités à Montréal, M. Gérin-Lajoie commentait ainsi hier une rumeur — dont Le Devoir faisait état — selon laquelle la Commission de Jésus serait amenée à retirer les bills qu'elle a présentés à la Législature pour permettre à la future commission d'enquête d'abord la question.

Le gouvernement, a dit le ministre, ne s'est pas encore prononcé sur les projets des Jésuites.

Le correspondant du "Devoir" a posé à l'attaché de presse du ministre la question suivante: "M. Gérin-Lajoie n'est-il pas prêt à affirmer que l'étude des deux projets de loi ne sera pas ajournée?"

"Non", a répondu l'attaché de presse, il n'est pas prêt à affirmer cela. Il dit simplement que le gouvernement n'a pas encore étudié la question et qu'il est prématuré de vouloir porter jugement pour l'instant".

Ainsi que l'annonçait "Le Devoir" hier, la rumeur veut toujours que le gouvernement suggère aux Pères Jésuites de retarder la présentation de leurs projets jusqu'à ce que la commission d'enquête — enquête qui doit avoir lieu "immédiatement après la session" — ait présenté son rapport. On précise même que la commission serait saisie, en tout premier lieu, des projets de la Compagnie de Jésus.

Dans son bill à la Législature, Montréal demandera : La carte d'identité pour fins électorales

Par Jean-Marc Laliberté

L'administration municipale Drapeau-Saulnier demandera à la Législature le pouvoir de rescuser la carte d'identité pour fins électorales.

Dans le projet de "bill de Montréal", l'administration a inclus hier une disposition par laquelle la Cité aura le pouvoir d'adopter un système d'identification comportant une photo de la personne, pourvu que la Cité en assume seule le coût suivant des normes par elle établies.

L'administration demandera aussi le pouvoir de rendre cette carte obligatoire "à l'égard de toutes personnes ayant droit de vote aux élections municipales".

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saunier a expli-

qué que Montréal demande d'abord la permission d'établir une carte d'identité sur une base volontaire. "Si par suite, dit-il, nous constatons qu'il serait préférable de rendre la carte obligatoire, nous demandons d'y être autorisés mais ce système d'identification ne pourra être mis en vigueur qu'après que la résolution le décrétant aura reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil".

La carte d'identité a déjà été obligatoire à Montréal. Elle fut abolie à un mois de juin de l'année 1940 par la loi 4 George VI, chapitre 75.

La taxe d'eau à Westmount et Outremont

M. Saunier a révélé au début de la soirée d'hier plusieurs clauses du bill de Montréal qui

veau de l'évaluation en cours à Montréal.

Actuellement la loi permet à Montréal d'imposer une taxe d'eau aux citoyens de ces deux villes, taxe basée sur la valeur locative, mais elle ne lui permet pas de contrôler cette évaluation.

Montréal demande donc les mêmes pouvoirs que possède la Corporation de Montréal Métropolitain qui, pour fin de répartition des dépenses d'administration et du boulevard Métropolitain, procède chaque année à un rajustement des évaluations dans toutes les villes membres de la Corporation, ou de l'île, selon le cas, en prenant comme base de base l'évaluation en cours à Montréal.

M. Saunier a dit qu'avec ce pouvoir, Montréal pourra établir

d'une manière plus réaliste le taux de la taxe qui doit être imposée aux citoyens de ces deux villes. "Nos services, dit-il, établiront ce qu'il en coûte pour fournir l'eau à ces usagers et nous pourrions alors établir un taux de taxe plus conforme".

Un plan directeur des dépenses capitales

Le président du comité exécutif a aussi expliqué la nature des amendements que l'administration veut apporter au programme de dépenses capitales que s'était fait tenir compte des intérêts supérieurs de la nation.

L'opposition, dit-il, soutient en principe, par son amendement, que le gouvernement doit

A lire en page 4 :

- Le Premier-Montréal de Paul Sauriol sur "Le bill de Montréal"
- Les Blocs-Notes d'André Laurendeau intitulés: "Après l'enquête" ... sur l'éducation

EATON OUVERT CE SOIR (jeudi) jusqu'à 9 h.

OUVERT VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

VENTE DE LA SAISON

Vous étiez à sa recherche! La voici!

LA GRANDE VENTE EATON POUR LES SKIEURS QUI DÉSIRENT CE QU'IL Y A DE MIEUX!

Plus d'espace! Personnel supplémentaire! Plus de caissières!

SKIS "BRODERNA SANDSTROMS" SUEDOIS

Fabrication à lamelles multiples, à semelles Hickory et à base plastique

Procurez-vous de ces superbes skis suédois vendus à 19.95! C'est un remarquable achat spécial EATON pour dames et hommes! Vous réaliserez des économies opportunes en les achetant pour cadeaux de Noël. Entaille au haut, à lamelles multiples, semelle Hickory. Les skis SANDSTROMS sont exclusifs à EATON. Finition rouge bourgogne, bordure supérieure plastique blanc pour une meilleure protection. Disponibles en 5'9", 6', 6'3", 6'6", 6'9", 7', 7'3".

Le Service des Commandes Téléphoniques reçoit les commandes à partir de 8.30 heures a.m. jusqu'à 9 heures du soir, les JEUDIS et VENDREDIS.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 261 AU CINQUIEME ETAGE — NOUVEL EMBLACEMENT

Bottes de ski françaises à corselet intérieur

Marque ALLEGRO, exclusive à EATON

De très belles bottes à semelles de compétition plates munies de cambrillon de métal pour plus de rigidité. Articulées à l'arrière pour mouvement avant. Fleur de cuir choisi, corselet très épais de cuir souple sur caoutchouc mousse. Languette à coussinage épais de caoutchouc-mousse. Semelles à talons compensés à surface anti-dérapante. Protecteurs de semelles en métal. Tout noir. Hommes, 6 à 13 et 1/2 pointures. Dames 5 à 9 1/2 et 1/2 pointures.

BOTTES
SPÉCIAL VENDREDI

16.99

CORSELET
INTÉRIEUR
COUSSINÉ

TALONS ARTICULÉS
POUR LA LIBERTÉ
DES MOUVEMENTS

BATONS DE SKI

En acier Suède!

Bâtons fuselés, prises et dragonne plastique. Solides et légers. Disques en aluminium et cuir. Pour skieurs de tailles courte, moyenne et grande.

SPÉCIAL VENDREDI

6.99

Rayon 261, AU CINQUIEME

SKIS
SPÉCIAL VENDREDI

19.95

Base plastique à bordures acier suédois à joncs

Bordure supérieure en plastique blanc pour plus de solidité



FIXATIONS

Marque "Kinzi"

Fixation de sécurité à butée réglable de la pointe de la chaussure. Double ressort réglable à l'avant. Tenons de câble. Talonnières et plaques pour semelles. SPÉCIAL VENDREDI, la paire



VESTES DE SKI MATELASSÉES DE NYLON ET CALORIFUGÉES!

Réfractaires à l'eau et résistant au vent. Entre-doublure chaude de "Celutate". A longueur des manches, poignets et encolure chaude de tricot. Capuchon détachable. En rouge, royal, noir, rouge poudre, mousse, or, blanc, jaune. Tailles très petites, petites, moyennes, grandes et fortes. Convient aussi aux dames. Prix spécial pour cette vente.

SPÉCIAL VENDREDI

12.99

DISPONIBLES AUSSI POUR ENFANTS — En tailles 8-10-12. Rouge poudre, mousse, anthracite en motifs variés matelassés. SPÉCIAL VENDREDI

10.99

RAYON 261, AU CINQUIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Clients de l'extérieur: Ecrivez au Service d'Achats EATON à Montréal

T. EATON CO
OF MONTREAL



Pour téléphoner au DEVOIR le soir : Rédaction : Vltcor 4-3361 Sport : Vltcor 4-3362 Tirage : Vltcor 4-3364 Expédition : Vltcor 4-3365 Composition : Vltcor 4-3366

M. J.-D. Bégin à l'Assemblée législative :

"Si l'on peut prouver que la dépense d'un seul dollar a été camouflée, je démissionnerai"

QUEBEC. — "Si l'on peut prouver que la dépense d'un seul dollar a été camouflée, je démissionnerai", a affirmé M. J.-D. Bégin au cours d'un débat qui s'est déroulé mardi soir à l'Assemblée législative.

D'un océan à l'autre

Fermeture de la Voie maritime

La Voie maritime du St-Laurent commencera aujourd'hui à fermer ses écluses. Les navires qui sont présentement entre les deux extrémités ont 24 heures

pour en sortir. On ne sait pas exactement combien de navires sont présentement à l'intérieur des limites du canal. Il y en aurait une trentaine.

Publicités : les restrictions sont mauvaises

HALIFAX. — M. Michael Wardell, président de University Press of New Brunswick Limited de Fredericton, qui publie le magazine mensuel Atlantic Advocate et le quotidien Fredericton Gleaner, a déclaré, hier, devant la Commission royale qui enquête sur les publications, qu'à son avis, toutes les restrictions arbitraires auxquelles seraient assujetties les éditions canadiennes de magazines des Etats-Unis

constitueraient une menace à la liberté de la presse. Selon M. Wardell, qui est d'origine britannique, quelques ajustements seraient peut-être nécessaires quant à la compétition présentée par les magazines étrangers, mais il faut absolument s'opposer à toute mesure draconienne contre les publications américaines qui sont vendues au Canada et dans certains cas, imprimées au pays.

Ontario : grande offensive d'exportation

TORONTO. — La province d'Ontario a lancé une campagne pour accroître à l'étranger les ventes de ses entreprises, a annoncé hier M. Richard Stapleton, commissaire industriel à l'Ontario House, à Londres. Il a envoyé récemment 500 télégrammes à des entreprises ontariennes, les avisant que lui et son personnel sont prêts à tenter de trouver des débou-

chés commerciaux pour leurs produits. Il enverra également 3.000 lettres à d'autres compagnies. Des lettres avaient d'abord été envoyées à 5.000 entreprises européennes, indiquant les produits que l'Ontario avait à leur offrir. (La province de Québec a l'intention d'ouvrir des missions commerciales à Londres et à Paris.)

Ottawa : après le football, l'élection

OTTAWA. — Les citoyens de la ville d'Ottawa, à peine remis des émotions de la joute de la coupe Grey, participent maintenant à une lutte politique toute aussi excitante, qui ne manque pas de couleur. Le retour dans l'arène de la bouillanterie Charlotte Whittton, qui s'était retirée en 1956, y est pour quelque chose. Les électeurs auront également à répondre à deux questions très controversées : le sport du di-

manche et le droit de vote pour tout citoyen ayant 21 ans. Quatre candidats se présentent à la mairie, tandis que 61 candidats se disputent les 25 sièges du Conseil municipal. A la mairie, à moins d'un succès impérial de Mlle Whittton, le candidat le plus sérieux, d'ailleurs appuyé par les trois journaux de la ville, est M. Sam Berger, 60 ans, avocat président de la Ligue de football "Big Four".

Tourisme : les Canadiens voyagent chez eux

OTTAWA. — Les spécialistes canadiens du tourisme qui viennent de tenir une conférence fédérale-provinciale sur la question, à Ottawa, sont d'avis qu'il faut développer l'habitude des Canadiens de voyager dans leur propre pays. Ce tourisme "chez soi" n'est d'ailleurs pas négligeable aujourd'hui, en termes de dollars, pour les régions les plus visitées par les Canadiens. Une enquête menée par la Nouvelle-Ecosse a montré que les touristes

canadiens ont dépensé en cette province près de \$22 millions cette année, alors que les Américains y ont laissé \$19,300,000. Les touristes américains dépensent plus que les Canadiens, mais ceux-ci sont allés en Nouvelle-Ecosse en plus grand nombre. Il a été aussi question, à la conférence, d'attirer les touristes européens qui peuvent maintenant voyager plus facilement. Bien entendu, on ne négligera pas les Américains.

Le débat sur le discours du trône terminé à Québec

QUEBEC. (DNC) — Le débat sur le discours du trône est terminé depuis hier après-midi.

Plus de quarante députés, libéraux et de l'Union nationale, ont participé à cette joute oratoire, au cours de laquelle il est permis d'aborder tous les sujets qui se rapportent à la politique provinciale.

Les ministériels ont surtout étalé les oeuvres qu'ils ont à leur crédit depuis leur prise de pouvoir. A l'aide des dossiers qui sont maintenant à leur disposition ils ont aussi relevé un coin du voile sur les erreurs de l'administration de l'Union nationale.

Les oppositionnistes ont vané leurs gloires passées. Ils ont affirmé que les libéraux tardent à réaliser leurs promesses. Ils ont dit que le patronage existe comme jamais dans le Québec.

Hausse de la valeur des permis de construction

La valeur des permis de construction émis à Montréal au cours du mois de novembre a accusé une hausse considérable comparativement au même mois de l'an dernier grâce à quatre permis importants.

L'an dernier au cours du mois de novembre 377 permis d'une valeur totale de \$11,423,665 ont été émis tandis qu'au cours du mois qui s'achève la division des permis du service d'urbanisme a émis 390 permis d'une valeur de \$26,732,425.

Au nombre des permis émis au cours du mois en compte un de \$3,500,000 pour la construction d'une annexe à l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, 437 ouest, rue Saint-Jacques. Un de \$6,000,000 pour la construction d'un édifice à bureaux de 22 étages, rue Sherbrooke entre la rue de la Montagne et la rue Drummond par la Standard Life Insurance; un de \$3,500,000; un de \$7,000,000 pour la construction d'une nouvelle aile de 11 étages à l'hôpital Saint-Luc et enfin un permis de \$1,600,000 pour la construction de la nouvelle aile de l'Externat classique Ste-Croix, 3820 rue Sherbrooke est.

Le nombre de nouveaux logements construits en vertu des permis émis en novembre atteindra 544 comparativement à 483 pour le même mois l'an dernier.

Pour l'ensemble des onze premiers mois de l'année cependant, la valeur des permis de construction continue d'afficher une baisse. Cette année 5,192 permis d'une valeur de \$148,979,600 ont été émis tandis que l'an dernier on avait émis 5,946 permis d'une valeur de \$201,798,922.

UN ECONOMISTE DEVANT LE SENAT :

Le Canada devra créer un million de nouveaux emplois d'ici 1965

OTTAWA. — Le Canada devra créer 1.000.000 d'emplois d'ici 1965 pour absorber l'augmentation de la population par l'immigration et l'accroissement naturel, et pour réduire le chômage actuel, a déclaré un économiste devant le Comité du Sénat canadien chargé d'étudier la question du chômage et de l'emploi au Canada.

LA SESSION FÉDÉRALE

Les Communes adoptent le projet de loi garantissant les prêts aux entreprises

OTTAWA. — C'est en vain que les sociaux-démocrates ont tenté hier de faire obstacle à la troisième lecture du projet de loi qui accorde la garantie du gouvernement aux prêts consentis aux petites entreprises. Pour finir, les sociaux-démocrates se sont ralliés et la mesure, qui sera maintenant soumise au Sénat, a été adoptée par 208 voix contre aucune, l'amendement de l'op-

position socialiste ayant été rejeté. Aux termes de cette loi, le gouvernement garantit les prêts bancaires jusqu'à concurrence de \$25,000, lorsque ces prêts sont consentis à de petites entreprises pour fins d'expansion et d'amélioration. L'entreprise est "petite" si, durant l'année où le prêt est sollicité, son revenu brut n'excède pas \$250,000.

Dans un mémoire qui a reçu les applaudissements des sénateurs par ce qu'il leur a paru la meilleure étude jamais faite sur le sujet, M. F.T. Denton, économiste de Toronto, autrefois employé du Bureau fédéral des statistiques, a déclaré que le chiffre de 1.000.000 de nouveaux emplois était basé sur une réduction du chômage actuel qui est de 6,5% de la force de la main-d'œuvre à environ 3%, sur l'immigration de 100.000 travailleurs par année et sur l'augmentation naturelle de la population.

Le professeur John E. Deutsch, vice-recteur de l'université Queen, de Kingston et économiste embauché par le comité du Sénat pour diriger les études sur les problèmes de l'emploi et de la main-d'œuvre, a dit que le fait le plus éloquent de cette étude, c'est que la moitié de l'augmentation de la force ouvrière du Canada au cours des dernières années provient de l'immigration. Il a ajouté que les plus grandes difficultés pour résoudre le problème du chômage proviennent du fait que la majorité de Canadiens qui cherchent un emploi ne sont pas suffisamment instruits et manquent des connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui sont offerts.

Dans son mémoire, M. Denton a dit que les jeunes ont tendance, depuis cinq ou six ans, à rester plus longtemps aux études et il a exprimé le souhait que cette tendance s'accroisse.

Mais au cours des dix dernières années, a-t-il dit, il y a eu une augmentation de 50 pour

cent du nombre des femmes dans la main-d'œuvre canadienne; une grande partie de cette hausse est constituée de femmes mariées au-dessus de 35 ans. Le nombre des femmes dans la main-d'œuvre canadienne augmente trois fois plus vite que celui des hommes, a-t-il précisé.

Les jeunes délaissent l'agriculture pour gagner les centres (Suite à la page 10)

Fabrication de poutres d'acier à St-Gédéon, Beauce

ST-GEDEON-DE-BEAUCE. — La compagnie Canam Steel Works Inc. construira un laminoir secondaire à St-Gédéon, 75 milles au sud-ouest de Québec, a annoncé hier, M. l'abbé Napoleon Roy, curé de l'endroit. Cette industrie métallurgique canado-américaine, qui ouvrira ses portes au début de février 1961, fabriquera des poutres d'acier et sera une filiale d'une usine semblable de la Carolina du Nord.

Trois industriels, dont un Canadien et deux Américains, sont les directeurs de cette entreprise; il s'agit de M. Roger Dutil, de St-Georges-de-Beauce, de MM. Goldberg et Striberg, de Boston.

L'acier qui sera transformé dans cette usine proviendra directement de Belgique. (Suite à la page 10)

LES 3 ET 4 DECEMBRE

350 participants attendus au colloque du Nouveau parti

On prévoit une nette prépondérance des délégués du Québec au colloque d'orientation du Nouveau parti, qui aura lieu les 3 et 4 décembre prochains, en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, dans la métropole. On attend quelque 350 participants de l'est du Canada, dont 200 de la province de Québec.

Cette manifestation suit de près le colloque des intellectuels canadiens français et le congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec qui ont imposé le projet de formation d'un nouveau parti politique à l'attention de l'opinion publique de cette province. Le colloque d'orientation s'adresse en particulier aux syndicats, aux membres du Parti social-démocratique et aux personnes qui ont déjà donné leur adhésion de principe au nouveau parti.

Les principaux orateurs invités sont MM. T.C. Douglas, premier ministre social-démocrate de la Saskatchewan, Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, Gérard Picard, président de la Fédération nationale de l'imprimerie et de l'information (CSN), Hazen Argue, leader national du PSD, David Lewis, président national de ce parti, Michael Oliver, professeur à l'université McGill, et George Burt, directeur canadien du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile.

Les participants au colloque auront des discussions sur les questions internationales, économiques, sociales, politiques, (Suite à la page 10)

Washington n'a pas communiqué avec Ottawa au sujet de la Chine communiste

OTTAWA. — Le premier ministre a fait savoir aux Communes qu'il n'y a pas eu entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain de communication officielle par suite du discours qu'il a récemment prononcé sur le rôle de la Chine communiste dans les affaires mondiales. M. Lucien Cardin, libéral de Richelieu-Vercheres, avait demandé à M. Diefenbaker

s'il réprendrait aux fonctionnaires du secrétariat d'Etat américain qui se sont dits disposés à explorer toutes propositions concrètes émanant du premier ministre canadien. On se souvient que ce dernier, devant le Canadian Club la semaine dernière, a déclaré que l'Occident ne peut ignorer indéfiniment l'importance et la force de la Chine dans les affaires mondiales.

L'action électorale et les entrepreneurs

OTTAWA. — Le ministre des postes a rappelé hier aux Communes qu'il est interdit aux petits entrepreneurs qui exécutent des contrats pour son ministère de participer à des campagnes politiques, fédérales et provinciales. M. Hamilton a précisé que des directives avaient été adressées à ce sujet à tous les intéressés à la veille des élections de 1957. Ces mêmes directives sont renouvelées avant chaque élection. Mais le député so-

cial-démocrate de Kootenay, M. Herridge, s'étonne que des restrictions aussi fortes s'appliquent lorsqu'un entrepreneur ne consacre que quelques heures par jour à l'exécution de contrats de livraisons postales. Dans ces conditions, a-t-il dit, les entrepreneurs qui travaillent pour le compte du ministère des travaux publics ont-ils reçus les mêmes directives? Le ministre, M. Walker, a prié le député de lui faire tenir sa question par écrit.

Pour les 86 ans de sir Winston Churchill

OTTAWA. — C'est avec empressement et une unanimité enthousiaste que les Communes ont voté hier une motion de félicitation au ministre du revenu national de sir Winston Churchill qui vient d'avoir 86 ans. Proposée par le premier ministre Diefen-

baker, la motion était appuyée par le chef de l'opposition, M. Pearson. L'un et l'autre ont rappelé le glorieux passé de sir Winston, notamment son rôle au cours de la 2e guerre mondiale. Au nom du PSD, M. Argue s'est rallié à ses deux collègues.

Discrimination interdite dans l'habitation

OTTAWA. — Le ministre des travaux publics a annoncé aux Communes hier l'adoption de nouveaux règlements interdisant les distinctions injustes fondées sur la race, la couleur ou la religion, dans les règlements de discrimination. Une clause à cette fin sera insérée désormais dans les contrats de prêts hypothécaires.

Réélection des comités sénatoriaux

OTTAWA. — Les présidents des 15 comités permanents du Sénat lors de la dernière session ont été réélus à l'unanimité hier au cours d'une réunion conjointe de ces comités. Ce n'a duré que cinq minutes.

Le sénateur Walter Aseltine, leader du gouvernement, a déclaré que ces comités avaient accompli un travail efficace l'an dernier et qu'il ne voyait aucune raison d'apporter des changements dans leur composition. Sa proposition a été appuyée par le sénateur W. Ross Macdonald, leader de l'opposition.

Droits de douane sur les lampes japonaises

OTTAWA. — M. Marcel Lambert, secrétaire parlementaire du ministre du revenu national, a déclaré hier aux Communes que les importateurs canadiens ne pourront pas se soustraire à un accroissement des droits de douane sur les lampes de radio japonaises importées par l'entremise des Etats-Unis. Le ministre a récemment consenti à imposer une restriction volon-

taire sur les exportations de lampes au Canada, et des importateurs contournent la restriction en les important via les Etats-Unis. M. Lambert a précisé que le tarif de douane des Etats-Unis s'ajoutera aux prix des lampes lorsqu'elles seront évaluées pour fins de douane au Canada.

J'AVAIS PEUR DU SUCCÈS!!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, mais mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi. Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de perfectionnement. Ce cours m'a révélé à moi-même, j'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès. Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours est un simple cours de personnalité et qu'il s'adresse seulement aux gens instruits ou timides, vous vous trompez. Il

SAISON DES FÊTES NAISSANCES MARIAGES ANNIVERSAIRES CADEAUX DE COMPAGNIES, ETC

CADEAUX POUR TOUTE OCCASION

EPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR CADEAUX A de véritables PRIX DE GROS VENEZ VISITER NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS

TRANS-CANADA JEWELLERY IMPORTING CO. 4502, Bordeaux, Montréal, P. Q.

SAINTE-CATHERINE-BERRI-DE MONTIGNY-SAINT-HUBERT

Le terrain des RR. SS. de la Providence est en vente

Les Soeurs de la Providence ont décidé de mettre en vente le terrain de 110,000 pieds carrés qu'elles possèdent au cœur de la métropole et qui comprend tout le quadrilatère formé par les rues Ste-Catherine, Berri, De Montigny et St-Hubert.

Au cours d'une entrevue téléphonique qu'elle accordait hier soir au "Devoir", la Révérende Mère Jean-du-Calvaire, dépositaire générale de la communauté, a confirmé la mise en vente. Elle a précisé qu'une exclusivité, valable jusqu'au 20 décembre prochain, a été accordée à la société Candib Limitée, exclusivité en vertu de laquelle le terrain impliqué ne peut être vendu sans que cette société ne soit partie à la transaction.

Mère Jean-du-Calvaire a cependant démenti catégoriquement les allégations publiées hier dans "La Presse", suivant lesquelles elle aurait même consenti à M. Harry E. Candib une "promesse de vente" et même une "option sur ce terrain exceptionnel"; le grand quotidien montréalais affirme que le prix de vente a été fixé à \$4,500,000.

Mère Jean-du-Calvaire s'est dite un peu étonnée que "La Presse" ait accordé autant d'importance à l'exclusivité accordée à la société Candib. Après avoir rectifié les faits, elle a laissé entendre qu'elle ne voyait dans cet article du quotidien montréalais qu'une tentative, de la part de M. Candib, pour obtenir de la publicité et ainsi réaliser la transaction avant le 20 décembre.

Peugeot SERVICE Pour vous servir. Vendeurs avec formation technique de l'usine! Gérants de service approuvés par l'usine! Nantel 400, Boul. Décarie Ville Saint-Laurent - Rl. 8-8807 (1000 pieds au nord du Boul. Métropolitain) 1982 Sainte-Catherine ouest Montréal - WE. 4-1807 (3 rues à l'Est du Forum)

"Tous les chemins y mènent"

Le centre du vêtement masculin du nord de Montréal

PALETOTS DEMI-Tons d'inspiration européenne dans les meilleurs tweeds et lainage anglais et écossais. PRETS A PORTER \$59. - \$69. FAITS SUR MESURES \$69. - \$89. TERMES FACILES

Lucien Saulnier TAILLEUR - CHEMISIER 370, BOUL. CREMAZIE - DU. 7-1511 (Bld Métropolitain) STATIONNEMENT GRATUIT POUR TOUTS

403 404 Peugeot SERVICE

"Le Devoir" est imprimé au No 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 1er DECEMBRE 1960

Le bill de Montréal

Le projet d'amendement à la Charte, que l'administration municipale veut soumettre à la Législature et que le Conseil est appelé à ratifier, prend une importance spéciale après le double changement du 22 juin et du 24 octobre.

La semaine dernière, au cours d'un débat à Québec, le premier ministre Lesage a réitéré sa promesse quant au paiement du coût du boulevard Métropolitain, et il a ajouté: "Nous avons toujours cru que les routes à circulation rapide qui traversent les grandes villes sont des voies provinciales."

Ce n'est pas par caprice que les administrateurs ont pris l'habitude depuis si longtemps de ce pèlerinage annuel; c'est qu'à la suite de difficultés financières et autres l'Etat provincial a été amené à plusieurs reprises à exercer une vigilance spéciale envers la métropole.

Le cas du métro illustre bien la confusion actuelle qui gêne le progrès urbain comme le développement régional. Normalement cette entreprise devrait relever de la Commission de transport déjà chargée du transport en commun dans la métropole.

Il faudra donc que ça change, là aussi, mais en attendant, les circonstances exceptionnelles donnent une importance toute spéciale au bill de cette année. Il importe que la nouvelle administration municipale dispose sans retard des pouvoirs dont elle a besoin pour amorcer la réalisation des éléments majeurs de son programme, et elle a moins de deux ans pour présenter aux contribuables des résultats concrets.

Un jour ou l'autre, les transports en commun devront relever, en tout ou en partie, de l'autorité régionale. Demander que Montréal dispose de pouvoirs réels sur la C.T.M. c'est peut-être anachronique dans la mesure où l'administration de Montréal gèrerait un service déjà intermunicipal.

Parmi ces mesures urgentes, il en est deux qui — avec la réorganisation de la police — intéressent vivement la population: il s'agit du métro et de la représentation de la ville dans la Corporation de Montréal Métropolitain; les deux sujets se rejoignent parce que le problème de la circulation se pose à la fois sur les plans local et régional.

D'autre part, c'est Montréal qui a besoin du métro, et c'est sur le territoire de la métropole qu'on va construire le réseau initial. Le Parti civique a pris des engagements formels à ce sujet, et c'est lui qui a obtenu l'administration de Montréal gèrerait un service déjà intermunicipal.

Le plus élémentaire bon sens exige que les représentants de la ville à la C.M.M. soient les porte-parole de l'administration au pouvoir à l'hôtel de ville. La formule qui maintient comme délégués de la métropole des gens qui ne sont plus membres du Conseil et d'autres qui sont dans l'opposition est un bel exemple des manœuvres antidémocratiques de l'Union nationale pour dominer la ville; c'est comme l'Exécutif no 2, ou Office de l'habitation salubre qui va heureusement disparaître.

Pourtant, ce n'est pas là la principale objection. Si la C.T.M. avait le pouvoir de construire un métro, elle pourrait contracter des obligations financières qui se traduiraient par de nouveaux impôts pour les Montréalais. Le Parti civique a promis de rétablir la situation financière après trois budgets lamentables. Ce serait trahir son mandat que de laisser un organisme fort peu démocratique endetté la ville, sans contrôle immédiat du Conseil municipal.

L'administration montréalaise doit exercer dans l'organisme régional une influence majeure et en quelque sorte un droit de veto puisque la métropole est appelée à payer les deux tiers des dépenses. L'avènement d'un gouvernement de la région est nécessaire, mais il ne faut pas aller trop vite afin de ne pas compromettre les finances des municipalités concernées, en commençant par Montréal. Préparer un plan directeur métropolitain, c'est conforme au programme du Parti civique; une représentation vraiment démocratique de la ville à la C.M.M. pourra protéger les intérêts de la métropole dans ce travail.

Cela explique que l'administration demande pour la ville elle-même le pouvoir de construire le métro. Elle a le devoir de conserver l'initiative dans l'accomplissement de son mandat. L'Exécutif et le Conseil décideront ensuite des moyens les plus appropriés. Si la ville juge à propos de confier ce travail à la C.T.M., alors celle-ci sera le mandataire de l'administration, de sorte que le contrôle politique nécessaire sera assuré. Si l'administration juge préférable de faire construire la voie souterraine par d'autres entrepreneurs ou par les services municipaux, pour ensuite confier la gestion du service à la C.T.M., elle aura toute l'autorité voulue pour décider. C'est normal, puisque c'est cette équipe politique que la population a portée au pouvoir de façon non équivoque.

Quant à la mise en vigueur d'un tel plan régional, avec l'entreprise de travaux considérables et l'organisation de certains services intermunicipaux, il faudra procéder avec prudence, et probablement par étapes, attendre aussi que l'Etat provincial ait réorganisé ses relations fiscales avec les municipalités, car c'est un aspect capital du problème.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

D'abord l'enquête

Tout ce que nous lisons ces jours-ci sur les problèmes d'éducation — et très particulièrement sur le projet d'université Sainte-Marie — nous convainc de la nécessité préalable de la grande enquête promise par le parti libéral.

M. Paul Gérin-Lajoie vient d'annoncer qu'elle aura lieu dès la session terminée: pour quoi ce délai de quatre ou cinq mois? Sauf s'il faut utiliser ce temps en travaux préliminaires, ce sera une demi-année de perdue. Peut-être aussi, au cours de la session, aura-t-on pris des décisions graves — qui engagent l'avenir, et à l'intérieur desquelles on aura déjà emprisonné les commissaires.

Deux conceptions de l'université

Celui qui se dégage avec un relief de plus en plus net, c'est que deux conceptions de l'université sont en cause: l'américaine et l'europpéenne. On met le gouvernement en devoir de se prononcer entre ces deux conceptions. S'il accorde aux Jésuites la charte qu'ils demandent, le gouvernement se trouvera, qu'il le veuille ou non, à opter pour la conception américaine. S'estime-t-il prêt à choisir de la sorte? Si le gouvernement Lesage accepte le projet avant l'en-

quête, il lui sera beaucoup plus difficile de refuser des droits analogues aux institutions classiques des Trois-Rivières ou de Rimouski. Il risque d'être entraîné par la logique des faits. Il aura pour lui des garants comme les PP. Angers et Plante, dont l'opinion nous inspire le plus grand respect; mais il aura contre lui une thèse défendue par Mgr Paul-Emile Gosselin et par François-Albert Angers, sans compter les trois quarts des professeurs d'universités déjà existantes. Sans doute, il lui faudra bien, un jour, conclure le débat: après l'enquête, ne sera-t-il pas plus armé?

Le P. Lebel déclarait avant-hier qu'une enquête sérieuse prendrait bien deux ou trois ans: c'est évident; et plutôt trois, plutôt quatre que deux. Mais quand il s'agit d'entreprises de cette envergure, est-ce que trois ou même quatre ans d'enquête et de réflexion sont un délai déraisonnable? Si le gouver-

La défense de la langue française

Du bon usage de la virgule

Par R. Le Bidois

Les auteurs qui méprisent, dédaignent ou galvaudent les signes de ponctuation allèguent volontiers que les anciens ignoraient l'usage de ces signes et se faisaient pourtant comprendre. A quoi l'on répondra d'abord que le français est plus exigeant en cette matière que le grec ou le latin, et ensuite qu'il ne manque pas de cas où l'absence de ponctuation dans des textes anciens créait d'étranges équivoques, à preuve le célèbre dicton "Pour un point, Martin perdit son âne", qui a fait couler beaucoup d'encre (1).

Mais revenons au sujet de la virgule, que nous avons abordé l'autre jour. C'est évidemment pas le lieu de passer en revue toutes les fonctions de la virgule et le lecteur curieux pourra consulter les ouvrages spéciaux sur la ponctuation (2). Rappelons seulement quelques emplois particuliers qui font souvent acchopper nos contemporains.

Pour isoler

L'un des rôles traditionnels de la virgule est d'isoler un mot (ou groupe de mots) qui ne se rattache pas directement au reste de la phrase ou qui en rompt le cours normal. C'est le cas, notamment, de l'incise ("Ils détenaient, disaient, plus d'un cinquième de la fortune pingouine"), de la parenthèse ("Les parts étant faites, le lion parla ainsi"), et de compléments circonstanciels placés avant le sujet ("Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, je partirai").

De même, il convient de faire suivre d'une virgule le sujet ou le complément mis en vedette et repris ensuite par un pronom: "Le paradis, c'est d'être clair et fier et fier" (M. Barrès); "Ces matinales ténébreuses de l'hiver, qu'il les haïssait!" (F. Mauriac). Il faut donc considérer comme une négligence ou une imitation malencontreuse du style parlé des phrases comme celles-ci: "L'ennui c'est qu'il n'était pas non plus un bourgeois" (Les Mandarins, p. 83); "Les grandes aventures tu sais bien que tu n'es pas fait pour (sic)" (ibid., p. 349).

Un mot en apostrophe appelle normalement une virgule (et même deux, s'il n'est pas en tête de la phrase): "Poète, prends ton luth..."; "Débout, les mortels!" "Entends, ma chère, entends la douce nuit qui marche". Cet usage, qui est conforme aux exigences de la diction comme à celles de la logique, n'est pas toujours observé. Un livre qui fit naguère beaucoup de bruit s'intitulait "Bonjour tristesse", et je ne sache pas que l'on ait signalé cette curieuse absence de virgule.

Plus récemment, Stéphane Jourat publiait chez Julliard un roman dont certaines annonces présentaient le titre sous la forme suivante: "En-

tends ma chère, entends"; ce qui donnait à croire que "ma chère" était le complément direct du verbe "entends", alors qu'il s'agissait, comme le montre le vers de Baudelaire cité plus haut, d'un simple vocatif. On n'ose imaginer ce que l'auteur des Fleurs du mal aurait pensé s'il avait pu voir ainsi écorcher — ou écorché — l'un de ses vers justement célèbres; d'autant plus que Baudelaire était extrêmement attentif aux questions de ponctuation. A la suite de je ne sais quelle coquille qui s'était "glissée" dans un de ses poèmes, il écrivit à son éditeur (10 juin 1863): "Je vous avis dit: supprimez tout un morceau si une virgule vous déplaît dans le morceau, mais ne supprimez pas la virgule; elle a sa raison d'être."

La clarté exige également une virgule (ou deux) après des appositions: "Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?" (La Fontaine); "O mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre" (Baudelaire); "Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles" (Valéry). J'ai rappelé l'autre jour que certains poètes contemporains suppriment cavalièrement les signes de ponctuation. L'auteur d'Alcools écrit ainsi: "Berçère ô toi, berçère, il y a des cas où la méconnaissance des règles élémentaires de la ponctuation crée de graves ambiguïtés. En voici un exemple caractéristique. Dans une "proposition de résolution", qui porte la signature d'un éminent député, membre de l'Institut par surcroît, j'ai relevé les phrases suivantes: "Parmi les propositions de loi (sur la en a trop peu, qui présentent nous a semblé, que le moyen procédure d'urgence)... il y un intérêt réel et urgent... Il le plus simple de réduire le

Ambiguïtés

nombre de demandes de discussion d'urgence était de limiter les jours, où elles pourraient être déposées... Le bureau de l'Assemblée décide, s'il y a lieu ou non, de les notifier au président du conseil... On constatera sans peine que ces textes ne contiennent pas moins de quatre fautes de ponctuation. D'abord, la virgule qui suit "il y en a trop peu" sépare sans aucune raison le pronom relatif de son antécédent. Ensuite, la virgule placée entre "il nous a semblé" et "que" est tout à fait injustifiable: contrairement à l'usage de l'allemand, le français n'intercale jamais de virgule entre le verbe principal et la subordonnée complétive. Aucune raison non plus de dissocier par un signe de ponctuation le groupe "les jours où" qui forme un bloc indivisible. Enfin, dans la dernière phrase, les deux virgules qui encadrent les mots "s'il y a lieu ou non" forment un véritable contresens. Ainsi ponctués, les deux termes signifient le bureau de l'Assemblée, s'il y a lieu ou non (c'est-à-dire: même s'il n'y a pas lieu!), décide de les notifier, etc. Voilà où peut conduire l'abus de la ponctuation!



Notre rideau de fer clough

Lettres au "Devoir"

Quand donc nous déjoulerons-nous?

Nous parlons joual. Or la langue est la manifestation de la pensée, de la culture d'un peuple. Donc, nous sommes des jouaux.

Nous ne pouvons que nous soumettre à la triste évidence de ce syllogisme; nous sommes un peuple de jouaux! Remarque que cela peut avoir bien des avantages (pour les autres) On peut nous embarquer sur le dos tant qu'on veut; nous sommes faits pour ça, et nous l'avons large, le dos! Le cheval étant un animal domestique, sa fonction est de servir aux autres.

L'élite serait exemptée du joualisme, à ce qu'il paraît. Cette élite qui est supposée éclairer et diriger le peuple. Or, elle ne fait que répéter sur tous les tons, et ce pauvre peuple, qu'il est "joual". On dirait qu'elle prend plaisir à lui mettre son joualisme sous les yeux, avec une persistance inlassable.

Mais, c'est dangereux, ça. Ça risque de le faire devenir joual pour de bon, à force de se le faire dire. La répétition risque de s'inscrire dans son

subconscient, et de l'enfoncer encore plus creux dans son supposé complexe d'infériorité.

On l'a dit qu'on est joual, pis qu'on est joual tout le jour! On l'a dit qu'on fait dur. Mais arrêtez de nous le dire! Proposez quelque chose de positif, quelque chose de constructif. La négation, ça mène nulle part!

Parle, pis parle, pis parle. On n'arrive à rien. Pendant ce temps-là le peuple se "joual-

se" de plus en plus. Je crois qu'il a suffisamment pris conscience de son joualisme ce peuple, et, je vous l'assure, il est prêt à tout faire pour se déjoualer. Il est prêt à accepter et à suivre tout ce qu'on lui proposera de bien. Mais agissez, que diable! On en a assez dit de belles phrases. Un peuple, ça vit d'action! Un peuple, ça vit d'espoir!

UN JOUAL

Noms anglais

M. le directeur, Permettez-moi de vous féliciter pour votre article traitant des entreprises canadiennes-françaises et des noms anglais dont elles s'affublent. Nous aimerions voir "Le Devoir" continuer, comme par le passé, son activité dans ce sens, et spécialement auprès de la

classe professionnelle qu'elle rejoint très facilement. Veuillez croire, cher monsieur, à notre profonde reconnaissance. Vos tout dévoués, HEBERT & DOLAN, notaires par Paul Dolan, Montmagny.

"Pourrissement"

M. le rédacteur, Sous la rubrique tribune libre, auriez-vous l'obligeance de reproduire cette lettre ouverte, s'il vous plaît. Je vous remercie de l'accueil favorable que vous lui faites.

Au programme "Politique provinciale" de la fin de semaine, M. Gérard Thibault, l'un des éminentissimes politiques de l'Union nationale, a accusé à deux reprises l'hon. René Lévesque d'employer le mot "pourrissement" plutôt que "pourriture".

Si le parti de l'Union nationale ne trouve pas des délégués autres que ceux de la trempe de M. Gérard Thibault qui aiment au public des arguments pour le moins banals (que M. Thibault vérifie le sens de ce phénel dans son gros diction-

naire) pour se défendre des accusations qui lui sont portées à juste titre, ce parti pourri continuera à faire piètre figure dans l'opposition autant qu'il l'a été dans l'administration.

Je ferai remarquer à M. Gérard Thibault qu'après avoir accusé l'hon. René Lévesque de faute de vocabulaire, il a de suite commis lui-même une faute grammaticale en parlant des "sanatoria". Or ce mot n'existe ni dans le dictionnaire de M. Thibault ni dans le mien. Il aurait fallu dire: "des sanatoria".

Mais que l'un et l'autre députés se consolent car, bienheureux sont les hommes à qui l'on n'a que des fautes de linguistique à reprocher!

Marcel Charette, Asbestos.

Province française

Monsieur le directeur, J'ai assisté dernièrement à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, au congrès des commissaires d'écoles.

Le 11 novembre une grande démonstration militaire a eu lieu au monument des anciens combattants, voisinant la cathédrale.

Après cette démonstration, avec un ami nous sommes allés voir les couronnes de fleurs qui ont été déposées.

Quelle ne fut pas notre sur-

prise d'y voir au centre, bien à la vue, une couronne déposée au nom du lieutenant gouverneur canadien-français de la seule province française du Canada, et dont l'inscription était ainsi libellée:

LIEUTENANT GOVERNOR PROVINCE OF QUEBEC

Actuellement l'on dit que notre peuple parle JOUAL. Je crois qu'il serait à propos de dire que certains écrivent VACHE.

Un secrétaire de C.-scolaire.

Compléter le recensement

Monsieur le rédacteur, Tous, nous reconnaissons les qualités vraiment remarquables de nos recensements fédéraux, surtout ceux de 1931, 1941, et 1951. Nous y sommes très reconnaissants. Ces relevés peuvent être, en effet, de types très différents. Les uns servent à déterminer un antécédent qui, autrement, serait vague et incomplet. Soit, par exemple, cette phrase de La Rochefoucauld: "Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lassées de leur métier". De toute évidence, il est absolument impossible d'ajouter ici une virgule devant le pronom relatif; le moraliste, si peu "féministe" qu'il soit, veut dire, non pas que le nombre des honnêtes femmes est réduit, mais qu'il n'en est guère parmi elles que leur métier — si "moraliste" il y a — ne finisse par lasser.

Mais à côté de ces relatives, que l'on pourrait appeler intégrantes, ou essentielles, il y a des "relatives accidentelles", qui énoncent une simple addition, une explication plus ou moins utile. Ainsi, à propos des "hommes en général", on écrit, en encadrant la relative entre deux virgules: "Les hommes, qui sont mortels, devraient se préparer à la mort." Il serait absurde d'écrire sans virgule: "Les hommes qui sont mortels, devraient, etc.", car on donnerait ainsi à entendre que, parmi les hommes, il y en a qui ne sont point mortels!

On voit que la ponctuation n'est ni un luxe inutile, ni une fantaisie inventée et imposée par les pédants. Mais je n'ai fait qu'ébaucher le sujet et il faudra y revenir...

M. le rédacteur, Puis-je vous remercier de tout mon cœur pour les nouvelles au sujet de la France qui apparaissent dans "Le Devoir". Ici on ne peut jamais entendre ou lire les bulletins ou les opinions sans "slant". Radio-Canada a deux hommes que j'entends toujours avec amertume, il s'agit du professeur Kearns et M. Douglas Lachance. J'ai déjà écrit à Radio-Canada de leur demander que M. J.-M. Léger parle quand il s'agit d'un discours sur les politiques françaises. Mais ça ne sert à rien, Radio-Canada m'a répondu que le professeur connaît bien la

sonne ne sait exactement le nombre total de prêtres, de pères, de religieux et de frères. Beaucoup de recherches ne se font donc pas, faute de chiffres de base.

Dans ce domaine, notre recensement fait piètre figure à côté de ceux de certains pays — de réputation moins religieuse — de l'Europe occidentale. Il n'y a aucune raison pour que notre recensement national ne soit pas aussi complet dans le champ socio-religieux que dans le commerce de détail.

Si le gouvernement acceptait cette suggestion — qui n'est d'ailleurs pas nouvelle, car nous l'avons déjà présentée lors du dernier recensement en 1956 — il serait souhaitable de continuer à tenir compte des différences ethniques de la population; au Canada, en effet, il y a un rapport étroit entre les éléments ethniques et religieux.

Louis-Edmond Hamelin, directeur, Institut de Géographie, Université Laval.

Nouvelle de France

M. le rédacteur, France; quant à moi, je suis "préjugé". Permettez-moi de féliciter M. Léger pour tous les articles, surtout ceux qui appartiennent à la France, l'Algérie et l'Afrique du Nord.

Mlle S. A. Sinclair,

On trouvera d'autres lettres au Devoir en page six

ANDRE L.

Aux... QUATRE COINS du monde...

ALGERIE: de Gaulle se rendra le 9 décembre dans les départements nord-africains, pour cinq jours

Paris. — Le président de la République Française se rendra en Algérie le 9 décembre et y passera environ cinq jours. C'est ce qui a été annoncé hier après une séance du cabinet.

CUBA: l'explosion de huit nouvelles bombes confirme l'existence d'un terrorisme anti-Castro

La Havane. — Huit autres bombes ont explosé hier dans la capitale cubaine: une personne a été grièvement blessée et les dommages à la propriété, notamment aux installations hydro-électriques sont considérables.

DESARMEMENT: si l'Assemblée générale ne peut faire avancer le problème lors de cette session, la situation s'aggravera, croit M. H. Green

Ottawa. — M. Howard Green, ministre des affaires extérieures du Canada, croit que si l'Assemblée générale des Nations Unies n'accomplit pas de progrès sérieux au cours de la présente session, sur le problème du désarmement, il faudra attendre longtemps avant qu'un nouvel effort ne soit repris dans ce sens et qu'un tel échec serait lourd de conséquences graves.

ONU: Hammarskjöld songerait à créer trois postes d'adjoints au secrétaire général

Nations Unies, N.Y. — Des sources généralement bien renseignées ont annoncé hier que M. Dag Hammarskjöld songerait sérieusement à créer trois nouveaux postes d'adjoints du secrétaire général de l'ONU.

EUROPE: l'Assemblée parlementaire de l'UEO adopte la résolution sur l'association de la Grande-Bretagne aux "six"

Paris. — L'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale a approuvé hier presque à l'unanimité un projet de résolution invitant la Grande-Bretagne à se joindre à l'Europe des "six" en adhérant sans délai aux trois communautés européennes: marché commun, Euratom et pool charbon-acier.

ETATS-UNIS: les républicains affirment qu'il y a eu un véritable "scandale électoral" dans l'Illinois

Washington. — M. M. Alcorn, procureur général du comité national du parti républicain, a déclaré hier que la disparition d'importants documents officiels relatifs à l'élection du 8 novembre "confirme de façon dramatique qu'il y a eu dans l'Illinois une fraude électorale scandaleuse".

UNION SUD-AFRICAINE: le gouvernement prend des mesures rigoureuses pour mettre fin à l'agitation parmi les Pondos

Prétoria. — Le gouvernement de l'Union sud-africaine a décidé hier d'appliquer de nouvelles mesures rigoureuses dans le but de mettre fin à l'agitation qui se manifeste depuis plusieurs semaines dans les réserves des tribus Pondos, sur la côte orientale.

GRANDE-BRETAGNE: disparition d'un autre grand hebdomadaire, le Sunday Graphic

Londres. — Un autre journal anglais à fort tirage va cesser de paraître prochainement. M. Roy Thomson, éditeur d'origine canadienne, qui venait tout juste d'acquiescer un quotidien du nord de l'Irlande, a annoncé mardi soir que le "Sunday Graphic" qu'il avait acheté l'an dernier — publiera son dernier numéro en décembre.

NOUVELLE-ORLEANS: TANDIS QUE LE BOYCOTTAGE CONTINUE

Le tribunal confirme la mise en oeuvre de l'intégration et rejette les récentes mesures de ségrégation

NOUVELLE-ORLEANS. — Un tribunal fédéral a rejeté hier les requêtes présentées par divers groupes en vue d'obtenir soit l'annulation de l'ordre d'intégration raciale dans les écoles publiques, soit la suspension de l'application de ces directives.

Mais le boycottage des deux écoles où l'intégration raciale a commencé, d'ailleurs très modestement, s'est poursuivi. Au cours de la journée, le nombre des manifestants autour des deux écoles "intégrées" a grandi et la tension s'est visiblement accrue.

L'avenir de l'OTAN serait réétudié au printemps prochain

OTTAWA. — Il y a de bonnes chances que les chefs de gouvernement des pays de l'OTAN se réunissent le printemps prochain pour examiner de nouveau l'avenir de l'Alliance nord-atlantique. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Green, au cours d'une interview.

Le séjour des étudiants étrangers

OTTAWA. — Le ministre de l'immigration et de la citoyenneté a de nouveau donné l'assurance hier aux Communes que les règlements de son ministère relatifs aux séjours des étudiants étrangers s'appliquent à tous les étudiants sans exception.

Mères blanches, furieuses

D'autres ont dénoncé la police dont les agents escortent les deux ou trois écolières blanches qui fréquentent quand même les écoles "intégrées" et leurs parents: "On se croirait en Russie!" a lancé une grosse dame.

AVIS DE DECES

ALLARD. — A Montréal, le 29 novembre 1960, à l'âge de 51 ans, est décédé Robert Allard, gerant de la Caisse populaire St-Paul de la Croix, époux de Jeanne Dagenais, demeurant à 10,445 boulevard des Ormes.

BIONDI. — A Montréal, le 28 novembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé, M. Michel Angelo Biondi, époux de Ernestina Guadagno, père de Ferdinand Biondi, directeur des programmes de CRAC, demeurant à 2319 est, St-Zotique.

BLAIN. — A Montréal, le 29 novembre 1960 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Octave Blain, née Verda Monette, demeurant à 7015 Chambord, Montréal.

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR. Névralgies, Maux de tête, Douleurs rhumatismales et du lumbago. KALMINE. En vente dans toutes les pharmacies.

Prêts spéciaux sur demande. Monsieur JEAN expert en rénovation. Pour informations composez MU. 1-8243

ARGENTINE: 10 MORTS ET 50 BLESSES

L'armée écrase une tentative de soulèvement

BUENOS AIRES. — Le gouvernement a complètement écrasé hier une soudaine révolte fomentée par des bandes de péronistes armés dirigés par des officiers à leur retraite.

Sabotages à Buenos Aires. A Rosario, l'attaque était conduite par l'ancien général Miguel Angel Inguez, qui a joué un rôle considérable sous le régime de l'ancien dictateur Peron.

Le roi avec les rebelles? D'autre part, il semblerait que le roi Savang Vathana aurait accepté de se rallier au camp des rebelles de droite dirigés par le général Phoumi Nosavan.

Calmé rétabli. Il est saboté les systèmes de téléphone et de transport ferroviaire entre ces villes et la capitale provinciale, Salta et, à Vespucio, les insurgés ont occupé les bureaux de l'Institut pétrolier de l'Etat.

Laos: la crise tourne à la guerre civile

Les troupes rebelles marchent sur Vientiane mais essuient un premier échec aux mains des unités loyales

VIENTIANE. — La crise laotienne qui n'a cessé de s'aggraver depuis le début du mois s'est transformée en une guerre civile ouverte. Le premier ministre neutraliste, prince Souvanna Phouma, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse que trois ou quatre bataillons de soldats rebelles avaient déclenché mardi une offensive terrestre et fluviale en direction de Vientiane, capitale administrative du pays.

Le chef du gouvernement a ajouté que la bataille se continuait hier mais le commandant des forces loyalistes, le capitaine Cong Lé, qui fut l'artisan du coup d'Etat du début d'août à la suite duquel Souvanna Phouma a repris la direction du gouvernement — a déclaré que deux de ses compagnies avaient repoussé les rebelles après un engagement de six heures.

Le roi avec les rebelles? D'autre part, il semblerait que le roi Savang Vathana aurait accepté de se rallier au camp des rebelles de droite dirigés par le général Phoumi Nosavan.

Calmé rétabli. Il est saboté les systèmes de téléphone et de transport ferroviaire entre ces villes et la capitale provinciale, Salta et, à Vespucio, les insurgés ont occupé les bureaux de l'Institut pétrolier de l'Etat.



Spécialités: CHEMISES 13 1/2 à 20 SOUS-VETEMENTS 32 à 52 H. PREVOST Liée 406 est, Sainte-Catherine — Angle Saint-Denis AV. 8-6153

Advertisement for 'Monsieur JEAN' renovation services. Includes text: 'Maintenant qu'il n'est plus là...', 'Problèmes de rénovation?', 'on s'occupe de tout!', 'faudra-t-il vendre le commerce à cause d'un manque de prévoyance?' and a list of services like 'Planchers en vinyl', 'Plafonds en tuile acoustique', etc.

Advertisement for Dominion Life insurance. Includes text: 'Maintenant qu'il n'est plus là...', 'faudra-t-il vendre le commerce à cause d'un manque de prévoyance?', 'Le décès d'un homme d'affaires qui était à la tête d'une entreprise... peut poser de graves problèmes...', 'L'entreprise pourra-t-elle continuer? Faudra-t-il la vendre?...', 'Pour résoudre ces problèmes, vous avez besoin du concours de plusieurs experts...'

APRES 6 ANS DE DIVISION

Les chiropraticiens du Québec s'unissent en un seul Collège

Les chiropraticiens de la province de Québec ont fait l'unité dans leurs rangs et sont maintenant groupés en un seul corps professionnel. La fusion a été achevée par suite de pourparlers entre les dirigeants de l'Association chiropratique et le Collège des chiropraticiens de la province de Québec.

La nouvelle a été annoncée hier par M. Jean Laroche, président de la nouvelle association qui portera le nom de Collège des chiropraticiens de la province de Québec. M. Laroche, qui est docteur en chiropratique et conseiller municipal de Montréal, a été celui qui a fait engager les pourparlers entre les deux associations en vue de la fusion.

L'unité étant faite, les chiropraticiens, qui demanderont encore une fois cette année l'incorporation de leur profession, ont bon espoir d'obtenir la reconnaissance légale au Québec.

M. Laroche a dit que "la fusion vise notamment à maintenir des normes très élevées de compétence et d'éthique professionnelle chez les membres, ce qui assurera au public une meilleure protection."

Il a ajouté toutefois que c'est seulement par la reconnaissance légale et l'existence de la profession fermée que le public pourra être assuré que les normes de la chiropratique seront maintenues à un haut niveau.

"Le projet de loi, dit-il, que le Collège soumettra au comité des bills privés assurera au bureau de direction un droit de regard et de régie sur la conduite de ses membres, ce dont le public ne pourra que bénéficier. Sous le régime de la profession fermée, tous les chiropraticiens de la province devront être membres du Collège."

Une "tolérance" La reconnaissance légale de la chiropratique a soulevé dans le passé beaucoup d'objections. Mais il n'en reste pas moins que 250 à 300 diplômés de cette profession gagnent aujourd'hui leur vie dans le Québec. Il s'agit donc ni plus ni moins d'une "tolérance" et elle vient du fait qu'il serait pratiquement impossible d'empêcher la chiropratique de se répandre dans la province.

Au Canada, toutes les provinces où il y a des chiropraticiens ont reconnu légalement cette profession. Il n'y a pas de chiropraticiens en Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard et il n'y a qu'un seul à Terre-Neuve.

Dans les autres provinces, sauf au Québec, un collège groupe les chiropraticiens qui surveillent eux-mêmes les exigences académiques et l'éthique professionnelle auxquelles doivent se soumettre tous les membres de la profession.

L'une des plus fortes objections à la reconnaissance légale de la profession et à l'incorporation d'un collège a été au Québec la désunion des chiropraticiens eux-mêmes, qui adhéraient à deux associations différentes. Cette objection n'existe plus.

La division régnait depuis 1954. Cette année-là, un groupe de chiropraticiens formèrent un groupement distinct de l'association existante. Se donnant comme but d'exiger une plus grande formation professionnelle de leurs membres, ils fondèrent le collège des chiropraticiens de la province de Québec.

Pendant 6 ans, les deux associations ont œuvré séparément, s'opposant même l'une à l'autre quand l'une d'elles présentait à Québec un projet de loi demandant l'incorporation de la profession.

Récemment, M. Jean Laroche, le nouveau président, alors simple membre de l'Association chiropratique, entreprit des démarches personnelles auprès des représentants des deux groupements, en vue de les inciter à se fusionner.

Les pourparlers furent couronnés de succès. Les deux associations adoptèrent deux résolutions identiques favorisant la fusion. Les deux présidents, MM. Jean-Maurice Gaudet, du collège, et Armand Gravel, de l'Association, devinrent vice-présidents conjoints du nouveau collège. Les autres directeurs sont MM. André Audette, trésorier, Marcel Soucy, secrétaire, Guy Pepin et Gilles Boies, conseillers.

M. Laroche a affirmé que le nouveau collège groupe 90 pour cent de tous les chiropraticiens de la province et que ceux qui s'étaient abstenus d'adhérer à l'une ou l'autre des associations rivales entrent maintenant dans le grand nombre dans le nouveau collège.



M. ROBERT GARRY, professeur à l'Institut de géographie de l'université de Montréal, prononcera mardi, le 6 décembre prochain, à 8h30 du soir, en la salle H 404 de l'université de Montréal, une conférence au cours de laquelle il parlera des hommes et des paysages de l'Asie centrale soviétique. Après avoir assisté au 19e congrès international de géographie qui s'est déroulé à Stockholm l'été dernier et après avoir représenté le Canada au 25e congrès international des orientalistes, qui a eu lieu à Moscou, M. Garry a accompli un voyage de près de quatre semaines en Union soviétique, en compagnie de géographes américains. Il a visité successivement la Biélorussie, l'Ukraine, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, une grande partie de la République socialiste soviétique de Russie ainsi que plusieurs républiques d'Asie centrale, notamment l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. A l'aide de projections en couleurs, M. Garry évoquera les ruines grandioses de l'ancienne Samarcande, la naissance et la croissance de la ville de Stalinsk et le développement urbain de Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan.



LE DERNIER DEPART — Un lien qui, durant 32 ans, a uni le Canada au Royaume-Uni et à plusieurs autres ports du monde, s'est brisé tôt ce matin quand le paquebot de 20,400 tonnes du Canadien Pacifique, l'Empress of France, a quitté le port de la métropole pour la dernière fois, mettant ainsi fin à une glorieuse carrière. Baptisé "Duchess of Bedford", en janvier 1928, l'Empress of France fit son premier voyage à Montréal en juin de la même année. Arborant le pavillon quadrillé rouge et blanc, ce paquebot a coûté un sous-marin allemand lors de la deuxième grande guerre et en mit un autre en fuite. A la fin de la guerre, il fut retourné à la compagnie où il fut renoué et, en 1948, rebaptisé "Empress of France".

Limitée dans son action

L'ONU fait ce qu'elle peut pour assurer la paix mondiale

Pour sauvegarder la paix, l'Organisation des Nations Unies a besoin du concours de tous, a affirmé le R. P. Richard Arès, s.j., docteur en droit international, au cercle Ville-Marie de l'Association des Nations Unies, dans le deuxième d'une série de cours sur l'ONU: Voici un résumé de ce cours:

"Le premier objectif de l'ONU, c'est de "préserv[er] les générations futures du fléau de la guerre", c'est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Or, répètent les critiques de l'Organisation internationale, les conflits se succèdent et l'ONU ne parvient pas à les régler. La paix, ajoutent-ils, est aujourd'hui menacée au Laos, à Berlin, au Proche Orient, au Congo, etc. Que fait l'ONU?"

Il faut répondre: elle fait ce qu'elle peut, étant donné les institutions dont elle dispose, les nations qui en font partie et les hommes qui en assurent le fonctionnement. Trois institutions sont tout spécialement chargées du maintien et de la promotion de la paix: le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et la Cour internationale de justice.

Le Conseil de sécurité

Selon la lettre de la charte de San Francisco, le Conseil de sécurité est l'organe-cleu de l'ONU. C'est à lui qu'appartient la responsabilité principale du maintien de la paix, c'est à lui que revient l'action décisive de l'emploi de la force armée. Mais il ne peut agir que si les "Cinq Grands" sont d'accord sur les mesures à prendre, car chacun d'eux possède un pouvoir de veto pour en bloquer tout le fonctionnement. Or, en dépit des déclarations rassurantes faites par les Grandes puissances en 1945, l'usage du veto a paralysé l'action du Conseil de sécurité dans la plupart des cas. La Russie en est rendue à peu près sur un total de près de 100, depuis 1946. Les conséquences ont été, non seulement la paralysie de l'organisme, mais son discrédit dans l'opinion publique, de sorte que l'Assemblée générale a dû prendre en main les questions sur lesquelles les Grandes puissances ne pouvaient s'enten-

dre au Conseil de sécurité. En outre, par suite de l'incapacité de ce dernier à protéger la paix, des organisations régionales de défense mutuelle, comme l'OTAN, ont été mises sur pied. Il n'y a qu'un cas où le Conseil de sécurité a pu fonctionner de façon normale contre un agresseur: le cas de la guerre de Corée, mais uniquement parce qu'alors la Russie, ne voulant pas séjurer aux côtés de la Chine nationaliste, boycotta depuis six mois le Conseil de sécurité à New-York.

L'Assemblée générale

Elle se compose de tous les membres des Nations Unies, lesquels sont aujourd'hui au nombre de 99, et seront bientôt 100 avec l'entrée de la Mauritanie. Sa caractéristique actuelle, c'est sa division en "blocs" plus ou moins rivaux. Au début, il n'existait pratiquement que deux blocs: le bloc occidental, jouissant d'une confortable majorité, et le bloc soviétique, toujours en minorité. Maintenant un troisième bloc est en train de se constituer, qu'on appelle le bloc afro-asiatique, qui compte 45 représentants à l'ONU et tend à la neutralité, entre les deux autres. Ces derniers le courtisent et veulent l'attirer chacun de son côté, ainsi que l'illustrent bien les invitations faites de part et d'autre au début de la présente session des Nations Unies qui se tient à New-York.

D'après la lettre de la Charte et au début de son histoire, le rôle de l'Assemblée générale est assez effacé: discuter et faire des recommandations. Mais, par suite de l'impuissance du Conseil de sécurité, elle a été appelée à se substituer à lui afin d'agir dans les cas d'urgence. L'expérience de Corée ayant porté fruit, en 1950, l'Assemblée

adopta la résolution "Union pour le maintien de la paix", qui l'autorise en cas d'inaction du Conseil à prendre la situation en main, pour l'examiner et faire les recommandations qui s'imposent. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a pu assurer l'intervention de l'ONU dans l'affaire de Suez, en 1956, dans celle du Liban en 1958, et même en partie dans l'affaire du Congo en 1960.

Il n'en reste pas moins que, selon le paragraphe 7 de l'article 2 de sa Charte, elle ne peut intervenir "dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat", article que ne cessent d'invoquer, par exemple, l'Afrique du Sud et la France, pour bloquer toute intervention de l'ONU, la première, dans la question de l'apartheid, la seconde, dans la question algérienne.

Elle est l'organe judiciaire principal de l'ONU. Composée de 15 magistrats, élus sans égard à leur nationalité, elle n'est cependant compétente que pour les différends d'ordre purement juridique et n'est chargée que d'interpréter et d'appliquer le droit international existant. Il est à noter, en outre, qu'aucune obligation n'est faite aux Etats de recourir à son arbitrage. Un article prévoit bien que les Etats pourront déclarer reconnaître sa juridiction sur tous les différends, mais encore faut-il qu'ils l'acceptent sans restriction, sans se réserver le droit de définir eux-mêmes leur compétence nationale.

Ces limites fixées aux institu-



LES LIBERAUX DE MERCIER S'ORGANISENT — Lors d'une récente assemblée de l'Organisation libérale fédérale, pour le comté de Mercier, tenue en la ville de Pointe-aux-Trembles, et convoquée par M. Marcel Monette, ont été nommés les délégués suivants, au congrès du Rassemblement libéral national qui sera tenu à Ottawa, les 9, 10 et 11 janvier 1961. Délégués ex-officio: M. Marcel Monette, ancien député, et M. Paul Bourgeois, président de l'Association libérale du comté de Montréal-Bourget. Délégués: MM. Roland Fillon, maire de la cité de Montréal-Nord; Prosper Boulanger, conseiller municipal de la cité de Montréal; Lucien Deschamps, agent d'assurances. Les substitués délégués: MM. Dollard Watier, maître-électricien; Georges Benoit, opérateur; Armand Levac, technicien en plomberie et chauffage. Une autre assemblée sera convoquée pour le 10 décembre prochain, en vue de l'étude et de l'élaboration des résolutions que la délégation sera chargée de soumettre au Comité du congrès, au nom du comté de Mercier. Sur la photo, on reconnaît: M. le maire Roland Fillon, M. Marcel Monette, M. Prosper Boulanger, c.m., MM. Fernand Picard, représentant le député provincial M. Jean Monnier, Paul Bourgeois, Alphonse Chalifoux, Georges Benoit, Mme Prosper Boulanger, MM. Lucien Beauchamp, René Lussier, Arthur Portelance, Origène Vézina, M. Barnes, J.P. Dufresne, Roland Valade, Henri Bédoué, E. Tiernan, J.W. Delisle, A. Levac, Alb. Monette, Maurice Monette, Raymond Monette, M. O'Connell, Dollard Watier, Gaston Beaudoin, Clément Monette, Rocco Lucicasi, Patrick Hamel, M. Gagné, M. Morissette et M. Bastien.

LEVÉE des EMBARGOS sur les MARCHANDISES et les MESSAGERIES

En raison du projet de loi présenté par le gouvernement pour assurer la continuation des services ferroviaires, les embargos sur les marchandises et les messageries imposés en prévision de la grève annoncée pour le 3 décembre sont levés à compter de maintenant.

L'Association des chemins de fer du Canada

Messageries du National Canadien
Messageries du Pacifique Canadien

Carrières sérieuses

Une société catholique spécialisée dans l'expansion du crédit paroissial offre des postes avantageux à des hommes bilingues de 30 à 45 ans qui ont actuellement un emploi mais cherchent un champ d'action digne de leur talent avec possibilité de promotion.

Les candidats doivent être libres pour des déplacements fréquents à travers le Canada.

A cette carrière conviennent, comme antécédents ceux entre autres de professeurs, d'administrateurs, de gérants de ventes, avec l'expérience que fournissent ces professions dans le travail d'équipe ou de comité. Traitement initial \$6,000.00.

Cette société est en plein essor et a comme politique la nomination de ses propres membres aux postes de direction.

Si vous possédez les qualifications suivantes: éducation universitaire ou l'équivalent, personnalité sympathique et dynamique, habitude du public et des foules, solides convictions religieuses, confiance en soi-même, enthousiasme et discipline,

écrivez ou téléphonez pour rendez-vous à:

LA SOCIÉTÉ SPES INC.

Suite 505, 1411, rue Crescent, Montréal, Québec - Vltor 2-3881

L'UOTA accuse la CSN d'utiliser le clergé à des fins démagogiques

Le directeur régional de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique a accusé hier la Confédération des syndicats nationaux et nommé M. René Gosselin, président de la fédération du textile, de se servir de la religion comme moyen de propagande et de faire appel aux préjugés pour arriver à ses fins.

M. Jean Philip a relaté que depuis plusieurs jours des organisateurs de son syndicat faisaient signer des cartes de membres de l'UOTA aux employés de la Bedding-Corticelli, à Barnstow, dans les Cantons de l'Est.

Dès que la CSN eut vent de l'affaire, dit M. Philip, elle a eu recours aux prêtres des paroisses de Barnstow et Christof qui ont raconté toutes sortes d'histoires aux ouvriers pour les persuader de ne pas signer des cartes de l'UOTA.

M. Philip précise que "les prêtres ont invité tous les ouvriers à un copieux dîner dans le sous-sol de l'église de Barnstow. M. René Gosselin, président de la Fédération du textile de la CSN assistait par hasard à ce dîner, et après avoir gâché les employés de propagande contre les unions internationales, on leur a distribué des cartes d'adhésion à la CSN, en employant tous les arguments démagogiques pour leur faire signer ces cartes".

"Il semble, qu'à l'heure actuelle, la Fédération nationale du textile de la CSN soit beaucoup plus intéressée à mettre des bâtons dans les roues des syndicats affiliés au CTC qu'à organiser les non-organisés, a déclaré M. Philip, rappelant qu'à la 'Temple Spinning Mills, de

Drummondville, la CSN s'était entendue avec la compagnie sur le dos de l'UOTA pour mettre sur pied un syndicat de boutique qui fut plus tard transféré à la CSN."

Démenti de M. Gosselin Rejoint hier par téléphone, M. Gosselin a rejeté les accusations portées par M. Philip. "Je ne suis pas allé à Barnstow, j'ignore où se trouve cet endroit et je n'ai pas participé à une campagne d'organisation syndicale ainsi que le prétend M. Philip. Ou bien, dit-il, M. Philip a été bien mal informé ou c'est un menteur public."

A propos du syndicat de Drummondville, M. Gosselin admet qu'il y avait un syndicat de boutique. Mais la Fédération du textile est intervenue et les ouvriers ont décidé d'adhérer à notre centrale. Notre Fédération, poursuit M. Gosselin, ainsi que la CSN sont opposées aux syndicats de boutique et font tout pour les faire disparaître. Nous lutons contre les syndicats de boutique et les unions qui, comme l'UOTA de M. Philip, se comportent en maintes occasions comme des comités de boutique", a-t-il conclu.

Pour dîner... ou après Musique et gaieté avec



LOS DINESCOS Chaque soir à l'élegant INDIAN ROOM 816-Catherine, près Drummond Stationnement gratuit chez Elida

MAINTENANT A QUEBEC PARK & TILFORD La première et la seule distillerie canadienne à ajouter des whiskies plus vieillis et coûteux à toutes ses marques - vous offrant un surplus de qualité et de satisfaction pour la gamme complète des prix - sans en augmenter le coût. WHISKIES CANADIENS P & T ROYAL COMMAND 10 ans avec 15 ans ajoutés PASSPORT 6 ans avec 12 ans ajoutés MEDALLION 5 ans avec 10 ans ajoutés LANCER 3 ans avec 8 ans ajoutés Egalement disponible PARK & TILFORD LONDON DRY GIN CANADIAN PARK & TILFORD LTD. MONTREAL, TORONTO, WINDSOR, EDMONTON, VANCOUVER

INSTALLATEURS BUREAUX et MAGASINS Spécialistes en EBENISTERIE MEUBLES-CLOISONS ECLAIRAGE-DECOR POUR TOUTS VOS PROBLEMES D'AMENAGEMENT Consultez M. BELANGER 5655 CHRISTOPHE-COLOMB CR 47759

Mgr P.-E. Gosselin: avant de créer des universités nouvelles, il faut procéder à une enquête et à un plan d'ensemble

Avons-nous besoin d'universités nouvelles, sommes-nous en mesure de les soutenir financièrement et intellectuellement, d'assurer des débouchés aux étudiants qui en sortiront? Voilà des questions que posait récemment Mgr Paul-Emile Gosselin, p.d., directeur de "L'Action Catholique", en une série d'articles éditoriaux parus dans ce quotidien québécois.

Mgr Gosselin faisait état du projet de fondation de l'université Ste-Marie, à Montréal, par les Pères Jésuites, en citant le "Mémoire" concernant la création de l'université Ste-Marie et des statistiques susceptibles de faire le point sur la situation des universités au Québec, dans le reste du pays et à l'étranger. Serons-nous bientôt dotés d'institutions universitaires, plus nombreuses dans le Québec, toutes proportions gardées, qu'en Europe et des Etats-Unis même? Voilà ce que demande Mgr Gosselin, en tenant compte des projets des Pères Jésuites, tant à ce qui a trait à l'université Ste-Marie, qu'à l'université Loyola pour les catholiques de langue anglaise, à Montréal, qu'à l'institution universitaire de Sudbury.



Mgr Paul-Emile Gosselin

pour bien remplir son rôle, compter sur \$5.000.000 par année.

Mgr Gosselin relie le problème de l'orientation de l'université jésuite à celui des crédits affectés par nos universités aux recherches, crédits que l'on est unanime à trouver insuffisants. Leur source est surtout gouvernementale; le gouvernement fédéral en fournit la plus grande partie et il en vient de groupements américains. Or, l'université Ste-Marie entend s'intéresser davantage à un enseignement universitaire qui se fonde sur la recherche. Y gagneront-ils dans l'ensemble le jour où une autre institution émergera aux mêmes sources de revenus? souligne Mgr Gosselin.

Population universitaire
Quant à la situation des étudiants, il n'est pas très facile de la définir: les statistiques ont été gonflées dans le but d'obtenir des octrois. La hantise de la quantité est telle que "l'on pourrait tuer chez nous la qualité". Il est vite dit, selon Mgr Gosselin, que l'université de Montréal compte vraiment au niveau universitaire 30.000 étudiants, dans dix ans.

Les nombreux échecs d'étudiants universitaires aux examens de fin d'année, à 50 p. cent, dans les universités canadiennes est un autre facteur que considère Mgr Gosselin et il n'est pas tout à fait juste de blâmer l'enseignement secondaire de ces échecs. Une comparaison avec la France et l'Angleterre, permet de constater, la présence pour une population française de 45.000.000 d'âmes, de 18 universités et 160.000 étudiants, sans tenir compte de ceux des instituts catholiques; les Anglais ont 23 universités et 110.000 étudiants pour une population de 52.000.000.

Faire les frais
La population, quel que soit le mode de distribution, subvention gouvernementale ou souscription, doit défrayer la note; celle de cinq ou dix universités dans le Québec serait-elle trop onéreuse? demande Mgr Gosselin. Un centre universitaire nous coûte de 100.000.000 à l'année de 100.000.000. Il lui faudra, de plus,

Par contre au Canada, il y a déjà 35 universités et 100.000 étudiants...

Mgr Gosselin remarque que l'université entend l'éclairer en discutant de la fondation de l'université Loyola et en tenant compte du nombre assez considérable d'étudiants de langue française qui fréquentent McGill. Le mémoire au sujet de la fondation de l'université Ste-Marie met d'ailleurs en cause la présence de trois universités de langue anglaise à Montréal, tandis qu'il y en a seulement une de langue française.

Les besoins de la population canadienne-française justifient-ils une quatrième université de langue française? Cette question, Mgr Gosselin entend l'éclairer en discutant de la fondation de l'université Loyola et en tenant compte du nombre assez considérable d'étudiants de langue française qui fréquentent McGill. Le mémoire au sujet de la fondation de l'université Ste-Marie met d'ailleurs en cause la présence de trois universités de langue anglaise à Montréal, tandis qu'il y en a seulement une de langue française.

Il est nettement d'avis que la population catholique de langue anglaise, 150.000 dans la province de Québec, ne pourrait inscrire plus de 1.000 étudiants à Loyola; ainsi, une université fondée dans de telles conditions devient une entreprise fort onéreuse.

Conclusion
Mgr Gosselin conclut la série de trois articles en ces termes: "Les projets des RRPP, Jésuites ont toute notre sympathie. Si le bien général justifie les fondations universitaires dans le Québec, la Compagnie de Jésus est éminemment qualifiée pour les entreprendre. Le ministre de la jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, parlant devant les professeurs et les élèves de son Alma Mater, le collège Jean-de-Brébeuf, vient de réaffirmer que le gouvernement est toujours déterminé à instituer une commission d'enquête sur l'enseignement à tous les niveaux. Avant d'autoriser des entreprises universitaires, le gouvernement ferait bien de procéder à un examen de la situation et d'établir un plan d'ensemble en matière d'enseignement, d'accord avec tous les intéressés."



Armand Leguet, né Armand Trudeau, comédien bien connu, décédé hier à l'âge de 62 ans.

Le comédien Armand Leguet, décédé à l'âge de 62 ans

Le comédien de la scène et de la radio, Armand Leguet, né Armand Trudeau, est décédé hier à Montréal à l'âge de 62 ans, des suites d'une longue maladie.

Ayant fait du théâtre amateur au cercle dramatique Garnier, il débute à la scène au Théâtre "Family" sous la direction de M. Palmieri de la troupe Palmieri-Demons-Pelletier au côté d'Henri Poitras. Ce fut ensuite l'époque du Français, du National et du Chanteclier (aujourd'hui le Stella), où l'on y joue les grands succès du temps. Il part ensuite avec la troupe d'André Roman pour Lewiston, Nouvelle Angleterre. Il joue, au Théâtre Priscella, MM. H. Poitras et Y. Pagé en font aussi partie. Il reste avec cette équipe de 1925 à 1926 et y cotoie Eve Bussy, André Roman, Jeanne Dalbieu, Yvette Darbelle et Drayville.

En octobre 1928, avec l'impresario J.A. Gauvin, il devient 2ème régisseur de la troupe française de la Porte St-Martin. Il travaille avec MM. Romuald Joubé, Joffre et Bourdel ainsi que Mme Germaine Rouer. Le répertoire comprend: "Hernani", "Le Cid", "Peer Gynt", "Le Bossu" et "l'Aiglon". En 1929, toujours avec Gauvin, il s'allie à la troupe d'Éva Francis. On joue la "Flambée" et "l'Otage" de Paul Claudel.

A Montréal et Québec: Le nombre des touristes s'est accru de 9 p. c.

QUEBEC (DNC) — Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, vient de révéler des chiffres qui constituent un autre indice encourageant de l'essor de l'industrie touristique dans le Québec. En effet, le nombre des touristes qui se sont présentés pendant les mois de juin, juillet, août et septembre aux comptoirs maintenus à Montréal et à Québec par le service du tourisme de l'Office de publicité accuse un accroissement de 9,5 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

LA CONCURRENCE FRANÇAISE: Une nouvelle revue serait déficitaire pendant quatre ans

QUEBEC — L'attention a porté hier sur la concurrence des périodiques de France. Les rédacteurs en chef de deux nouvelles revues canadiennes-françaises ayant exposé leurs opinions devant la Commission royale d'enquête sur les publications.

Me Georges Lapalme parlera à CBFT à 7h.45 samedi soir

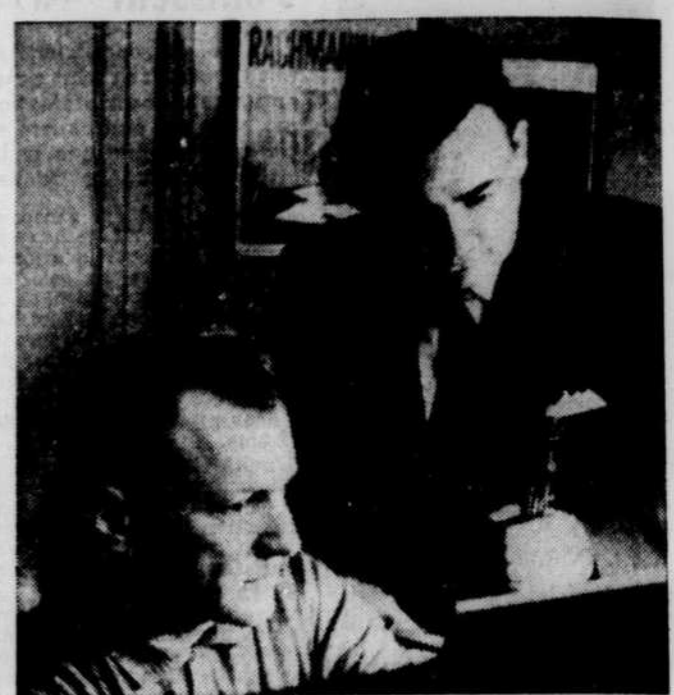
Le procureur général de la province, Me Georges Lapalme, parlera à l'émission "La politique provinciale" qui sera présentée sur le réseau français de la télévision, samedi prochain, à 7h.45 du soir. Sa causerie sera reprise le lundi suivant, cette fois sur le réseau français radiophonique de Radio-Canada.

Me Richard Hyde, vice-président de l'Assemblée législative et député de Westmount, s'écartera de l'effort commun qui s'impose des institutions déjà équipées pour préparer des aujourd'hui leur concours éventuel. La planification de l'esprit au niveau universitaire ne parviendra jamais à susciter

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

DIMANCHE PROCHAIN Pro Musica présente un programme inusité

Un choix varié d'œuvres inusitées sera présenté par les ensembles combinés du New York Brass Quintet et du New York Woodwind Quintet lors du récital que ces ensembles donneront aux abonnés de la Société Pro Musica, dimanche, le 4 décembre, à 4 h. 30 de l'après-midi au Ritz-Carlton. Ces instrumentistes exceptionnels reviennent à Pro Musica après un premier concert il y a quelques saisons.



JACQUES VERDON et WILLIAM STEVENS donneront demain soir un récital au Plateau, dans le cadre des concerts des Jeunesses musicales.

On trouve dans le groupe les instruments suivants: deux trompettes, deux cors, un trombone, un tuba, une flûte, un hautbois, une clarinette et un basson. Tous les instrumentistes qui composent le groupe sont diplômés des grandes écoles de musique américaine comme Julliard et Curtis.

Au programme: Contrapunctus IX (J. S. Bach); Quatre Pièces (Maurer); Quintette en mi mineur, Op. 67, no 2 (Franz Danzi); Sérénade (Nagel); Canzona Noni Toni (Gabrieli); Allegro e Arioso (Ingolf Dahl); Soutatine (Eugène Bozza) et Sérénade no 1 (Vincent Persichetti).

Parmi les jeunes instrumentistes qui se feront entendre, on remarque Samuel Baron, flûte; Jérôme Roth, hautbois; David Glazer, clarinette; John Barrows et Raymond Alonge, cors; Arthur Weisberg, basson; Robert Nagel et John Glaser, trompettes.

Concert des JMC avec J. Verdon et W. Stevens

Le prochain concert des Jeunesses musicales aura lieu demain soir au Plateau, sous la présidence d'honneur de M. Clément Morin, p.s.s. Jacques Verdon et William Stevens donneront à cette occasion un récital dont voici les principales œuvres au programme:

Sonate en la majeur pour violon et piano op. 100, de Brahms; Sonate en si mineur, de Scarlatti; Poissons d'Or, de Debussy; Rhapsodie hongroise no 6, de Liszt; Improvisation op. 21 no 1, de Kabalevsky;

Décès à Paris du romancier noir Richard Wright

PARIS — On apprend le mort du romancier américain noir Richard Wright, décédé hier à Paris à la suite d'une crise cardiaque.

Au tour de nombreuses nouvelles à succès, Wright habitait Paris depuis très longtemps. Il avait écrit en particulier "Black Boy", qui retraçait l'enfance d'un Noir aux Etats-Unis.

Zigeunerweisen, de Sarasate; Danses roumaines, de Bartok; et la Sonate pour violon et piano, de Papineau-Couture.

A LA CHAÎNE fm DÉ RADIO-CANADA
CE SOIR
7 h. 30 LES PETITES SYMPHONIES, sous la direction de Roland Lequec; Concerto no 1 en mi bémol pour cor et orchestre de Richard Strauss; soliste: Harry Berv.
10 h. 00 SONATES A DEUX, Peter Rybar et Franz Holtschlag; Sonate en fa majeur pour violon et piano de Dvorak; Zora Melova et Arthur Balsam; Sonate en sol mineur pour violoncelle et piano de Rachmaninoff.
CBM FM — 100.7 Mc — MONTREAL

Le père Cousineau: il serait inutile et imprévoyant de soumettre le projet des Jésuites à l'examen d'une commission

"Nous sommes déjà en retard, nous le savons de façon précise... Remettre l'approbation du projet soumis d'université à l'étude d'une commission royale d'enquête qui prendra deux ou trois ans pour se prononcer et qui vraisemblablement — si l'on en juge par le programme officiel du parti libéral — n'aura pour juridiction que l'examen des structures et du financement de notre système d'éducation serait un geste imprévoyant et inutile". Voilà ce que déclarait hier au Club des Francs le père Jacques Cousineau, s.j., professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal.

Le conférencier a d'abord écarté ce qu'il appelle un faux problème qui s'est posé à propos de l'université Ste-Marie:

"Ce projet mis de l'avant par les Jésuites a suscité une explosion de réactions exprimées dans des manifestes, prises de position et lettres ouvertes aux journaux. Les premières et les plus violentes déclarations — venues d'un fonds de méfiance accumulé depuis longtemps, depuis le temps où le dialogue s'amorçait difficilement entre les citoyens et le pouvoir civil — se sont portées contre le système scolaire établi de tous les niveaux: on réclamait l'école laïque, primaire et secondaire, l'université laïque, sans toujours en préciser les sens.

"Le débat, qui s'est ouvert brusquement et avec acrimonie sur l'aspect clérical du problème de l'université Ste-Marie, me paraît clos aujourd'hui, du moins sur le plan intellectuel, pour les gens de bonne volonté."

Après avoir exposé la nature du projet, les motifs principaux qui le justifient et les garanties qu'il offre, le père Cousineau aborde la situation culturelle du milieu:

"Enfin, l'étude de tout problème d'enseignement supérieur au Canada ne saurait se faire sans tenir compte de l'ambiance culturelle de notre milieu. Or notre situation culturelle est dominée par un fait, l'entrée rapide du Canada français dans le courant de la civilisation industrielle. Je ne veux pas m'arrêter à la crise dans laquelle nous sommes déjà engagés et que décrit avec acuité le père Angers dans un ouvrage récent: "Problèmes de culture au Canada français".

Il importe toutefois de réfléchir sur le prodigieux développement du Canada: bond immense de population, découverte de richesses naturelles insoupçonnées, capacité de production multipliée à une échelle étonnante, expansion indus-

trielle inouïe et entrée sur la scène internationale. "L'on sait l'importance croissante de la place qu'occupent les travailleurs non manuels dans la main-d'œuvre des pays industrialisés, c'est même un des aspects les plus significatifs de l'histoire économique et sociale du XXe siècle."

"L'importance sociale de cette transformation qui réclame d'un plus grand nombre de participants à l'activité industrielle une formation intellectuelle supérieure n'échappe pas à qui, comme réfléchit sur les problèmes contemporains.

Il en conclura à l'importance primordiale des élites, en qualité et en nombre, dans une civilisation industrielle. L'insuffisance de ces élites, plus encore que la pénurie des capitaux, exerce une action paralysante dans l'évolution du Canada français. Aussi pour parer à cette situation, que signalait déjà le rapport de la Commission Tremblay, faut-il concentrer ses efforts sur le développement de l'enseignement supérieur. Les procédures de lenteur ne sont plus de mise, ni les mesures de fausse sécurité. Nous sommes déjà en retard, nous le savons d'une façon précise.

Remettre l'approbation du projet soumis d'université à l'étude d'une commission royale d'enquête qui prendra deux ou trois ans pour se prononcer et qui vraisemblablement — si l'on en juge par le programme officiel du parti libéral — n'aura pour juridiction que l'examen des structures et du financement de notre système d'éducation serait un geste imprévoyant et inutile. Il empêcherait l'aboutissement de solutions déjà mûres qui relèvent d'ores et déjà de la décision gouvernementale et écarterait de l'effort commun qui s'impose des institutions déjà équipées pour préparer des aujourd'hui leur concours éventuel. La planification de l'esprit au niveau universitaire ne parviendra jamais à susciter

la vie là où elle ne jaillit pas spontanément, de par l'effort libre d'un groupe d'hommes qui se seront rencontrés au sens plein du mot et agréés mutuellement. On ne saurait régir l'université de l'extérieur, comme on peut le faire pour l'école primaire, à moins de tomber dans le totalitarisme soviétique ou l'autoritarisme espagnol."

CE SOIR A LA BOITE à CLAIRETTE
Restaurant de la Côte D'Azur - 1174, De La Montagne
JEAN-MARC, présente
★ JEAN DUCEPPE — ★ PAUL GUEVREMONT
★ JEAN RAFA
Réservations: UN. 6-3198

Sous les auspices des Concerts Classiques Molson
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
présente
"Une Soirée à Salzbourg"
Programme entièrement consacré aux chefs-d'œuvre de Mozart avec trois de ses plus prestigieux interprètes
JOSEF KRIPS
CHEF D'ORCHESTRE
PIERRETTE ALARIE SOPRANO
LEOPOLD SIMONEAU TENOR
AU PLATEAU — Mercredi, 7 décembre, à 8 h. 30 p.m.
PROGRAMME
Ouverture "La Flûte Enchantée"; "Exultate, Jubilate"; Airs et duos de Così fan tutte, Idomeneo, Clemenza di Tito, Il Re pastore; Symphonie No 39
Billets — \$4.00 - \$3.00 - \$2.00 taxe inc.
En vente à 1476 ouest, Sherbrooke
Commandes postales acceptées si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de l'Orchestre Symphonique de Montréal et d'une enveloppe-retour adressée et affranchie

BIAN
Une nouvelle pièce de Marcel Dubé
ce soir à 9 h. 30 au Téléthéâtre de RADIO-CANADA
Après avoir décrit les petites gens et leurs problèmes, Dubé aborde la bourgeoisie et ses drames.
CBFT 2



LORS D'UN COCKTAIL donné dans les locaux de l'Atelier Georges Groulx, M. Grant Herrington, au centre, remet officiellement un chèque de Rothman of Pall Mall du Canada destiné à encourager cette jeune troupe. On reconnaît à sa droite Jean Couty et à sa gauche Georges Groulx, directeur de l'atelier. A l'arrière-plan, Jean Faucher, réalisateur de la télévision.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Le cinquantenaire de la mort de Léon Tolstoï

Par André Pierre

On a de la peine à imaginer aujourd'hui l'intensité de l'émotion qui étreignit la Russie et le monde entier quand survint, le 20 novembre 1910, la mort de Léon Tolstoï. Le grand écrivain jouissait d'une renommée universelle. Partout, dans les milieux populaires comme chez les intellectuels, on avait suivi jour par jour avec angoisse les péripéties de son ultime voyage à travers la Russie et de son agonie dans la petite gare d'Aspovo, où l'avait conduit le destin. Il avait quitté Iasnaïa-Polianna quelques jours plus tôt, en grand secret et il avait laissé sa femme, on s'en souvient, une lettre dans laquelle il lui avait dit :

"Je ne puis plus vivre dans les conditions de luxe où j'ai vécu et je fais ce que font d'ordinaire les vieillards de mon âge : ils quittent le monde afin de passer dans la solitude et le calme les derniers jours de leur vie."

Sa mort dans un coin perdu de la terre russe était donc conforme à ses vœux, mais elle mettait dans un cruel embarras les autorités officielles du tsarisme, car le chrétien Tolstoï, apôtre d'une religion d'amour, s'en était allé de ce monde sans se réconcilier avec l'Eglise orthodoxe, qui l'avait excommunié en 1901. A celui qui avait lutté toute sa vie contre l'injustice et la violence, qui avait pris la défense des humbles et des opprimés, le peuple russe aurait voulu rendre un hommage fervent. On ne lui permit pas d'organiser des obseques nationales. La police interdit de faire partir de Moscou des trains spéciaux. Seuls les habitants des villages environnants et de la ville voisine de Toula, auxquels se joignirent quelques délégations de Saint-Petersbourg et de Moscou, purent assister à l'enterrement, qui eut lieu le 22 novembre à Iasnaïa-Polianna dans la plus grande simplicité. Deux mille à trois mille personnes suivirent le cortège jusqu'à la tombe creusée au milieu de la forêt, à l'endroit même où Tolstoï avait voulu reposer, sous une voûte de verdure. Aucun discours ne fut prononcé, mais si l'on en croit les journaux de l'époque, il y aura deux cars de reporters dont l'un sera muni de deux caméras, d'un magnéscope et d'un système sonore complet.

gnation devant l'attitude des milieux dirigeants. Malgré ceux-ci le deuil fut pris par la vraie Russie populaire, par toute l'intelligentsia, et des foules immenses chantèrent le Vietnamien Pamiat, le chant du "souvenir éternel", en l'honneur de Tolstoï.

Le monde entier s'associa à ce deuil. Dans la presse européenne on évoqua la longue vie et l'oeuvre si diverse de l'écrivain qui avait été une des plus nobles incarnations du génie russe. Teodor de Wyzewa lui consacra dans le Temps un long article qui se terminait ainsi : "Tolstoï n'a point fait de révolution, il n'a point fondé de secte ni même de doctrine. Mais qui donc depuis saint François d'Assise et Luther a plus puissamment contribué à réveiller dans les âmes le sentiment chrétien? Qui nous a tous forcés davantage à réfléchir sur les mystères de notre destinée?"

A quel point Tolstoï était alors connu et aimé dans les milieux populaires français, Jules Claretie en fournit un curieux témoignage dans sa chronique de "La vie à Paris" : "Paris, écrivit-il, a donné à Tolstoï un singulier et après tout un véritable hommage. Tous les vendeurs de publications populaires, les camelots des boulevards, mobilisés pour la circonstance, ont débité, comme s'il se fût agi de 'cardes' vulgaires, les oeuvres de l'homme de génie éditées à bon marché et données au rabais. Demandez Napoléon et Alexandre du comte Tolstoï! Voyez Anna Karénine, 50 centimes, 10 sous! Ces annonces inattendues, emplissant le boulevard, faisaient dans le brouhaha de la foule, le bruit des

Trop de films immoraux produits par Hollywood

WASHINGTON - Plusieurs évêques réunis en comité ont demandé hier aux catholiques des Etats-Unis de protester contre ce qu'ils ont appelé la hausse alarmante du nombre de films immoraux produits à Hollywood.

Les évêques ont cité des statistiques fournies par la Légion de la décence, organisme catholique qui cote les productions cinématographiques. La Légion a émis un rapport où elle a dit que le nombre de films immoraux accapare 25 pour 100 de la production totale provenant d'Hollywood, soit une hausse de 10 pour 100.

Les évêques ont souligné que l'importance de ces films s'accroît à des sujets républicains est une source de souci encore plus grande que l'augmentation de leur nombre. D'importantes productions cinématographiques sont consacrées maintenant à de tels sujets, ont-ils ajouté.

Les prélats n'ont fait aucune allusion à des films en particulier. Toutefois, dans son rapport présenté aux évêques au début du mois, la Légion commentait ainsi certains films : "Strangers When We Meet, ce film encourage l'adultère."

Happy Anniversary, ce film ridiculise sordidement les relations prémaritales. Psycho, ce film met l'accent sur le sadisme pornographique.

A l'Art français

A la Galerie "l'Art français" choix de peintres canadiens tels G. Alex, Alex W. Armstrong, Lorne Bouchard, Stanley Cosgrove, Suzor Côté, Maurice Culen, O. de Laal, Marcel Ferron, M. A. Fortin, Arit Gagnon, Ozias Leduc, John Little, H. Masson, R. Pilot, G. Roberts et autres, ainsi que des peintres européens reconnus.

Les auditions-causeries de l'Equipe J. M. C.

Dimanche prochain, à 2h.30 v.m., à la faculté de musique de l'université de Montréal — 2056 rue Maplewood, près Beltingham, M. Jacques Beaudry parlera de la direction d'orchestre, et fera entendre quelques enregistrements. Comme d'habitude, il y aura discussion à l'issue de l'entretien qu'anime Aline Legrand.

11.00 - Les plus beaux disques
11.35 - Radio-Journal
12.00 - Concert
12.35 - Radio-Journal
1.00 - FIN DES EMISSIONS

Horaire de la radio

Jeudi, le 1er décembre

C B F

- 4.30 - Radio-Journal
- 4.45 - CBF métropolitain
- 7.00 - Radio-Journal
- 7.05 - Prière du matin
- 7.20 - CBF métropolitain
- 7.30 - Radio-Journal
- 7.35 - CBF métropolitain
- 8.15 - Radio-Journal
- 8.20 - Nouvelles sportives
- 9.30 - Radio-Journal
- 9.35 - Prière du matin
- 9.58 - Sur nos ondes
- 10.00 - Partage du matin
- 11.00 - Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30 - Cœquiel
- 11.40 - Un homme et son péché
- 11.55 - Vies de saints
- 12.00 - Les Joyeux Troubadours
- 12.00 - Journal de la semaine
- 12.15 - Les Visages de l'Amour
- 12.30 - Le réveil rural
- 12.35 - Nouvelles sportives
- 12.59 - Signal-heraïre
- 1.00 - Radio-Journal
- 1.05 - Heure du dessert
- 1.15 - votre intention
- 1.40 - Arc-en-ciel
- 2.00 - Chats d'oeuvre de la musique
- 3.00 - Variétés
- 4.00 - Radio-Journal
- 4.05 - Une demi-heure avec...
- 4.30 - Votre goût est le nôtre
- 5.00 - Métromagazine
- 5.55 - Sur nos ondes
- 6.00 - Radio-Journal
- 6.05 - Revue d'actualité
- Le Sport ce soir
- 6.30 - Psychologie missionnaire
- 7.00 - Psychologie de la vie quotidienne
- 7.15 - Le tour de chant de...
- 7.30 - Race publique
- 8.00 - Revue des arts et des lettres
- 8.30 - Personnalités en liberté
- 9.00 - Mémoire du temps
- 9.30 - Les livres qui nous ont faits
- 10.00 - Radio-Journal
- 10.15 - Commentaires
- 10.30 - Musique d'apparat
- 10.55 - Nouvelles sportives

Horaires des cinémas

- AUDITORIUM DE L'HOTEL-DIEU: Tokendé (la semaine) - 7.05 - Don Calogero - 8.30
- Beche le lundi
- BIJOU: Le maître de forge: 12.20 - 4.17 - 8.14 - Les copains du dimanche: 2.10 - 4.07 - 8.34
- CANADIEN ET PLAZA: "Ma sœur belle-mère": 1.35 - 4.55 - 8.15
- Centre d'Art de l'Église: Tous les jours: 6 h. 30 à 9 h. 30; dimanche: 3 h. 30 à 6 h. 30; mardi: 3 h. 30 à 6 h. 30; jeudi: 3 h. 30 à 6 h. 30
- Imperial: This is Cinema - du lundi au samedi, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30 et en matinée le mercredi, samedi et dimanche: 12.35 - 4.32 - 8.29
- Le maître de forge: 1.31 - 1.56 - 5.51

NOUVEAU POSTE DE TELEVISION EN 1961

Télé-Métropole a déjà établi une bonne partie de sa programmation

Dès le début de 1961, le poste privé de Télé-Métropole (CFTM-TV, canal 10) commencera à télédiffuser dans la région métropolitaine. Les travaux de construction vont bon train. Le président de Télé-Métropole, M. J.-A. Desève annonce que l'auditorium qui s'élèvera sur l'emplacement de l'ancien théâtre Arcade sera complété le 15 décembre prochain. Trois autres studios sont également en voie de construction. L'auditorium logera 375 personnes et la scène sera de 86 pieds sur 45. L'architecte J.-J. Perrault a apporté une attention toute spéciale à l'acoustique de la salle et au système de haut-parleurs qui sera tout à fait moderne.

Emissions de variétés
On accordera également beaucoup d'importance aux émissions de variétés. Déjà, plusieurs comédiens et artistes très connus ont accepté de participer à certaines émissions.
Ainsi, à l'émission "Sur le bout du banc", on verra les comédiens Paul Berval, Maurice Gaupin, Julien Lippé, Gilles Pelletier et Guy Hoffman. Le journaliste Léon Trépanier promènera les téléspectateurs à travers la ville au cours de l'émission "En calèche".
Des artistes comme Margot Lefebvre, Lucille Dumont, Monique Gaube, Claude Vincent et Jen Roger sont déjà à l'horizon. D'autres noms viendront bientôt s'ajouter à ceux-là.

chansons de compositeurs français et canadiens, tout en expliquant l'origine de ces chansons. L'émission aura pour titre: "Avec plaisir!"
Le jeudi, à "Intimité", Lucille Dumont interprétera des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Elle fera revivre les grands succès de Boyer, Dania, Marjane, Gauty, LaPalma, Mauve, etc. Parmi les compositeurs ou interprètes d'aujourd'hui dont elle interprétera les chansons, on relève les noms de Bécand, Giraud, Brassens, Amouroux, Blanchet, Trenet, Ferré, Piaf, Lavieille, Leclerc, Lévesque, Brel, etc.
Enfin, le vendredi soir, on entendra Claude Vincent, jeune chanteur de la "nouvelle vague".
Les émissions à CFTM-TV débuteront chaque jour dès 3h.52, sauf le samedi et le dimanche, jours où elles commenceront une heure plus tôt.
Au cours de l'après-midi, il y aura des bulletins de nouvelles ainsi que dans la soirée. Des équipes de reporters seront à l'affût des événements d'actualité. Il y aura deux cars de reportage dont l'un sera muni de deux caméras, d'un magnéscope et d'un système sonore complet.

Une innovation
Les décorateurs de CFTM-TV ont inventé une nouvelle technique pour la construction et l'assemblage des décors de télévision. C'est là le fruit de huit années de recherches et d'expérimentation. Il s'agit d'une technique de préfabrication. Grâce à quelques éléments de base peints en trois tons, on pourra assembler rapidement n'importe quel décor. Ces éléments de décor serviront pour six émissions différentes.
La programmation couvrira les sujets les plus divers: sciences, arts, spectacles, agriculture, littérature, religion, opinions, musique, voyages, entrevues, reportages, nouvelles politiques, internationales et sportives.

Le lundi soir, à l'émission "Croisière" Margot Lefebvre accompagnée d'un trio instrumental présentera deux chansons. Des artistes viendront y donner leurs impressions de voyage.
Le mardi soir, Jen Roger chantera trois chansons à la série "Première place". L'émission débuttera par la première chanson au palmarès de la chanson française et canadienne. Puis on entendra une nouvelle chanson qui semble assurée d'un certain succès et l'émission se terminera par un ancien succès populaire.
Le mercredi soir, Monique Gaube présentera plusieurs

TELEVISION

JEUDI	7.45 - Les Collégiens Troubadours	8.00 - C16 de soi	8.30 - Fêtes d'été	9.00 - Rendez-vous avec Michelle	9.30 - Le Téléthéâtre "La Bière"	11.15 - Téléjournal	11.30 - Nouvelles sportives	11.37 - Commentaire	11.45 - Petit théâtre "Valentine, mon amour"	11.50 - Le Grand Duc	12.00 - Édition métropolitaine	12.35 - Nouvelles sportives	1.25 - Le soir	2.00 - Histoire à suivre "J'accuse"	4.45 - Téléjournal	7.00 - Carrefour	7.30 - Cinefeuilleton "Voleur malgré lui"	
	4.00 - Cidre et Carton	4.30 - Junior Roundup	5.30 - Roy Rogers	6.00 - Bachelor Party	6.30 - Métro	6.45 - CBC TV News	6.55 - Sports	7.00 - Seven-O-One	7.30 - Light Road	8.00 - Live a Borrowed Life	8.30 - communicateur Ford Snow	9.30 - Tennessee Ernie Ford Show	10.00 - Lockup	10.30 - Sea Hunt	11.00 - CBC TV News	11.15 - Viewpoint	11.30 - Sports	11.32 - Long métrage "One Big Affair"

Assemblée générale des Festivals de musique

Une assemblée générale spéciale des membres des Festivals de Musique du Québec Inc. aura lieu mardi le 6 décembre 1960, en l'hôtel Windsor, chambre 1122 à 8 h. p.m. Les principaux items à l'ordre du jour seront l'appropriation du budget 1960-61, élaboration de la politique d'expansion et acceptation de plusieurs nouveaux membres.
(Avis conforme à la section 8 des règlements généraux de la Corporation).

A L'ACCORD

Conférence sur l'URSS par M. Albert Pinelle
A L'Accord (1428 Stanley, Montréal), dans le cadre des activités culturelles, dimanche 4 décembre, à 2h.30 précises, se tiendra une causerie sur l'URSS, que prononcera M. Albert Pinelle, déjà connu du public par ses conférences au Gesù et de par la province.
M. Pinelle, d'origine française, a fait ses études d'agronomie en Suisse puis vint s'installer au Canada en 1934. Les exigences de sa profession l'ont conduit à traverser de plus de 50 pays, mettant en valeur son esprit d'observateur et de critique.

Antigone d'Anouilh présentée ce soir par l'U. d'Ottawa

La Société dramatique de l'université d'Ottawa donnera ce soir, à la salle académique, sa première représentation d'Antigone, tragédie d'inspiration antique de Jean Anouilh.
Le spectacle débute à 8h.30. D'autres représentations auront lieu demain et samedi, à la même heure, de même qu'une matinée, samedi, à 2h.30.

ENCORE 15 REPRESENTATIONS

Ce soir, jeudi, relâche
Demain soir 9h.
"Celles qu'on prend dans ses bras"
3 actes de Montherlant du mardi au sam. 9 h.
Le dimanche 7h.30
Tarif spécial pour étudiants
Réservations: WE. 7-8978

Ce soir à 8.40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLUERY - AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA DU CANADA

2e semaine!
CongoCongoCongoCongoCongo
TOKENDÉ
CongoCongoCongoCongoCongo
en plus
DON CALOGERO
Harry Fitzgerald
AUDITORIUM
14-4416 DE L'HOTEL-DIEU

Quelques-unes des personnalités vues ces jours-ci

Me Jean Allaire, Camille Archambault, Roland Côté, Marcel Desjardis, J. A. Desrochers, Marcel Emard, Dr Rosario Fontaine, Henri Henri, Simon L'Anglais, Adéodat Provost, Roland Thibault, Ange Albert Valièle.

Chez François

Le Maison du Bifteck où l'on ne sert que le boeuf vieilli à point
Café St-Jacques
415 est, rue Ste-Catherine
VI. 5-9182
Le seul traiteur à Montréal pouvant servir 5,000 convives et plus à la fois.

ST-DENIS-BIJOU

L'oeuvre célèbre de GEORGES OHNET que CINEMASCOPE et TECHNICOLOR ont paré d'une spectaculaire grandeur
ANTONIO VILAR
VIRNA LISI
LE MAITRE DE FORGES
MARC CASSOT - EVELYNE KER - PAUL FRANKEUR
LES COPAINS DU DIMANCHE

CE SOIR à 8 h. 30 précises - AU STELLA
Dimanche 2h.30 et 7h.30
LE RIDEAU VERT présente
"VOYAGE A TROIS"
Comédie de Jean de Letraz
Réservations et abonnements: VI. 4-1793
4664 Saint-Denis
Pour les Fêtes, offrez des billets de théâtre

Chaque soir le grand succès comique
AU THEATRE ANJOU - 1204, Drummond
"LA BONNE ANNA"
Comédie de Marc Camoletti
avec: MARJOLAINE HEBERT, MARCEL CABAY, BEATRICE PICARD, ROLAND LEFAGE et NINA DIACONESCO
Tous les soirs à 9 h. (Excepté les lundis relâche)
RESERVATIONS: UN. 1-7494-95

CE SOIR à 9h.
DIMANCHE à 8h.
"une charmante comédie!"
CHAMBRE 110
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault
DERNIERE SEMAINE.
EN ALTERNANCE - COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

DEMAIN et SAMEDI à 9h.
2e SEMAINE
FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
"Il est incontestable que la Comédie Canadienne tient là un succès d'affiche..." (La Presse)

Le film qui a fait rire le monde entier
vous fera rire aux larmes à votre tour!
Oh! ma sacrée belle-mère
aussi à l'affiche EN SUPERES COULEURS
LILLI PALMER Entre la vie et la mort

Personne... absolument personne ne sera admis au théâtre après le début de chaque représentation de "Psycho"
Horaires: 12.10 - 2.20 - 4.35 - 6.50 - 9.10
ALFRED HITCHCOCK'S NEW AND ALTOGETHER DIFFERENT SCREEN EXCITEMENT!
PSYCHO
4e SEMAINE
Stationnement, garage Peel-Windor, à partir de 8 h. p.m.

Un film nouveau avec un accent de "GIGI"
SOPHIA LOREN MAURICE CHEVALIER JOHN GAVIN TECHNICOLOUR A L'AFFICHE
STATIONNEMENT Garage Peel-Windor à partir de 8 h. p.m.
PALACE

SOYEZ A LA PAGE et ne manquez pas de voir
"THE APARTMENT"
A MURKIN COMPANY PRESENTATION STARRING
JACK LEMMON SHIRLEY MAULINE FRED MACMURRAY
STATIONNEMENT Garage Peel-Windor à partir de 8 h. p.m.
2e SEMAINE CAPITOL

Her Majesty's, dimanche, 4 déc. à 3 h. p.m.
"UN DES PLUS GRANDS PIANISTES DE NOTRE EPOQUE!" - London Daily Telegraph
DE RETOUR EN AMERIQUE!
shura CHERKASSKY
Scarlati, Beethoven, Moussorgsky, Chopin
BILLETS EN VENTE au Her Majesty's
Prix: \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00

L'obstruction de l'opposition...

(Suite de la première page)
appuyer le rapport majoritaire d'une commission de conciliation. C'est là justement, dit M. Diefenbaker, soutenir le principe de l'arbitrage obligatoire sans le consentement des parties.

Dans le cas qui nous occupe, les ouvriers ont accepté le rapport, les sociétés l'ont rejeté. Le gouvernement est resté neutre pour ne pas être accusé d'avoir exercé la moindre contrainte sur l'une des deux parties. Les compagnies ont déclaré: "Nous ne pouvons pas payer les augmentations demandées". Nous n'avons aucun droit de dire aux compagnies ni à aucun autre employeur: "vous devez faire ceci ou cela".

"Pourquoi pas", demande M. Paul Martin?
Le premier ministre riposte: parce que nous ne voulons pas nous mettre dans la position d'imposer l'arbitrage obligatoire, quand il est entre les employeurs et de ne pas accepter l'arbitrage obligatoire quand les décisions des arbitres sont défavorables aux employés. La position dans laquelle l'opposition se place aujourd'hui est hypocrite et n'est inspirée que par des expédients politiques.

Parlant ensuite de la position du gouvernement dans la situation présente, M. Diefenbaker poursuit: présentement, nous avons déclaré qu'il ne doit pas y avoir d'augmentation de tarifs ferroviaires avant le rapport de la commission MacPherson parce que ces augmentations horizontales ne feraient qu'accroître l'injustice tout souffrent actuellement certaines régions du pays. Je ne veux pas discuter du mérite de l'attitude des parties. Les compagnies disent qu'elles ne peuvent pas payer. Elles nous disent: ou permettez-nous de hausser nos tarifs ou versez-nous un subside. Nous ne voulons pas de subsides dans l'instance actuelle; subside dans le cas présent, c'est-à-dire dans un conflit industriel, voudrait dire que le peuple canadien serait mis à contribution et averti, jour par jour, en cas de conflit pouvant affecter toute la nation, ce qui devrait en faire les frais.

Le Bill actuel n'empêche aucunement les négociations de se poursuivre. Si elles se terminaient heureusement avant le 15 mai, l'effet de cette loi cesserait de l'instant d'une entente. On nous accuse d'imposer une forme d'arbitrage obligatoire en refusant de nous ranger d'un côté. Je réponds avec M. Saint-Laurent, en 1950: "Ce n'est pas de l'arbitrage obligatoire que de prévenir une grève".

Nous n'empêchons pas les négociations de se poursuivre. Nous suspendons le droit de grève, nous ne l'abolissons pas. Ce droit est suspendu jusqu'à la réception du rapport de la commission MacPherson et de l'annonce d'une politique de subsides de la part du gouvernement. La seule raison pour laquelle nous attendons pour agir le rapport de la commission est que ces recommandations auront pour effet d'éviter les injustices créées par l'imposition de taux régionaux discriminatoires. Dès que nous aurons reçu le rapport, nous présenterons une législation nivelant les tarifs. Le gel des taux ferroviaires sera alors aboli. La Commission des transports sera immédiatement saisie de la demande des chemins de fer de hausser les tarifs et de prendre note de sententes collectives intervenues entre les chemins de fer et les cheminots le 1er janvier 1960. Nous promettons que les délais ne seront pas de nature à retarder indéfiniment une décision.

Les droits des ouvriers sont complètement respectés. Nous suspendons l'ordre de grève en attendant que le gouvernement puisse niveler les tarifs ferroviaires. Nous n'avons aucun préjudice aux unions. Mais nous entendons empêcher ce que l'intérêt national nous commande à savoir de prévenir les effets catastrophiques d'une grève transcanadienne des cheminots.

M. Pearson
Le chef de l'opposition a présenté, au bill C-45, un amendement qui se lisait comme suit: "Cette clause ne s'applique qu'en seconde lecture et adoptée de façon arbitraire et discriminatoire les salaires des employés des chemins de fer contrairement aux recommandations d'augmentations de salaires faites par une commission de conciliation établie en vertu de la loi des relations industrielles et des enquêtes sur les conflits ouvriers".
En proposant son amendement, M. Lester-B. Pearson déclare que le gouvernement a parlé avec emphase du caractère indésirable de l'arbitrage obligatoire ou de l'application obligatoire d'un rapport majoritaire, ce qu'il fait maintenant, c'est de rendre obligatoire l'application d'un rapport minoritaire.

Si nous avions été à la tête des affaires de la nation, dit M. Pearson, nous aurions présenté une loi qui ait rendu la grève inutile. Car nous nous entendons avec le ministre du travail pour dire qu'une grève à ce moment est indésirable. Nous aurions ensuite basé notre législation sur le rapport majoritaire accordant des hausses de salaires aux employés, hausses qu'une commission de conciliation a jugées raisonnables et équitables. Nous n'aurions accordé aucune subvention aux chemins de fer en attendant le rapport de la commission MacPherson car nous estimons que les compagnies pouvaient, à même les revenus courants, financer les hausses de salaires demandées.

La différence entre ce que nous proposons et ce que le gouvernement envisage par sa loi, c'est que celui-ci oblige les ouvriers à se priver de augmentations de salaires jugées raisonnables tant que la commission royale n'aura pas fait rapport.
Au lieu d'obliger les compagnies à suivre les recommandations des conciliateurs, le gouvernement a préféré priver les employés, et pour une période indéfinie, d'une somme que les

LE CONSEIL DES ARTS ANNONCE :

\$18,000 en subventions à des éditeurs de langue française

OTTAWA. — Le Conseil des arts du Canada annonce qu'un total de \$18,000 de subventions est accordé aux éditeurs de langue française de Montréal. Une assistance similaire est prévue pour les éditeurs de langue anglaise qui sera annoncée dès le début de l'année.

Ces subventions font partie du programme du Conseil qui désire encourager la littérature par des bourses aux écrivains, des subventions aux éditeurs et l'achat massif d'ouvrages édités pour les distribuer à l'étranger. L'an dernier, le conseil a déboursé un total de \$89,000 pour aider la littérature canadienne.

Ces dernières subventions accordées aux éditeurs ont été recommandées par le jury du comité de langue française. Le Cercle du livre de France reçoit \$2,500 pour la publication de quatre manuscrits: "L'ange interdit", de Jean Simard, "Jeu de masques", par Olivier Mercier-Gouin, "Les pédagogues", par Gérard Bessette, et "L'argent est odeur de nuit", par Jean Filiatreault. La librairie Beauchemin reçoit \$500 pour éditer les "Poèmes" de Pierre Perrault.

Le Canada...

(Suite de la page 3)
urbains et l'emploi industriel a tendance à se concentrer dans le Québec et l'Ontario. Rappels que des études ultérieures analyseront le problème des régions les plus affectées par le chômage et les effets de l'automatisation.

M. Deutch a dit que les prévisions indiquent qu'il y aura une hausse des emplois disponibles dans le secteur des services mais il prévoit une diminution dans les industries productives. Il prévoit que les Canadiens dépenseront davantage pour obtenir des services de toutes sortes.
D'un autre côté, a-t-il affirmé, le Canada dépend largement de son industrie manufacturière et de son industrie de transformation pour son commerce d'exportation.

M. Denton a dit que plus de femmes mariées voudront entrer sur le marché du travail et que l'immigration — selon la politique du gouvernement — se chiffrera entre 75,000 et 125,000 par année.
L'immigration, dit-il, restera un important facteur du taux d'augmentation de notre force ouvrière.

Il se peut aussi que l'augmentation du nombre des travailleurs disponibles échappe au contrôle du gouvernement si la population des campagnes ne cesse de se déplacer vers les villes. Il a noté toutefois, au cours des dernières années, une diminution de l'émigration rurale vers les villes.
Une hausse substantielle du nombre des emplois disponibles sera nécessaire d'ici 1965 si le Canada doit fournir des emplois à toute la main-d'œuvre disponible en dehors de l'agriculture et si le pays veut absorber une partie des chômeurs qui se trouvent actuellement sans emploi.

Il a estimé à 400,000 le nombre de personnes se cherchant un emploi au Canada cette année, soit environ 6 1/2 pour cent de la main-d'œuvre. Si cette proportion doit être abaissée à 3 pour cent, il faudra, en tenant compte de l'immigration de 100,000 personnes par année, créer 1,000,000 d'emplois d'ici 1965.

Il a ajouté que ce chiffre représente une augmentation d'environ 18 à 20 pour cent du nombre des emplois, ce qui constitue plutôt une hausse assez élevée, affirme-t-il. L'augmentation du nombre des emplois disponibles a été de 15 pour cent de 1950 à 1955 et de 17 pour cent de 1955 à 1960.

Quant à la question de savoir si la hausse de la demande de biens et de services sera suffisante pour permettre une hausse de la production et ainsi permettre une augmentation de l'emploi, il dit que c'est là l'une des plus importantes questions qui doivent faire l'objet du comité du Sénat.
Cela équivaudrait, en tout état de cause, à l'arbitrage obligatoire. Présentement, les unions acceptent les recommandations. En 1950, elles les avaient refusées. Mais il s'agit de simples recommandations qui ne lient point les parties. En fait, depuis 1955, il y a eu 43 rapports de conciliateurs dont 23 ont été rejetés par les syndicats et 20 par les patrons. Les recommandations ne lient point les parties, même dans le cas d'un rapport majoritaire. Le seul moyen de lier les parties est de recourir à l'arbitrage obligatoire. Si nous acceptions présentement le rapport majoritaire et forçons les compagnies à suivre ses recommandations, nous posons le principe que, dans tout futur conflit industriel, les parties devraient accepter les rapports de conciliateurs, même si les syndicats s'y objectent.

En 1950, le gouvernement de l'époque imposa l'arbitrage obligatoire. Pour éviter de recourir à cette mesure, nous avons choisi le procédé actuel. Nous ne voulons pas poser un précédent indésirable. Ce pourrait être présentement une solution facile mais qui, pour l'avenir, comporte bien des dangers.

Nous a-bien préféré laisser la porte ouverte à de nouvelles négociations. Nous préférons donc intégralement les droits des deux parties en cause. Nous aurions pu, certes, laisser la grève se déclencher. Mais le gouvernement a refusé. La cause des conséquences désastreuses d'un arrêt de travail. En 1950, après quelques jours de grève, M. Saint-Laurent a choisi de créer l'urgence nationale. Nous nous avons préféré prévenir l'état d'urgence nationale. Nous agissons pour donner entière liberté aux parties de reprendre leurs négociations. C'est une méthode beaucoup plus raisonnable et équitable que de laisser une grève provoquer des effets désastreux.

La carte...

(Suite de la première page)
L'administration Drapeau-Saulnier croit qu'un programme de dépenses capitales doit être tracé pour plusieurs années à venir.
Aussi demande-t-elle que d'abord soit tracé un plan directeur montrant l'ensemble des travaux d'envergure qu'il conviendrait de réaliser dans les prochaines 25 années et comprenant notamment les travaux suivants: voies souterraines pour transport en commun, autostrades et autoroutes, voies étagées, tunnels, viaducs, ponts souterrains, grands parcs publics, édifices municipaux, centres culturels, projets de démolition de taudis et de rénovation urbaine, garages pour stationnement, auto-silos et autres travaux d'importance.

Ce plan directeur sera soumis au Conseil en même temps que le budget de l'année 1962-63. A la même occasion l'administration devra aussi soumettre un programme de six ans comportant les projets devant être exécutés en premier. Le programme de dépenses capitales deviendra donc une liste de priorité.
"Si nous devons préparer un programme de dépenses capitales, dit M. Saulnier, il faut savoir d'abord comment ces travaux s'agenceront avec les développements futurs de Montréal. C'est pourquoi nous proposons d'abord le plan directeur qui prévoit pour 25 années à venir et un programme de dépenses capitales de six ans basé sur le plan directeur. Cela est beaucoup plus réaliste".

Il appartiendra ensuite à l'administration de déterminer qui devra préparer le plan directeur et le programme de dépenses capitales. Il y a tout lieu de prévoir qu'un comité sera formé à cet effet.
Autres amendements
D'après les autres amendements adoptés hier par l'exécutif on constate que l'administration veut substituer un "Syndic du conseil" au "Leader du conseil municipal". Ce syndicat veillera aux prérogatives des membres du conseil et présidera les séances du comité plénier.
Ses devoirs et attributions seront régis par les règles du conseil ou par règlement. Le syndicat sera nommé par le conseil sur recommandation du comité exécutif.

Montréal demandera aussi le pouvoir de hausser les amendes pour les contraventions aux règlements municipaux. Selon le désir du conseil ces amendes pourront être au maximum de \$100, pour la première offense; d'au moins \$100, et d'au plus \$500 pour la deuxième offense et pour la troisième offense, si elle est commise dans les 12 mois suivant la première. L'amende pourra être de \$500 à \$1,000.
Le bill de Montréal comportera aussi une clause concernant la réglementation de la circulation dans les rues. L'administration veut obtenir le pouvoir d'établir des sens uniques dans les rues.
L'administration demande aussi le pouvoir de révoquer les arrêtés d'autobus.
Une autre clause du bill demande le pouvoir de forcer le propriétaire d'un terrain de céder gratuitement à la Cité les rues et ruelles qui pourraient être comprises dans un lotissement au moment de la subdivision ou de la redivision.

Le chef...

(Suite de la première page)
L'ancienne administration avait formé un tel comité, au début de l'été dernier, sous la présidence de M. Alfred Gagnard. Ce comité cependant n'a pas eu le temps de rédiger le code.
M. LANGLOIS A 37 ANS DE SERVICE
Le directeur Albert Langlois qui est âgé de 61 ans compte 37 années passées au service de la police.
Il a débuté dans la force constabulaire de Montréal en 1923. Six ans plus tard il devenait sergent. Lieutenant en 1930, il fut promu capitaine en 1938.
En 1940 il prit congé du service pour s'engager dans l'aviation canadienne avec le grade d'officier-pilote. En 1945 il revenait au service de la police après avoir conquis le grade de chef d'escadron. Un an plus tard il était promu inspecteur et en 1947 prenait la direction du service.
En 1954, à la suite de l'enquête sur la moralité, M. Langlois a quitté temporairement le service pour y revenir environ deux ans plus tard après avoir eu gain de cause en cour d'Appel.

Les troupes...

(Suite de la page 5)
avec lequel le premier ministre a récemment signé un accord de principe. Souvanna Phouma a invité également Phoumi Nosavan à participer à un gouvernement d'union nationale groupant les trois tendances, communiste, neutre et pro-occidentale mais le général dissident a catégoriquement rejeté cette proposition.
Des émissaires transfluges
Hier, une mission de paix de sept membres qui devait rentrer à Vientiane après être allée à Savannakhet, quartier général de Nosavan, n'est pas revenue. Les sept députés étaient partis hier matin à bord de deux avions mais les appareils sont rentrés vides hier soir. Un des pilotes a dit croire que les sept envoyés reviendraient aujourd'hui mais certains milieux pensent qu'ils ont bien pu se rallier eux aussi à la rébellion.
Par ailleurs, une certaine tension persiste entre les rebelles et le commandement de la base française de Seno: celui-ci se refuse à reconnaître d'autre autorité que le gouvernement légitime de Souvanna Phouma.

350 participants...

(Suite de la page 3)
culturelles, de même que sur les structures gouvernementales fédérales et provinciales et sur l'organisation politique aux niveaux de la province et de la circonscription électorale.
Les discussions seront animées par des panélistes parmi lesquels figurent de nombreux représentants du Québec, dont MM. André Laurendeau, Marcel Dubé, Pierre Harvey, Marc Thibault, Léon Dion, Albert Breton, Guy Rocher, Roger Provost, Michel Chartrand, Philippe Vaillancourt, Jean-Claude Lebel et Michel Forest. L'auditoire entendra également des communications du premier député du Nouveau parti aux Communes d'Ottawa, M. Walter Pitman, de Peterborough, et du leader-fondateur du Nouveau parti démocrate de Terre-Neuve, M. Ed Finn.
Le Comité national du Nouveau parti tient un autre colloque semblable les 10 et 11 décembre, à Calgary, pour les citoyens de l'ouest du pays. Ces rencontres font suite à des centaines de consultations locales qui se poursuivent depuis plus de deux ans à travers le pays. Il y a également eu un grand colloque national du Nouveau parti, à Winnipeg, en 1959. Les promoteurs du projet accélèrent présentement leurs travaux en prévision du congrès de fondation du Nouveau parti, qui aura lieu à Ottawa à la fin de juillet et au début d'août de l'année prochaine.

Si l'on peut...

(Suite de la page 3)
population. Et quelle différence y avait-il, même s'il avait remporté le cheque au vendeur de fertilisants, plutôt qu'à l'acheteur? a ajouté M. Riendeau.
Le député de l'opposition a déclaré que le gouvernement libéral tente de donner des leçons aux députés de l'Union nationale, alors même que le parti libéral a fait fonctionner "une infernale machine électorale" dans son comté au cours de la dernière campagne électorale.
De l'argent a été distribué

pour tenter d'acheter des votes, a-t-il dit, et le parti libéral avait préparé une liste de gens dont les noms pouvaient servir à faire passer des télégraphes — plus d'une fois.

La GRÈVE à la

"Sperry Gyroscope Company of Canada, Ltd."

A ST-LAURENT

La grève légale se poursuit depuis le 15 septembre à la "Sperry Gyroscope Company of Canada Ltd.", qui est au Canada une des deux subsidiaries de la gigantesque corporation américaine Sperry-Rand. L'autre section canadienne est située à Ottawa.

Les employés de ces deux usines canadiennes sont syndiqués. A Montréal, ces employés sont représentés par l'International Union of Electrical, Radio and Machine Workers, communément appelée I. U. E. Plusieurs conventions collectives ont été négociées par la IUE pour l'usine de Montréal depuis l'obtention du certificat de reconnaissance syndicale en 1954.

La dernière de ces conventions collectives expirait le 2 décembre 1959.

En octobre 1959, l'union soumettait ses amendements pour le renouvellement de la convention comprenant plusieurs améliorations des bénéfices et des salaires.

La compagnie refusa catégoriquement les revendications de l'union et ne présenta aucune contre-proposition.

Le litige fut soumis à la conciliation et à l'arbitrage tel que prévu par la loi. Ces procédures s'éternisèrent jusqu'en août 1960. Durant toute cette période, aucune offre ne fut soumise par la compagnie.

Le Conseil d'arbitrage rendit sa décision et ses recommandations le 19 août 1960. Malgré l'insatisfaction que lui causèrent ces dites recommandations, l'union accepta quand même de voter en faveur de celles-ci afin d'éviter une grève. La compagnie refusa carrément de les reconnaître et alors, pour la première fois depuis le début des négociations en octobre 1959, soumit une offre.

L'offre de la compagnie, à l'exception de deux points de moindre importance, était sur tous les autres points très inférieure aux recommandations du Conseil d'arbitrage. En fait, la compagnie ignore même complètement certains points faisant l'objet des recommandations du Conseil d'arbitrage.

C'est à ce moment qu'un scrutin secret fut pris parmi les employés, qui par une écrasante majorité, se prononcèrent en faveur de la grève. La grève commença le 15 septembre.

Depuis le début de la grève la compagnie écarte toute tentative dans le but de négocier un règlement et refuse avec persistance tout compromis quant à son offre.

Plutôt elle a mis en oeuvre un programme visant au sabotage de la grève et à l'abolition de l'union choisie par ses employés pour les représenter. Elle a fait usage de pression, d'intimidation et par la menace a forcé certains grévistes à briser les rangs. Elle a même embauché des briseurs de grève pour remplacer les hommes et les femmes qui défendent leurs droits et leur dignité humaine.

Malgré tout, notre grève se poursuit. L'union internationale a assuré à ces courageux grévistes tout son appui.

La plupart de ces grévistes sont des employés possédant de longues années de service à la Sperry. Ils sont déterminés à préserver leurs droits, leur dignité humaine, leur union et le principe de négociation collective honnête dans un esprit de compromis mutuel.

Les grévistes profitent de l'occasion pour prier quiconque en quête d'emploi de ne pas se présenter ou accepter un emploi à la Sperry. Ils demandent aux gens de ne pas agir comme briseurs de grève au service de la compagnie alors qu'ils combattent et se sacrifient pour protéger leurs droits et leurs emplois.

Les grévistes vous demandent de VOUS TENIR LOIN DE LA COMPAGNIE SPERRY GYROSCOPE tant et aussi longtemps qu'ils seront EN GREVE.

Cette annonce est payée par le local 514 de l'Union internationale des ouvriers des industries électriques, de radio et de machines-outils (I. U. E.)

Fabrication de...

(Suite de la page 3)
Les travaux de construction des locaux sont en cours. Près d'une trentaine d'ouvriers ont creusé les fondations d'une bâtisse de 42 000 pieds de longueur par 32. Il s'agit de la première des quatre installations de cette industrie qui emploiera environ 150 personnes.
Les poutres d'acier qui seront manufacturées serviront généralement à l'érection de ponts et d'édifices importants, et elles seront offertes aux constructeurs dans un rayon de 500 milles.
St-Gédéon-de-Beauce est situé à quelque 25 milles de la frontière de l'Etat du Maine. Cette localité compte une population d'environ 1,500 habitants.

Geste courtois souvent oublié

Le conducteur courtois n'hésite pas à céder passage à la voiture qui veut devancer en certaines circonstances. Le Comité provincial de la Sécurité Routière (Prudential) désire rappeler ici que c'est une infraction à la loi des véhicules-moteurs d'augmenter la vitesse quand le conducteur revendique le droit de passage. Cette manie de boucher est très condamnable, car elle provoque chaque année de terribles accidents. Sachons être courtois en temps et lieu.

Entrée Aide Universitaire Mondiale

LA CORNE AU TRESOR

Vente d'Artisanat

Du 28 novembre au 2 décembre de 11 hres a.m. à 9 hres p.m. AU CENTRE SOCIAL DE L'U. DE M.

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL
(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59.)
Prix: \$3.00 par an (50 numéros)
NOM
ADRESSE
SIGNATURE
(Découpez et postez dès aujourd'hui!)



Mmes Gustave Boulanger, Camille Huppé, Jean Allaire et Henri-Paul Lemay, discutent des arrangements relatifs au Gala du commerce qui aura lieu demain soir, 2 décembre, à l'hôtel Reine Elisabeth, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Gagnon. Ce gala qui réunit chaque année l'élite canadienne-française, est sous les auspices de l'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

La Femme au Foyer et dans le MONDE

Le vent a l'air de tourner pour vrai et pour le mieux

Ceux et celles qui s'intéressent vraiment à la chose publique ont été comblés par deux bonnes nouvelles dans les journaux de fin de semaine: la réorganisation rationnelle et énergique de la police de Montréal et le refus non moins énergique de M. Lesage, de continuer à "entendre" en Chambre, les fabricants de mythes et de faux problèmes, s'exprimer de la façon suivante: "des rongeurs bipèdes qui essaient de saper nos structures démocratiques en voulant détruire notre clergé".

La réorganisation réelle de la police n'arrive pas trop tôt. La situation pourrait difficilement être plus grave: tout le monde a le sentiment très net que Montréal n'offre plus qu'un semblant de sécurité à ses citoyens. Et si c'est exact qu'un organisateur étranger de congrès, venu à Montréal par affaires, ayant été attaqué, battu et volé en pleine rue, a écrit au maire de la métropole pour l'avertir qu'il mettrait Montréal sur sa liste noire et regarderait ailleurs pour sa prochaine organisation, il est vraiment difficile d'attendre plus longtemps pour tenter de rétablir l'ordre. Vols et meurtres en série n'ont duré que trop longtemps. Et il n'y a pas que le personnel des banques, dévalisées très souvent en plein jour, des pharmacies et des bijouteries, des écoles et des bibliothèques saccagées tant et plus, par des bandes de jeunes qui ne savent que faire de leur désœuvrement, il n'y a pas que le personnel de toutes ces institutions qui va se réjouir de pouvoir compter enfin sur la surveillance organisée de la police, mais les parents aussi. Les parents qui ont des enfants en bas de vingt ans. Plus d'ordre dans la ville, tout de suite la moralité publique monte de quelque point qui déjà protègent un peu moins mal l'enfance et l'adolescence en dehors du foyer. Si l'on réussit à rétablir suffisamment l'ordre pour retrouver une sécurité normale, alors la moralité publique, actuellement de plus en plus basse, aura de grandes chances de se mieux rétablir vraiment. Et les parents qui ont encore des soucis de bonne éducation seront aidés d'autant. Si seulement on pouvait trouver les moyens par l'organisation rationnelle des sports, du travail et des loisirs, d'enrayer la plaie des bandes organisées chez les jeunes qui travaillent systématiquement à la dégradation de leurs recrues, très souvent sous la direction d'adultes dévoyés, on aurait fait un grand pas contre la délinquance. Certainement que bien des parents vont reprendre courage dans leur oeuvre d'éducation en apprenant qu'il y aura très prochainement, il faut l'espérer, peut-être même avant une année, plus d'ordre et plus de sécurité dans la ville. D'ailleurs rien qu'à l'annonce de ce projet en voie d'exécution, plusieurs organisations et bureaux d'affaires vont très probablement liquider eux-mêmes leurs entreprises de démolition civique et morale et quitter la ville.

Quant aux fabricants, maladroits ou non, de mythes et de commérages sous le signe de la démocratie outragée ou de la religion bafouée, il y a assez longtemps qu'ils travaillent consciemment ou non à brouiller toutes les situations et toutes les discussions. Nous avons assez de problèmes vrais, graves, épineux, de règlement difficile, dans un pays comme le nôtre à double texture et à divers climats, sans nous fabriquer de faux problèmes et des difficultés imaginaires. A seule fin d'alimenter artificiellement de supposés débats politiques sonores et creux. L'énergique attitude de M. Lesage, qui a réussi à faire ravalier au député de Labelle, sa phrase épique sur les rongeurs anti-démocratiques... mérite d'être applaudie par tous ceux qui ont droit de vote et même les autres ayant quelque souci de la chose publique et des affaires du pays.

Germaine BERNIER

Le bal des ouvrières de la robe a maintenant 15 ans

Un seul syndicat canadien organise un bal annuel

Dis-sept jolies midinettes, membres de l'Union internationale des ouvrières du vêtement pour dames, vont rivaliser pour le titre convoité de Reine des Midinettes lors du bal annuel de l'industrie de la robe qui aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont Royal, le 3 décembre.

Le bal, unique pour un syndicat au Canada, est conçu d'après les célébrations tenues chaque année par les midinettes de Paris, pour célébrer la fête de leur patronne, Sainte Catherine à Montréal. Le Bal des Midinettes de l'UIOVD est une tradition vieille de plus de 15 ans.

Les 17 concurrentes de cette année ont été nommées par des camarades de travail dans différents ateliers de la cité. Montréal est le centre-clé au Canada pour la fabrication des vêtements féminins. L'UIOVD compte à elle seule plus de 12,000 membres employés dans des ateliers de la région de Montréal.

Yvette Charpentier, directrice de l'éducation pour l'UIOVD, a annoncé que la Reine 1961 serait choisie pour sa personnalité, son intelligence et son apparence par un jury sélect composé du comédien Paul Dupuis, Antoinette Giroux et André Champagne vedettes de la scène et de la télévision.

"Il ne s'agit pas d'un concours de beauté, bien que beaucoup de jeunes filles de notre industrie feraient bonne figure dans n'importe lequel de ces concours", dit Mlle Charpentier. "Notre Reine est une jeune fille qui est le symbole des ouvrières de notre industrie."

Cette année, il est tout probable que la candidate élue qui remplacera Lisa Pronovost, Reine 1960, jouera un rôle plus important que celui tenu par les reines précédentes alors que cette année on assistera à l'inauguration de la campagne de l'étiquette syndicale pour l'industrie de la robe et la ga-

Curieuse conséquence du climat chaud

WASHINGTON. — Plus il fait chaud, plus il faut manger, ont déclaré les spécialistes de l'armée américaine.

Les militaires habitant des déserts où la température s'élève jusqu'à 105 degrés consomment environ 400 calories de plus par jour que ceux qui sont installés sous un climat tempéré. De plus, ils gagnent du poids, gain qui est probablement provoqué par une augmentation de leur consommation d'eau.

Il y a plusieurs facteurs qui font que ceux qui sont soumis à un climat plus chaud ont besoin de plus de nourriture: l'accroissement de la circulation sanguine, qui a pour but d'aider le corps à s'habituer à la chaleur; une plus grande activité des glandes sudoripares et une perte de calories due à la sudation.

Cours de liturgie pour tous les laïcs

Vendredi, le 2 décembre, à 8 h. du soir, le père Eric Volant, sous-prieur du monastère des Premontres et curé de Saint-Bernard de Lacolle, donnera un cours sur "l'Avenement du Christ".

Tous, religieux et laïcs, sont les bienvenus au cours de vendredi soir prochain, qui sera une préparation au mystère de Noël.

Information: l'Apostolat Liturgique, 460 est. rue Lagauchetière, Victor 5-0787 ou Victor 2-0287.

Un musée de l'enfant en Hollande et les initiatives qui s'y rattachent

Le "Centre national d'information" est dû à l'initiative et à l'enthousiasme d'une femme: madame Sandberg — L'éducation des enfants: une oeuvre difficile à laquelle peu d'adultes se préparent — Un cours sur l'éducation de l'enfance qui dure quatre années — Actuellement, le taux de la mortalité infantile aux Pays-Bas constitue la plus faible moyenne du monde entier

A Rotterdam, deuxième grande ville de Hollande, parents et éducateurs peuvent bénéficier auprès du "Centre National d'Information" d'une précieuse orientation et de conseils judicieux sur l'éducation des enfants. Avant de porter ce nom, ce centre était plutôt à l'origine un genre de musée offrant des pièces de documentation sur l'éducation des jeunes.

Le Centre d'Information organise de nombreuses expositions fixes et itinérantes; la bibliothèque en est bien dotée; il

Comment vos pensées peuvent vous garder bien portant

La moitié des malades aujourd'hui souffrent d'un mal qu'ils pourraient guérir eux-mêmes! Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de décembre ce qui cause la "maladie psychosomatique" et comment vous devez diriger vos gestes et vos pensées si vous voulez éviter cette affection, la plus répandue qui soit. Achetez votre Sélection de décembre dès aujourd'hui!

dispense cours et conférences. Toute personne désireuse d'obtenir quelque renseignement quant aux soins et à l'éducation de l'enfant, peut communiquer par téléphone ou par écrit avec ce centre d'information. Deux fois par jour, le musée est également ouvert aux visiteurs. Les expositions qui y séjournent en permanence portent sur les sujets suivants: "Les jeux et les jouets", "Les soins de l'enfant offre un étalage de tout l'équipement nécessaire à l'enfant au cours de sa première année; on y trouve aussi des modèles de vêtements d'enfant, dont plusieurs très pratiques et non dépourvus d'originalité.

On peut à titre privé ou comme association emprunter la documentation de ce musée. Les collections destinées aux prêts se présentent sous plusieurs aspects: 1. Soins de l'enfant — 2. Fêtes d'enfant (avec suggestions quant à la conception de bonnets de papier, de guirlandes de papier, de marionnettes, quant à la présentation d'ombres chinoises, à la fabrication de masques; on offre aussi des plaquettes sur les caractères, chansons, jeux...) — 3. Modelage à l'aide de matériaux ne coûtant rien en soi (glands, pommes de pin, coquillages, boîtes d'allumettes, cure-pipes type chenillette, liège,

etc.) — 4. Activité de groupes ou de clubs de jeunes — 5. Décoratifs et ornements de Noël. Quant aux expositions itinérantes, elles se font sous l'égide de représentants du musée qui les accompagnent de données explicatives. L'une de ces expositions ambulantes traite de la sauvegarde de l'enfant. Elle souligne le fait que l'enfant ne saurait être à l'abri de tout danger, mais doit par contre apprendre à reconnaître l'approche du danger et à s'en écarter.

Initiative d'une femme C'est à l'initiative et à l'enthousiasme d'une femme, Mme M. E. H. Sandberg, que l'on est redevable de l'établissement du Centre National d'Information. Tout cela remonte à la lointaine année 1898, alors que Mme Sandberg était au nombre des visiteurs de "l'Exposition nationale du travail féminin," présentée à l'occasion de l'accession de la reine Wilhelmine au trône de Hollande. Mme Sandberg y fut frappée, en effet, du manque presque total d'attention accordée au rôle de mère. Il lui semblait, au contraire, que l'orientation de la mère dans les soins et l'éducation de l'enfant aurait pu constituer un champ fertile en directives de toutes sortes. (A suivre)

Danse, voyage et mariage

Rosario et Roberto Iglesias, deux Espagnols de Barcelone, gardent un doux souvenir de Montréal car c'est ici qu'ils se sont mariés au printemps dernier.

Et Esperanza, la sœur jumelle de Rosario, se souvient encore de la cérémonie qui l'amusa quelque peu.

La ressemblance est telle que le prêtre ne savait laquelle il devait marier et dut se résoudre à demander:

"Eh bien! laquelle se marie?" Une fois la question éclaircie, le mariage se déroula sans encombre et Rosario et Roberto — les deux étoiles de la troupe de danseurs espagnols qui est revenue au Canada après une première tournée triomphale — filent le bonheur parfait.

Esperanza Galan est la vedette de la troupe. Ils sont dix danseurs qui parcourent l'Europe et l'Amérique du Nord, sauf pendant l'hiver, alors qu'ils se réfugient sous le soleil de Barcelone.

Les jumelles, âgées de 22 ans, dansent depuis qu'elles ont 14 ans. Toutes menues, elles mesurent moins de cinq pieds et pèsent moins de 100 livres.

Quoique à la ville elles ne se voient pas de la même façon, elles ont toutefois la même coiffure, cheveux tirés vers l'arrière, comme le veut la mode espagnole.

PARTIE DE CARTES

Lundi, le 5 décembre, à deux heures aura lieu la partie de cartes mensuelle organisée par les dames patronnesses du Centre social Sainte-Brigide, 1389 rue Maisonneuve. Il y aura prix de présence et goûter. Le public est cordialement invité. Information: L'Alfontaine 2-1781.

Carnet mondain

LE GALA DU COMMERCE

Le gala du Commerce, sous les auspices de l'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal, aura lieu aux salons de l'hôtel Reine-Elisabeth, vendredi, le 2 décembre, sous le patronage de Son Exc. le lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Onésime Gagnon. Parmi les invités, il convient d'ajouter, aux listes déjà parues, les noms de MM. et Mmes Lucien Arcand, Camille Barbeau, Marcel Boyer, Hervé Belzile, Lucien P.-Bélair, Léo-E. Boissonnault, François Beaugard, Alain Belzile, Roland Chagnon, Gaston Deschamps, Noël Deschênes, Roland Dumais, Paul-E. Dufresne, André Godon, Lucien Genet, Wilfrid Girouard, Dr et Mme Arthur Lefebvre, MM. et Mmes Paul Ladouceur, Robert Ladouceur, Dr et Mme Philippe Landry, MM. et Mmes Paul-H. Lafleur, Henri Ouimet, Gérard Parizeau, Jean-Paul Pilon, Jean-Paul Rouleau, André St-Onge, Ange-Albert Vallée, Marcel Vincent et Jacques Varin de Montréal.

Parmi les invités de Québec: MM. et Mmes Paul Audet, Roland Dulac, Henri Martineau, Dan V. McCaughey, Tancrède Sicard, Benoit Vachon, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt, De Sherbrooke: MM. et Mmes Conrad Brassard, Charles-E. Bélanger, Jacques Lagasse, Yvon Sirois, De Chicoutimi: M. et Mme Léo Lessard, De Hull-Ottawa: MM. et Mme Lucien Massé, Roger Séguin, J.-F. Simard, Pierre Séguin.

ALLIANCE FRANÇAISE

Une conférence illustrée de projections en couleurs sera donnée à la prochaine réunion de l'Alliance française de Montréal, par M. Philippe Pinchemel, professeur de géographie à l'université de Lille et professeur invité à l'université de Montréal. C'est la cinquième réunion de la saison et elle aura lieu à la salle de bal du Ritz Carlton, mercredi, le 7 décembre, à huit heures quarante-cinq précises.

Sujet de la conférence: "Dans les Alpes françaises: images de la Vanoise."

CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT

Causeries et soirées de danses occupent les loisirs au Centre culturel d'Outremont. Les célibataires sont invités en particulier à la soirée de samedi,

le 3 décembre. Il y aura musique d'orchestre et Jean Wilkins sera le maître de cérémonie.

LA COUTURE CHEZ SOI



Cette charmante petite robe a deux versions de manches; les plus longues sont tout indiquées pour la présente saison. Tissus de coton ou de laine pour tous les jours; taffetas pour les jours de fête.

Le patron imprimé no 9231 est offert pour les âges de 6, 8, 10, 12 et 14 ans. La grandeur 10 requiert 3 verges et 7 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des patrons, LE DEVOIR, 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Magasin du Carré Philipps ouvert jusqu'à 9 p.m.

ce soir et vendredi

Samedi:

9 a.m. à 5.30 p.m.

BRIQUET STERLING

Très mince — moins d'un quart de pouce — le plus élégant briquet d'argent au monde. Merveilleusement façonné, modèle distingué, dessin de Vannerie, mécanisme d'argent sterling.

Sterling, 22.50

Autre modèle, or 14 carats, 160.00

CARRÉ PHILLIPS DORVAL ROCKLAND

Service d'achats Téléphone: UN. 6-1411 Local 391

VENEZ ET EPARGNEZ CHEZ

FOREST HILLS

FACTORY OUTLET

Rue West Canal, Winooski, Vermont

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 10 P.M. Y COMPRIS LA FETE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Chaleur et confort pour les jours froids... Bottes en cuir pour dames et fillettes



5.97 Rég. 8.95

Bottes en cuir avec bande de fourrure transformable. Choix de coloris: noir, gris, rouge ou cendré. Semelles en caoutchouc mousse. Grandeurs 4 à 10.

Magasinez dès maintenant pour Noël: votre argent vous sera entièrement remboursé, MEME APRES NOEL sur tout achat fait maintenant

Pour Noël donnez une TABLE RADIO Hi-Fi Super-Deluxe 10.97

Ne payez pas 3.98 l'ensemble Pour vous Mesdames! Cadeaux déjà emballés Ensemble de jupon et culotte

1.68 L'ENSEMBLE

Ne payez pas 3.98 l'ensemble Deux-pièces pour garçons!

Ensembles de pantalons en velours coté avec chemises assorties en flanelle. Grandeurs 3 à 8.

1.68 L'ENSEMBLE

Sous la direction personnelle de M. Edouard-J. LeBlanc

Politique d'achat au Canada prônée par l'économiste de Steel Co of Canada

Influence sur l'emploi

NIAGARA FALLS — "Si le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario, et toutes leurs agences, et les gouvernements municipaux de nos deux grandes provinces industrielles, adoptaient immédiatement une politique d'achat au Canada", plusieurs de nos problèmes économiques actuels seraient en bonne voie de solution," a déclaré hier ses jours derniers M. Stuart Armour, conseiller économique de la Steel Company of Canada, Ltd.

Portant la parole au cours d'une réunion du Club canadien de cette ville, M. Armour a exprimé une inquiétude profonde quant à l'absence d'action réelle de la part du gouvernement en vue d'obtenir au malaise de l'industrie secondaire du Canada qui est responsable en grande partie de l'étendue du chômage actuel. L'économiste de la Steel Co doute également de la valeur de la politique annoncée récemment par le gouvernement qui vise à accroître le commerce d'exportation des manufacturiers canadiens.

M. Armour a déclaré que "si seulement un quart du zèle et de l'énergie consacrés par les chefs de gouvernements au commerce d'exportation de nos manufacturiers était accordé à l'amélioration de notre marché national, plusieurs de nos difficultés diminueraient rapidement."

L'économiste de la Steel Co a affirmé que lorsque d'autres pays subissent des conditions économiques défavorables ils adoptent ordinairement une attitude ferme visant leur propre intérêt. "Ils ne présentent d'excuses pour ces mesures, dit-il, et parce qu'ils ne se soucient pas de l'opinion des autres pays, leur action est applaudie."

Mais au Canada, il semble que nous n'agissions jamais ouvertement dans notre intérêt parce que nous craignons la critique des autres pays.

"On ne peut douter, comme le gouverneur de la Banque du Canada y a fait largement allusion, que le marasme actuel de l'industrie manufacturière constitue un danger véritable pour le Canada."

"Cependant, les différents gouvernements qui depuis quelque temps ont fait connaître leurs attitudes dans les discours du trône, ne semblent vouloir faire autre chose que de pallier à la situation actuelle en créant une machinerie administrative

Copperstream Mines conclut un accord

Avec Noranda Exploration Co et Sogemines Development Ltd

Un accord a été conclu avec Noranda Exploration Company Limited et Sogemines Development Limited, rapporté-t-on dans un communiqué de Copperstream Mines. Cet accord prévoit le développement de la portion de la propriété de Copperstream ou des sondages ont prouvé une teneur en cuivre de 2 p.c. à 6 p.c. et où des travaux antérieurs, exécutés sous la direction de Copperstream, avaient permis la découverte d'une certaine quantité d'or. Selon les termes de l'entente Copperstream et ses deux associés ont acquis un territoire supplémentaire dans le canton de Figury pour donner la protection et l'envergure nécessaire au programme de développement envisagé, lequel comporte des travaux géophysiques détaillés à l'aide de méthode de polarisation inductive.

Noranda Exploration Company Limited est une filiale de Noranda Mines Limited, et Sogemines Development Limited est une filiale de Sogemines Limited, compagnie canadienne à capital belge.

Copperstream continuera ses travaux d'exploration sur la portion restante de la propriété où des filons d'or ont été découverts par des forages au diamant.

Copperstream possède, en outre, de claims dans le canton de Joutel où Prospectors Airways et Kerr-Addison ont fait d'importantes découvertes de cuivre, mentionnées-t-on sur la fin du dit communiqué.

Webb & Knapp (Canada) Ltd fait un emprunt intérimaire de \$50,000,000.

Pour la construction de la place Ville-Marie

Webb & Knapp (Canada) Limited annonce la signature, avec sept grandes banques américaines, d'un accord visant un emprunt intérimaire de \$50 millions pour la construction de la Place Ville-Marie. La réalisation de cette entreprise gigantesque de Webb & Knapp (Canada), au cœur de Montréal, coûtera \$80 millions.

Cette transaction a été également annoncée à Londres par l'Eagle Star Insurance et la Second Covent Garden Property Co., les deux compagnies britanniques associées à l'entreprise de Place Ville-Marie.

La banque qui a conduit les négociations de l'accord portant sur le prêt de \$50 millions est Morgan Guaranty Trust Co. de New York. Les autres sont: Chase Manhattan Bank, New York; Chemical Bank, New York; Trust Co., New York; Northern Trust Co., Chicago; Marine Trust Co., Western New York, Buffalo; Cleveland Trust Co., Cleveland; et State Street Bank & Trust Co., Boston.

Le groupe de banques achètera pour \$50 millions (en devises des Etats-Unis) d'obligations de première hypothèque à 6 1/2% Place Ville Marie Corporation, échéant le 31 décembre 1962. Un financement à long terme — qui remplacera ce prêt intérimaire de construction et prendra la forme d'une autre émission de \$50 millions d'obligations de première hypothèque souscrite par une grande compagnie d'assurance — a été annoncé le 6 octobre 1960.

Le 27 octobre 1960, on a annoncé que la Place Ville Marie Corporation, autrefois filiale en pleine propriété de Webb & Knapp (Canada), est devenue filiale en pleine propriété de Trizec Corporation, Ltd. A l'exception d'un faible pourcentage d'actions en circulation dans le public, Trizec est la propriété conjointe de Webb & Knapp (Canada) et des entreprises britanniques Eagle Star Insurance et Second Covent Garden Property Co.

Les conseillers juridiques du groupe bancaire pour cette transaction sont deux cabinets d'avocats, l'un américain, l'autre canadien: Davis, Polk, Wardwell, Sunderland & Kiendl, de New York, et Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, de Montréal. Ceux de Webb & Knapp (Canada) sont Phillips, Bloomfield, Vineberg & Goodman de Montréal.

Cours des grains

CHICAGO — L'envoi des premiers avis de livraison pour le mois de décembre a eu pour effet de provoquer un fort courant d'achat hier sur le marché à terme.

Les contrats de blé pour livraison en décembre ont constamment évolué à la hausse.

CORPORATION D'EXPANSION FINANCIERE

680 ouest, rue Sherbrooke
Chambre 411
Montréal 2, P.Q.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la corporation

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Corporation sera tenue à la Chambre 212, 680 ouest rue Sherbrooke, Montréal, le vendredi 16 décembre 1960, à 4h30 de l'après-midi, aux fins de recevoir et d'étudier le bilan de la Corporation, le relevé général des recettes et dépenses ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes; de procéder à l'élection des directeurs et au choix des vérificateurs des comptes; et de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Cet avis est donné par ordre du bureau de direction, à Montréal, ce 1er jour de décembre 1960.

Jacques MELANÇON
Secrétaire

POTINS FINANCIERS

Après avoir perdu \$1,500,000,000, la veille, les stocks paraissent à peine plus soutenus hier à Wall Street. Sur la Bourse de Londres, la séance était terne. Les Bourses de Montréal et de Toronto affichèrent une allure irrégulière.

Selon certain courtier, le marché serait présentement un véritable mélange confus de ventes, pour fins d'aider les impôts, de remplacement de fonds, de ventes à la baisse et de couvertures de la part des intérêts à découvert, tandis qu'un groupe de spéculateurs plus sages se tiennent sur la clôture guettant les occasions. Il n'y a rien que de savoir acheter à bon marché... au moment opportun.

On comptait en fin de novembre plus de 4,000,000 de chômeurs aux E.U. et le dixième de ce chiffre au Canada; ce qui fait bien ressortir l'ampleur de la récession économique actuelle, "laquelle serait l'une des pires vues depuis l'après-guerre". Rien d'étonnant que les Bourses soient nerveuses, d'autant plus que Shearson Hammill & Co affirmait, dans un récent bulletin, que "les perspectives de profits durant le 1er trimestre de 1961 ne seraient pas excitantes, au point qu'ils se compareraient défavorablement avec ceux du premier trimestre de 1960". Dans de telles circonstances, la liste mobilière ne saurait guère être schématisée jusqu'à ce que l'on entrevoit ce que le 2ème trimestre nous réserve.

Distillers Corporation - Seagrams Ltd publiera, cet après-midi, un rapport trimestriel favorable.

Morgan & Co Ltd vient de publier un bulletin analytique de 2 pages sur Massey-Ferguson Ltd.

Graham Armstrong Securities Ltd qui occupe, présentement des bureaux temporaires sur la rue Craig, vu les travaux de rénovation à l'entrepreneur la Nouvelle-France, vient de publier un bulletin de 5 pages traitant des utilités publiques.

Nomination chez SHEARSON HAMMILL



HARRIS M. SILVER

Shearson, Hammill & Company, membres de la Bourse de New York ainsi que d'autres Bourses importantes et de marchés de denrées, annonce la nomination de Harris M. Silver, comme représentant autorisé de leur bureau de Montréal. M. Silver était autrefois président de L. P. Lazare & Co. Ltd.

Bourse de Montréal

Allure erratique sur la place locale

MONTREAL — Le compartiment des banques a été le seul à accuser des gains hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. L'activité a été modérée.

Dans le compartiment des mines, Hudson Bay et Consolidated Smelters ont décliné tandis que Aluminium a progressé.

Les affaires ont porté sur 82-100 valeurs industrielles et sur 177,900 actions minières et pétrolières. Des 217 valeurs transférées, 57 ont progressé, 75 ont fléchi et 85 sont demeurées inchangées.

Bourse de Toronto

Métaux, pétroles et mines d'or, encore avilis

TORONTO — Le marché présentait une allure irrégulière hier à l'issue d'une séance peu animée.

Le virement a été de 1,608,000 actions au regard de 1,214,000, mardi.

Fond of Canada a été particulièrement en faveur, haussant de deux points et demi à 128. Les mines ont perdu du terrain et il en a été de même des pétrolières.

Voici où sont les indices: industrielles, 497.06, un gain de .25; pétroles de l'Ouest, 78.52, un recul de .93; aurifères, 90.50, une baisse de .54, et métaux communs, 157.68, une baisse de .288.

A noter...

Les Bourses de Montréal et Canadienne seront fermées lundi le 26 décembre et elles ouvriront leurs portes mardi le 27 décembre. Elles seront aussi fermées lundi le 2 janvier 1961.

H. J. Heinz Co of Canada Ltd n'aurait pas l'intention d'offrir des actions de l'entreprise en souscription au public, ni d'inscrire ses actions sur les listes des valeurs des Bourses de Montréal et de Toronto.

Imperial Life Assurance Co of Canada mettra en vigueur le 1er janvier une nouvelle échelle de dividende, représentant 4% de plus.

Bathurst P & P Co estime son revenu net à \$1,302,488 pour les neuf mois terminés le 30 septembre contre \$1,241,787 durant la même période l'an dernier. Le fonds de roulement figure à \$12,409,015 à rapprocher de \$12,830,283.

M. George M. Black, jr, membre de conseils d'administration de bien des entreprises canadiennes, vient d'être élu membre du bureau consultatif de la Royal Trust Company, à Toronto.

Ogilvie Flour Mills tiendra son assemblée annuelle cet après-midi.

Marché aux bestiaux

MONTREAL — Il n'y a pas eu de vente de bouvillons de veaux, de moutons ou d'agneaux ce matin sur les marchés des bestiaux de Montréal. Une enchère doit avoir lieu cet après-midi.

Il y avait en vente 124 bouvillons, 38 veaux, 180 porcs et 8 moutons et agneaux. Les mises en vente hier se chiffraient par 348 bouvillons, 252 veaux, 400 porcs et 109 moutons et agneaux. Sur le marché de l'Ouest, 736 porcs et truies ont été mis en vente jusqu'ici et ont rapporté 25 cents de plus que la semaine dernière. Les porcs de catégorie "A" étaient à \$29. Les truies se vendaient 50 cents de plus à \$18.50 et \$20.50.

Il y avait 333 porcs et truies en vente sur le marché de l'Est. Quarante-cinq porcs ont rapporté \$28.50, 10 se sont vendus \$29 et 257 \$28.50 plus 80 cents par tête. Les truies se vendaient de \$18 à \$18.75, quelques unes 80 cents de plus par tête.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 49-50; A gros 47; B moyen 45; A poulette 41; B 40; C 22. Arrivages 38-1-2.

Beurre: arrivages courants 92 points 64; de stockage 64-1-2.

Fromage: livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blancs 31; en gros, québécois blanc 32-1-4; coloré 32-1-4.

Pommes de terre: Nouvelles du Québec, 1.75-1.85 les 75 livres; N.-B. 1.85-2.00 les 75 livres; 1.20-1.30 les 50 livres; I.-P.E. 2.00-2.15 les 75 livres; 1.50-1.60 les 50 livres.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était à un escompte de 2 5/32 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 1/8, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1/4 à \$2.75.

Le dollar américain: offert 98 25-32; demandé 97 27-32.

NEW YORK — La dollar canadien a haussé hier de 3-64 à une prime de \$1.02 7/32 au regard de \$1.02 9-32, mercredi dernier.

La livre sterling était cotée à \$2.81 5-64, en progrès de 5-64.

Cours des changes

Le 30 novembre 1960

New-York, dollar .97 13-16
Angleterre, livre 2.7482
France, franc 1.9197
Belgique, franc .0197
Italie, lire .001580
Espagne, peseta .2272
Suisse, franc .2593
Hollande, florin .1374
Norvège, cour. .1420
Danemark, cour. .1892
Suède, cour. .2347
Allemagne, DM .1359
Tchécoslovaquie cr .0795
Mexique, peso .2945
Venezuela, bolivar .2945

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.55 à l'achat et \$35.75 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.55-1-50 (253 shillings, 6 pence).

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.60 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'angle pièce d'or américaine de \$10, cotait 100.20 NF.

Moyennes de Toronto

	20ind	20go	150m	150e
Mardi	497.06	90.50	157.98	78.52
Mardi	77.4	85.4	84.0	91.1
Sem. pass.	494.25	91.19	157.75	80.01
Mois pass.	511.85	85.42	165.81	100.06
1960 haut	533.85	96.80	176.74	106.78
1959 haut	471.44	74.88	146.54	77.78
1959 bas	555.85	95.13	192.15	145.29
	489.77	84.50	157.19	99.31

Titres au Comptoir

	Cours fournis par Kippen & Company 407 ouest, St-Jacques	Offre Dem.
Anglo Can. Tel. "A"	43	42
Banque d'Economie	43	43
Banque d'Epargne	63	64
British Newfoundland	11 1/2	11 1/2
Can. Delhi	3 1/2	3 1/2
Can. Javelin	14	14
Cie Prov. Bas St-L. 4 1/2 priv.	14	14
Dupuis Frères Priv.	100 1/2	100 1/2
Guar Co. of N.A.	100	125
La Providence	80	80
La Sauvegarde	80	80
La Solidarité	80	80
Les Prévoyants	78	78
Que. Tel. 5% priv.	15	15
Rio Tinto	75	85
Société d'Admin. et Fiducie	125	125
Trust Gen. du Can. Priv.	15	15
Westcoast Trans.	12 1/2	13 1/4

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10in	10ul	10frn	10lv
Mardi	77.4	95.9	85.1	84.1	90.9
Mardi	77.4	95.9	85.1	84.1	90.9
Sem. pass.	77.5	95.8	85.0	84.0	91.2
Mois pass.	77.5	95.7	85.1	84.1	91.2
1960 haut	78.8	96.3	87.2	86.4	92.9
1960 bas	75.2	91.4	81.8	81.7	87.5
1959 haut	74.8	90.8	80.8	80.7	87.4
1959 bas	74.8	90.8	80.8	80.7	87.4

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE FINANCIERE

C'est le 20 décembre que Phillips et Sun Ray passeront à Pacific Petroleum Ltd.

Pacific Petroleum Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la compagnie aura lieu à son bureau principal, à Calgary, Alberta, le 20 décembre 1960 à 11 h. a.m. aux fins de considérer et, si jugés convenables, approuver certains accords entre Pacific et Phillips Petroleum Company et entre Pacific et Sunray Oil Company, se rapportant à l'acquisition par Pacific de propriétés canadiennes de pétrole et de gaz et aux actifs de Phillips et de Sunray. Ils seront aussi appelés à considérer l'allocation et l'émission en faveur de Phillips et de Sunray de 6.623.824 actions ordinaires de Pacific Petroleum, conformément aux clauses des dits accords.

Saint-Elie d'Orford adjuge une émission à Bélanger Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Elie d'Orford, comté de Sherbrooke, ont vendu, ces jours-ci, \$114,000 d'obligations en série. Un prix de 98.089 a été payé par Bélanger, Inc., pour \$72,500 de titres à 5% 1961-63, \$10,500 à 5 1/2% 1964-69 et \$31,000 à 6% 1970. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.1292%. L'emprunt comporte un solde de \$29,000 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé pour cette émission, un octroi de \$77,057.25.

Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en série du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'emprunt, est contracté pour la construction d'une école centrale et l'agrandissement du logement. L'octroi de \$77,057.25, applicable au service de l'émission, est payable en 3 versements annuels et consécutifs.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$975,725. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$25,500.

Gunnar et Nesbitt Labine Uranium se fusionnent sous la raison sociale de Gunnar Mining

Nesbitt Labine Uranium Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que, lors d'une assemblée générale de ses actionnaires tenue le 18 novembre, ces derniers ont approuvé (i) une résolution spéciale autorisant l'exécution d'un accord de vente en date du 1er novembre 1960, conclu entre la compagnie et Gunnar Mines Limited, pourvoyant à la vente à la compagnie de la mine d'uranium de Gunnar, située dans la région Beaverlodge, en Saskatchewan. (ii) une résolution spéciale autorisant une demande de lettres patentes supplémentaires réduisant le capital autorisé au moyen de l'annulation au prorata de 3,950,000 actions des 4,000,000 d'actions émises, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune et au moyen de l'annulation des 2,000,000 d'actions non émises, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, (iii) l'amalgamation avec Gunnar Mines Limited en vertu d'un accord en date du 1er novembre 1960 et cela sous la raison sociale de Gunnar Mining Limited.

Donohue Brothers Ltd. gagne davantage et paie un dividende supplémentaire à ses actionnaires

Les administrateurs de Donohue Brothers Ltd ont déclaré, hier, un dividende spécial de 15 cts l'action, pour 1960, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 du même mois — incidemment, les actions se vendront ex-dividende le 13 décembre. Dans le passé, ce n'était qu'en janvier que le dividende supplémentaire était payé — ainsi en janvier de cette année, il a été payé 15 cts d'extra. Comme les administrateurs entendraient incorporer tout paiement de dividende spécial à l'avenir dans les dividendes réguliers trimestriels, rien donc de surprenant que celui qui vient d'être déclaré soit applicable en 1960. Comme il a été payé 4 dividendes trimestriels de 15 cts cette année, le total que les actionnaires recevront cette année sera donc de 90 cts en tenant compte du dividende spécial précité et de celui du début de 1960. Cette générosité de la direction envers les actionnaires s'explique par l'excellence des recettes nettes. Ces dernières figurent pour les 9 mois terminés le 30 septembre à \$810,345 contre \$677,116, soit donc l'équivalent de \$1.35 l'action vs \$1.14 durant la même période en 1959, selon ce qui ressort du rapport intérimaire envoyé ces jours-ci aux actionnaires. On y lit sous la signature de Mark Donohue, président, qu'au cours du premier semestre, il y eut amélioration du côté de la production et des expéditions; ce qui fut un facteur favorable tout comme le change par suite d'une prime moindre pour notre dollar, au regard de celui des Etats-Unis. A son dire, la compagnie s'attendait à réaliser une nouvelle augmentation de la capacité de production, durant les mois à venir, à mesure que sera complété le programme d'améliorations en cours. Incidemment, des séances d'arbitrage furent tenues au mois d'octobre et la sentence du tribunal est attendue prochainement. Nul doute qu'elle sera acceptée de part et d'autre, afin que cette industrie québécoise continue d'aller de l'avant au plus grand avantage de l'économie nationale.

Marcel CLEMENT.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS CHEZ BEAUBIEN



Après plus de 40 ans dans la finance et le placement, monsieur Jean D. Herdt a pris la décision de se retirer et les Conseils d'Administration de L. G. Beaubien Cie et de L. G. Beaubien & Cie Limitée ont accepté avec regret sa démission. Monsieur Herdt cède son poste d'administrateur de Maison L. G. Beaubien Incorporée. Monsieur Roger Leblond succède à monsieur Herdt au Conseil d'Administration de L. G. Beaubien Cie et prendra la direction du service de bourse. Monsieur Gustave Boudreault succède à monsieur Herdt au Conseil d'Administration de L. G. Beaubien & Cie Limitée. Entré comme vendeur dans la Maison en 1944, monsieur Leblond fut promu successivement gérant de la succursale de St-Hyacinthe en 1946 et gérant des ventes au début de 1958 alors qu'on l'appela à siéger au Conseil d'Administration de L. G. Beaubien & Cie Limitée. Au service de la Maison depuis le début de l'année 1952, monsieur Boudreault fut promu gérant de la succursale de Shawinigan en 1953 et gère aussi depuis 1958 la succursale de Trois-Rivières.

Nouvelle émission \$1,000,000 Sicard Inc.

Actions privilégiées rachetables au dividende cumulatif de 6% l'an d'une valeur nominale de \$20 l'action

De l'avis des conseillers juridiques, ces actions privilégiées seront des titres de placement de la catégorie de ceux que la Loi des Compagnies d'Assurance canadiennes et britanniques permet aux compagnies d'assurance de mettre en portefeuille, sans avoir à se prévaloir des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

PRIX: \$20 l'action

Pour notre compte, nous offrons ces actions sujet à vente préalable, sous réserve de leur émission et de leur acceptation par nous et de leur approbation des conseillers juridiques de la Compagnie, MM. Lajoie, Gélinas, Lajoie, Bourque et Lalonde, et de nos conseillers juridiques, MM. Bourgeois, Doheny, Day et Mackenzie.

Un prospectus sera fourni sur demande.

Greenshields & Co Inc
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
W. C. Pitfield & Company, Limited

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

BOURSE DE NEW-YORK

AVIS PUBLIC

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'MONTREAL, le 1er decembre 1960' by G. D. COATES and J. E. NORDIN, discussing industrial expansion.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'AVIS PUBLIC' regarding a public notice or legal matter.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'AVIS PUBLIC' regarding a public notice or legal matter.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'AVIS PUBLIC' regarding a public notice or legal matter.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'AVIS PUBLIC' regarding a public notice or legal matter.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Aisé'.

Text article titled 'AVIS PUBLIC' regarding a public notice or legal matter.

Thomas Richardson président de la ligue Internationale

L'espoir américain d'une bonne équipe de double s'est effrité

MELBOURNE. — Il semble maintenant que ce soit deux adolescents, Dennis Raiston et Chuck McKinley, qui représenteront les Etats-Unis dans les matches de double de la coupe Davis, malgré leur défaite d'hier, aux mains de l'équipe qui leur fera probablement face dans la semi-finale contre l'Italie.

Hier, Raiston, de Bakersfield, Californie, 18 ans, et McKinley, de St-Louis, 19 ans, ont baissé pavillon devant Nicola Pietrangeli et Orlando Sirola d'Italie, au compte de 5-7, 11-9, 15-13 et 6-2. Pendant ce temps, Barry Mackay et Earl Buchholz, les deux espoirs américains dans les matches de simple, perdaient contre les Australiens Neale Fraser et Roy Emerson, 6-1, 6-2 et 8-3.

Cette double défaite dans les matches de double du tournoi "Victorian", hier, fait voir les doubles comme la rencontre décisive de la série que les Etats-Unis disputent aux Italiens, afin de déterminer le finaliste contre l'Australie. Il est évident que Raiston et McKinley ont fait meilleure figure que Mackay et Buchholz, qui, d'ailleurs, seront probablement réservés pour les simples.

Gros déficit

ROME — Le comité olympique italien a révélé avoir encaissé un déficit de deux millions à l'occasion des récents Jeux olympiques tenus à Rome, en août. Le comité a toutefois ajouté qu'il croyait équilibrer son budget par des revenus extérieurs.

D'après les derniers rapports financiers, il en a coûté huit millions aux organisateurs pour la préparation et la présentation des Jeux. Les revenus de la vente des billets, des droits de télévision et de radiodiffusion se sont chiffrés par \$5,700,000, et les revenus nets, après un versement de \$500,000 en taxes au gouvernement italien sont de \$5,900,000.

Le comité a toutefois précisé que des revenus additionnels seront perçus de la présentation de films en couleur sur les Jeux. Ces films seront distribués à travers le monde à compter de janvier.

Le comité compte également toucher une part de la loterie hebdomadaire sur le soccer italien.

En plus des \$8,000,000 dépensés dans l'organisation, trente autres millions ont été versés à la construction de stades, de routes et d'autres services, mais cette dépense a été justifiée à titre de capital dans des améliorations publiques.

Palmer, favori à W. Palm Beach

West Palm Beach, Flo.—Arnold Palmer, le meilleur golfeur de l'année qui s'achève, est favori pour gagner l'openium de West Palm Beach d'une valeur de \$15,000. Ce tournoi débutera aujourd'hui en Floride et réunira la crème des meilleurs golfeurs américains.

On remarquera en effet, en plus de Palmer, des grandes vedettes telles que Sam Snead, Cary Liddlecoff, Bill Casper fils, Tommy Bolt, Ted Kroll, Art Wall, Doug Ford, Julius Boros, eGeorge Bayer et plusieurs autres. Palmer a gagné \$13,316 en bourses cette année, soit un nouveau record de tous les temps.

Historique du nouveau Pavillon inauguré hier soir au Centre sportif Maisonneuve

Construit sous la direction générale du service des travaux publics de la Ville de Montréal, au coût de \$4,500,000, le nouveau pavillon des piscine, gymnase et de l'école du Centre sportif Maisonneuve est l'oeuvre de l'architecte Paul Lambert et des ingénieurs, pour la mécanique et l'électricité, Leblanc et Monpeit, et pour la structure, Beaulieu, Trudeau & Associés.

La Compagnie de Construction Omega Limitée obtenait le contrat par une résolution du Comité exécutif, le 9 octobre 1957; la firme commençait les travaux quelques semaines plus tard pour les terminer en décembre 1957.

Les services de la police et des parecs occupent l'édifice à l'été 1950 et le public utilise la piscine et le gymnase depuis cette époque environ.

Le nouvel édifice est conçu selon les exigences du plan général d'aménagement du Centre sportif Maisonneuve, préparé par la firme d'architectes paysagistes et ingénieurs, Clark et Rapuano de New York.

L'édifice se compose de deux éléments, reliés par un grand Hall d'entrée: le secteur de la piscine et le secteur du gymnase abritent également les quartiers de la police.

L'ensemble est contenu dans un carré de 400 pieds de côté. La piscine et le gymnase servent au public ou à la police, selon les heures.

Le hall d'entrée Le public entre dans l'édifice par un imposant hall d'entrée de 216 pieds sur 40 et 15 pieds de haut. Une murale de 40 pieds sur 9, oeuvre de Mario Merola, surmonte l'entrée.

Le maire de Vancouver s'en prend au commissaire Halter

VANCOUVER. — Le maire Tom Alsbury, de Vancouver, a déclaré hier que les autorités de la Ligue canadienne de football sont à blâmer pour les incidents qui ont mis prématurément fin à la partie de la coupe Grey, samedi, dans cette ville.

"Et ce qui est plus, a ajouté Alsbury, elles ont essayé de jeter la responsabilité qui était la leur, sur notre corps policier."

Le maire commentait les critiques qui ont suivi la partie, interrompue 41 secondes avant la fin, lorsque les spectateurs ont quitté leurs sièges et envahi le terrain.

Les Rough Riders d'Ottawa remportent 21-6 sur les Eskimos d'Edmonton et avaient la possession du ballon, à leur propre ligne de 5 verges.

Sydney Halter fut la principale cible de Alsbury. Halter a jeté le blâme sur les policiers de Vancouver pour l'intervention des spectateurs, qui l'a forcé à mettre fin à la partie. Il a déclaré que les policiers sont demeurés autour du terrain comme des statues de bois.

"Les accusations de M. Halter sont injustes et non méritées, a dit Alsbury. Ce dernier a fait remarquer que les autorités du football doivent prendre des mesures pour empêcher les partisans de sauter sur le terrain avant qu'il permette à ses agents d'assurer désormais la sécurité au stade Empire, une journée de coupe Grey.

"J'ai dit que cet incident était une tache noire à la réputation de Vancouver mais qu'elle était attribuable à M. Halter et à ses lieutenants, a poursuivi le maire.

Le chef de police de Vancouver, George Archer, a fait savoir que les policiers étaient en voie d'écarter la foule du terrain au moment où la partie fut décommandée. Selon lui, des films qui ont été pris à ce moment-là le démontrent clairement.

"Nous aurions pu rendre possible la reprise du jeu, dans 2 ou 3 minutes, a-t-il dit, mais la décision des autorités du football a été trop précipitée."

"Le salaire de la peur" au Ciné-club de l'Immaculée

Mardi soir prochain, le 6 décembre, à 8 heures, le Ciné Club du Centre de l'Immaculée-Conception présentera le chef d'oeuvre du grand réalisateur français H.G. Clouzot, "Le salaire de la peur".

"Une oeuvre magistrale, d'une intensité rare et peut-être jamais égale", lit-on dans le "Répertoire général des films". Il s'agit d'aventures échevées dans une petite bourgade d'Amérique du Sud et acceptent de transporter de dangereux explosifs dans des conditions de risque inouï.

Entre autres thèmes celui de la peur est traité avec une maîtrise impeccable. Yves Montand et Charles Vanel rivalisent de vérité dans leur création.

Invitation cordiale à tous les amateurs de bon cinéma: adultes, jeunes gens et jeunes filles.

"J'ai dit que cet incident était une tache noire à la réputation de Vancouver mais qu'elle était attribuable à M. Halter et à ses lieutenants, a poursuivi le maire.

Le Dr Guy se demande ensuite "si les mesures appliquées pour combattre la tuberculose sont aussi efficaces que nous le croyons", par si la durée de séjour au sanatorium grâce à des médicaments antibactériens, a diminué sensiblement, "l'accroissement de la résistance du bacille tuberculeux à ces médicaments spécifiques s'est manifesté graduellement et ne manque pas d'inquiéter les milieux scientifiques et médicaux".

Et le vice-président du Comité provincial de défense contre la tuberculose de poursuivre: "La résistance acquise du bacille pose un problème majeur aux chercheurs et a ouvert la voie aux travaux d'expérimentation étudiant les effets comparés de ces médicaments".

Affirmant qu'il faut maintenant parvenir à élarger définitivement la tuberculose", le Dr Guy invite la population à contribuer généreusement à la campagne du timbre de Noël qui permettra aux chercheurs de poursuivre leurs travaux.

Tout le plancher des abords est anti-dérapant.

Deux services de vestiaires et douches chauffés par le plafond et également traités pour l'acoustique peuvent accommoder hommes et femmes, 125 de chaque côté, soit 250 personnes.

Le gymnase Avec le secteur de l'École d'entraînement de la police, le gymnase forme, comme la piscine, un édifice presque indépendant mesurant 212 pieds sur 178 et 52 pieds du sol au faite.

La salle du gymnase, avec les tribunes pour 1900 spectateurs, mesure 176 pieds sur 176 et 40 pieds de haut et le plancher du gymnase, 120 pieds sur 120.

Les appareils d'athlétisme sont suspendus au plafond et descendent par un mécanisme électrique. L'aménagement du gymnase permet des jouées de différents sports en même temps.

Au gymnase se rattachent trois services de douches et vestiaires: 2 pour le public, un pour 100 hommes et l'autre pour 100 femmes; soit un total de 330 personnes.

L'école d'entraînement de la police Le secteur proprement dit de l'école d'entraînement de la police mesure 178 pieds sur 36 et comprend trois étages. Il renferme entre autres 2 salles de tir, une bibliothèque, une salle de conférence, une salle de projection, des salles de repos, des bureaux d'administration, un restaurant et d'autres salles secondaires.

On peut accéder directement de l'extérieur dans l'école de la police qui possède d'ailleurs son propre stationnement.

Il succède à Frank Shaughnessy après avoir été durant 26 ans, président de la ligue Eastern — On ignore si Harry Simmons demeurera secrétaire

LOUISVILLE, Kentucky. — Thomas H. Richardson, président de la Ligue Eastern pendant 26 ans, a été élu hier président de la Ligue Internationale de baseball. Il a été élu pour un mandat d'une année à un salaire de \$15,000.

Richardson succède ainsi à Frank Shaughnessy de Montréal qui a annoncé sa retraite dimanche dernier à l'âge de 77 ans.

C'est Frank Horton, président des Red Wings de Rochester, qui a annoncé l'élection de Richardson, Horton a ajouté que le tour du scrutin final a été unanime.

Le nouveau président, âgé de 63 ans, a déclaré qu'il espérait que la direction de la Ligue Internationale quitterait Montréal pour aménager dans une autre cité du circuit. Le site de la direction sera déterminé plus tard.

Richardson a fait son apparition dans le baseball en qualité de gerant général à Williamsport en 1923 et il a occupé la

présidence de la Ligue Eastern au cours de 26 années.

"J'ai vraiment de la veine de succéder à un homme comme M. Shaughnessy, avec qui j'ai servi dans la National Association mineure pendant 29 ou 33 années sur divers comités."

Par la suite, un comité de quatre hommes a été désigné pour rencontrer le groupe de Syracuse mercredi prochain dans cette ville. M. Walter Fox, assistant gerant de la Chambe de Commerce et M. Francis Judkins, conseiller administratif auprès du maire, représentaient Syracuse à cette réunion.

La ville de Syracuse a offert le stade de baseball municipal à un loyer purement nominal.

Aujourd'hui, les délégués se prononcèrent sur 33 amendements proposés à la structure des mineurs.

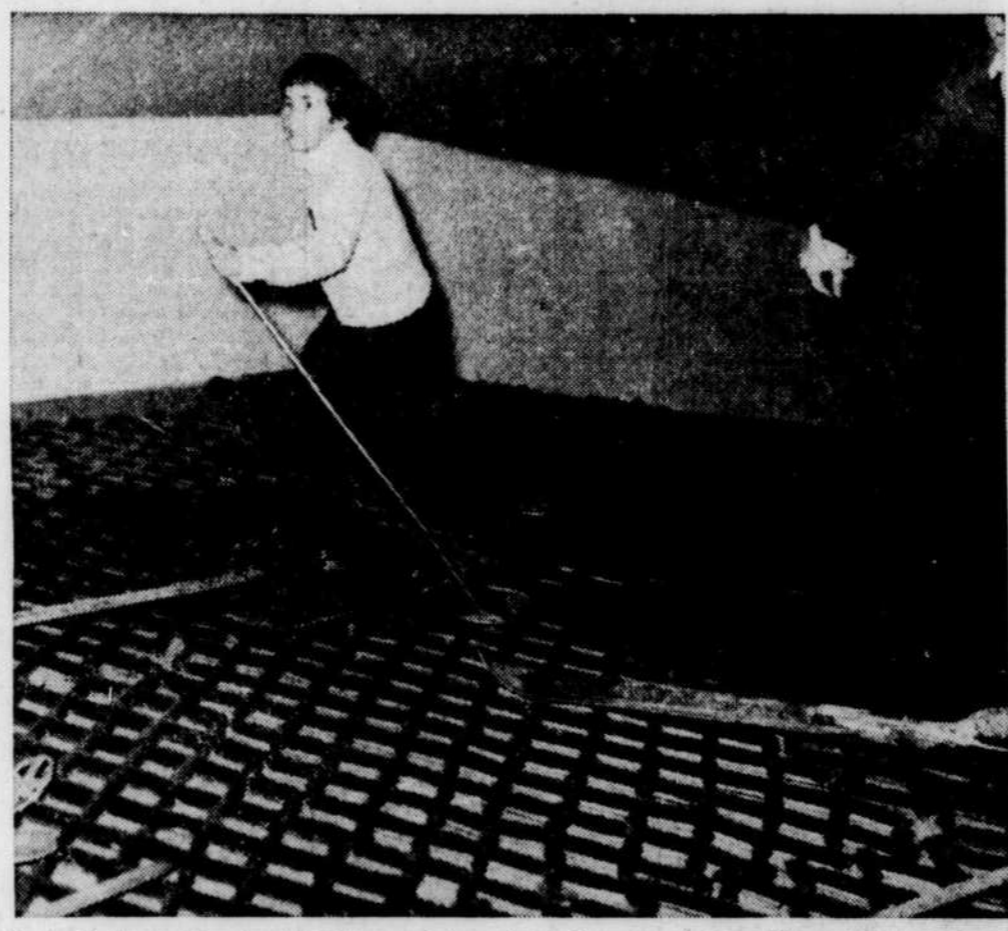
Il semble probable que le baseball professionnel et les universités feront front commun afin d'abolir l'envasement des campus universitaires à la recherche d'athlètes. Il se peut également que le règlement stipulant que tous les joueurs qui en sont à leur première année dans le baseball sont éligibles au repêchage soit noté à deux années. Les tentatives usuelles d'a-

bolir la télédiffusion des jouées de baseball majeur dans les territoires des ligues mineures connaîtront peut-être un certain succès auprès des mineurs, mais il semble certain qu'elles seront rejetées lors du congrès des circuits majeurs la semaine prochaine.

Le club Vancouver a aussi obtenu le gardien de buts Claude Evans du Kitchener-Waterloo de la ligue de l'Est et a retourné le centre Chuck Balon au Kitchener.

Evans, âgé de 27 ans, devient le quatrième gardien de buts du Vancouver cette saison. Claude était le meilleur cerbebre de la ligue de l'Est l'hiver dernier. Il a déjà joué dans la Nationale avec les Bruins de Boston et les Canadiens.

LOUISVILLE — La ligue de la Côte du Pacifique a pris l'option sur l'achat de la franchise des Soloms de Sacramento, au prix de \$55,000. Il est probable que cette franchise sera transportée à Honolulu. Le prix ne concerne que la franchise mais non le transfert des joueurs.



Il s'agit d'une piste de ski! Et en plein Paris, à la porte de Versailles! Sous l'égide du Salon des sports et du camping, une école de ski vient d'être ouverte dans la capitale française. La piste qui a une vingtaine de pieds de hauteur et quelque deux cents pieds de longueur, est située dans l'enceinte du parc des Expositions. La "neige" s'apparente toutefois difficilement à celle de nos Laurentides. (Photo Keystone)

Enfin!

KALINKA

WORLD

MAINTENANT EN VENTE

DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS DU QUÉBEC

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

Sportsman

Le paletot d'hiver "Compact" ... d'une conception nouvelle. Plus court, plus ample et d'une élégance incontestable. Il est taillé et façonné selon la tradition: impeccablement. Son style "semi-raglan", avec manches droites, vous assure un confort jusqu'ici inconnu. Dans une variété de chics motifs et de superbes lainages.

Un compte courant libéral vous permet de FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS \$69.95 et mieux

Façonnés et Stylisés exclusivement par

A. Gold & Sons

MONTREAL

388 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE, PRES BLEUZY 960 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE, VOISIN DU LOEWS



STATIONNEMENT GRATUIT

On y pensera à deux fois avant de rayer Vancouver de la liste des sites pour la finale Grey

Par MEL SUFRIN

Dans les premiers moments d'excitation, après la partie de la coupe Grey, samedi dernier, on a beaucoup discuté sur la possibilité que les autorités de la Ligue canadienne de football décident d'ignorer Vancouver comme emplacement pour les finales futures du football en l'ouest et l'est.

On s'est montré fort ennuyé du fait que la police n'ait pas montré plus d'efficacité pour repousser les partisans enthousiastes qui ont forcé les officiels à arrêter la partie alors qu'il restait encore 41 secondes de jeu.

Mais d'ici février, alors que les autorités se réuniront pour leur conférence annuelle, on pourra juger plus calmement de la situation. Et il est fort probable que ces mêmes autorités ne décideront pas de se faire détester en éliminant cette cité de la côte de l'ouest pour les rencontres futures.

Certains rédacteurs sportifs se sont demandé ce qui serait arrivé s'il n'y avait eu que la simple marge d'un point, lorsque le ballon a été enlevé du terrain et que les spectateurs sont partis à l'assaut des buts du stade Empire.

Résultat assuré On peut cependant présumer que s'il y avait eu le moindre doute sur le résultat de la partie, il n'y aurait pas eu d'ingérence dans la partie.

Mais à ce moment, les Rough Riders d'Ottawa avaient l'avance de 16-6 et étaient en possession du ballon — c'est-à-dire jusqu'au moment où il fut enlevé par un spectateur irresponsable. Les Eskimos d'Edmonton avaient besoin de plus qu'un touché pour gagner et comme il restait moins d'une minute de jeu, ils savaient qu'ils étaient défaits.

Gordon Wynn, président des Eskimos, a qualifié l'incident de disgracieux et a ajouté que son équipe y songera deux fois avant de jouer de nouveau une partie de la coupe Grey à Vancouver.

Boucher en avant

Québec — Claude Boucher, des Reds de Trois-Rivières, a pris une confortable avance en première place chez les compteurs de la ligue de hockey provinciale junior. En 14 joutes, Boucher a marqué 16 buts et fourni 22 assistances, pour un total de 38 juits.

Guy Bolduc, également des Reds, et André Chamberland, des Cataractes de Shawinigan, sont égaux en seconde place avec 30 points, soit une fiche de 15-15 pour Chamberland et 13-17 pour Bolduc.

Quatre autres joueurs des Cataractes suivent les meneurs: Alain Champagne a 29 points; André Boucher et Michel Scalzo 27 chacun; Claude Joncas détient la 7e place avec 22 points.

McKeesport, Penn. — Gene Gresham, 136 1/2, de Détroit, a défilé aux points Freddie Martinovich, 135 de Pittsburgh, en 10 rounds.

Le Chatham annulé 3-3

MOSCOU — Les Maroons de Chatham ont fait match nul hier au compte de 3-3 contre les Soar-tak de Moscou au cours d'une joute rapide et rude au Palais des Sports. Plus de 12,000 spectateurs ont rempli l'amphithéâtre et des centaines d'autres se sont vus refuser des billets.

Floyd Butch Martin, un vétéran du hockey olympique, a enregistré le but égalisateur pour les Canadiens au cours de la 14e minute de jeu à la troisième période.

George Aitken a compté pour les Canadiens à la première période tandis que Elmer Skov a réussi le deuxième but des siens au cours du deuxième engagement.

Toutefois, c'est Harold Boat Hurley, le gardien de but des Maroons, qui a été le plus applaudi. En effet Hurley s'est surpassé devant les Russes.

Maintenant, l'équipe canadienne a un bilan d'une victoire, un match nul et deux défaites. Elle doit disputer une autre joute à Moscou et deux autres à Kiev.

Les Russes ont peut-être changé leur style de jeu

SOUTH PORCUPINE, Ont. — Un joueur de défense qui dut quitter les Maroons de Chatham pour revenir de Moscou au pays, a déclaré hier qu'il était surpris de ce que le club canadien ait subi deux défaites d'affilée.

Ted Maki, qui est revenu chez lui pour assister aux funérailles de son père, a déclaré dans un interview qu'il était renversé de voir que les Maroons ont perdu par 11-2 et 3-1, avant d'annuler au compte de 3-3 hier.

Actuellement, le Chatham a remporté une victoire, subi deux défaites et livré une partie nulle contre les Russes.

Maki, était l'alignement lors que les Maroons ont remporté la première joute, 5-3.

"Il est possible que les Russes aient modifié leur style après la défaite de la première partie, a tenté d'expliquer Maki. Dans cette première joute, les Russes lançaient inévitablement la rondelle dans le coin de la patinoire puis tentaient de la ramener à un coéquipier, devant les filets. Nous étions habitués à ce genre de jeu, a-t-il dit, mais nous n'avons pas pu faire le voyage à Squaw Valley à cause d'une blessure.

Il a déclaré que les Russes étaient des hôtes admirables pour les Maroons. "Nous habitons le Metropol, le deuxième plus grand hôtel de Moscou, a dit Maki. L'équipe jouissait constamment des services d'un interprète qui nous accompagnait partout. Il est même venu à l'aéroport avec moi lorsque je suis parti. Ils nous ont amenés à un spectacle de ballet et au plus amusant cirque que j'ai jamais vu. Je suis sûr que nous n'avons pas été l'objet d'aucune restriction".

Les Black Hawks et Boston annulent

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago n'ont pas réussi hier soir à rejoindre le Canadien en deuxième position du classement de la Ligue Nationale, alors qu'ils ont été tenus à une partie nulle au compte de 2-2 par les Bruins de Boston.

Le Sudbury l'emporte

Sommaire de la partie de hockey entre Sudbury et une autre équipe, avec des statistiques de buts, passes et arrêts.

Les Hawks se trouvent maintenant à un seul point du Canadien et à deux, de la première position et des Red Wings de Détroit. De leur côté, les Bruins se sont rapprochés à un point de la cinquième place, détenue par les Rangers.

Murray Balfour a ouvert le pointage dans la première période et Ron Murphy porta le compte de 2-0 vers le milieu de la troisième. Mais deux buts de Doug Mohns et Johnny Bucyk dans les dernières minutes de jeu ont permis aux Bruins d'annuler.

La joute marquait les débuts d'André Pronovost dans l'uniforme du club bostonnais. Deux bagarres ont éclaté au cours de la partie, entre Jerry Toppazzini et Ken Wharram et Leo Labine et Stan Mikita.

Sommaire de la partie de hockey entre Chicago et Boston, avec des statistiques de buts, passes et arrêts.

Pennington domine toujours la ligue de l'Est

Cliff Pennington, des Canadiens, a toujours son avance de six points en tête des compteurs mais les trois qui le suivaient en 2e place la semaine dernière ont été remplacés par deux nouveaux joueurs.

Pennington a compté une fois et a fourni quatre assistances pour porter son total à 34 points. Il a onze buts et 23 assists à son actif, et les 23 assists représentent le montant le plus élevé de la ligue. Il a une avance de six points sur Tom McCarthy du Sudbury et Ed Hoekstra du Kitchener-Waterloo. McCarthy a fait le plus grand saut, de 20 à 23 points, récoltant trois buts et cinq assists. Ses trois buts portent à 16 son total et il mène dans ce département. Hoekstra a compté quatre fois et ajouté trois assists et il a le même total que McCarthy, 28.

Terry Gray, des Canadiens, Buddy Boone du Frontenac et Fred Hills, des Thunderbirds, égaux en 2e place la semaine dernière, sont maintenant à 4, 5e et 6e respectivement avec 27, 26 et 25 points chacun.

Eddie Johnston des Canadiens a alloué onze buts en trois parties et sa moyenne a baissé à 2:55. Il mène toujours pour les blanchissages avec trois.

Les Wolves de Sudbury sont toujours le club le plus puni avec 348 minutes tandis que Bob Wilson des T-Birds a reçu le plus de minutes de punitions, 63.

Les Canadiens ont établi encore un autre record la semaine dernière en comptant quatre buts contre le Sault-Ste-Marie en trois minutes et deux secondes. Ceci bat par 24 secondes l'ancien record détenu par Kingston.

Tableau de classement des joueurs de la ligue de l'Est, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

Le Hull gagne 3-0

Le Hull a gagné 3-0 contre les Canadiens de St-Louis hier soir. Les joueurs du Hull ont dominé la partie et ont marqué trois buts sans encaisser aucun but.

L'idéal de Sugar Ray: un seul championnat

LOS ANGELES — Après deux décennies de boxe, l'ancien champion mondial Ray Sugar Robinson prend conscience que la fin de sa carrière approche. Quels sont les projets de Robinson, un homme de 39 ans et peut-être plus?

"Si je triomphe de Gene Fullmer, a déclaré Sugar Ray, je lui accorderai un combat revanche, tel que le veut le contrat. Si je gagne encore, je réintégrerai mon compte avec M. Pender".

Robinson et Fullmer, le champion de 29 ans reconnu par la National Boxing Association, se rencontreront samedi soir à Los Angeles dans un combat pour le championnat mondial des boxeurs poids moyens.

Le prénom de "M. Pender" est Paul et il est reconnu champion mondial dans les Etats de New-York et du Massachusetts. L'idée de Robinson est de dissiper la confusion qui règne autour de la couronne qu'il a détenue si longtemps. Il n'a surtout pas une bonne impression de Paul Pender, un ancien pionnier de Boston.

"Pour livrer un combat de boxeur il faut être deux dans l'arène, a expliqué Robinson, qui n'a pas pris le style fugitif de Pender qui l'a battu deux fois par décision.

Mais en supposant que Robinson perde contre Fullmer, ce que les gens pensent dans une proportion de trois contre un? "Nous traverserons le pont lorsque ce sera le temps, a dit Robinson. On ne parle pas de défaite ici, dans mon camp d'entraînement..."

Fullmer, l'organisateur de West Jordan, Utah, a défait Robinson par décision dans un combat de 15 rondes pour le titre, en 1957, mais le perdit la même année, contre le même homme, par une courte durée de combat au 5ième assaut.

"Je n'essaierai pas de le mettre hors de combat, a dit Robinson. D'ailleurs, je n'ai jamais essayé de mettre un adversaire hors de combat.

Les Carabins gagnent

Deux points en supplémentaires ont permis hier soir aux Carabins de l'université de Montréal de triompher du McGill au compte de 7-5.

Sommaire de la partie de football entre McGill et l'université de Montréal, avec des statistiques de buts, passes et arrêts.

Stewart restera avec les Riders

OTTAWA. — Le demi-arrière Ron Stewart sera de retour dans l'alignement des Rough Riders d'Ottawa l'an prochain, a annoncé hier l'instructeur Frank Clair. Clair a eu une entrevue avec Stewart et il a par la suite déclaré aux journalistes: "Je crois que tout est arrangé maintenant".

Ronnie Stewart a remporté plusieurs honneurs cette saison, dont celui du meilleur canadien et celui du meilleur joueur de la classique de la coupe Grey. On croit également qu'il tente d'obtenir une hausse de salaire. Cette année, il recevait un traitement d'environ \$7,000.

À l'ouverture de la saison, le général George Terpen, des Riders, avait déclaré qu'il consentirait à échanger Stewart aux Argonauts plutôt que de l'empêcher de jouer au football.

"Je serai heureux de l'échanger — pour Cookie Gilchrist ou Dick Shatto", avait alors déclaré Clair.

Les Canadiens, dans le club d'Ottawa

OTTAWA — La conquête de la coupe Grey par les Rough Riders d'Ottawa a prouvé une fois de plus l'importance des joueurs canadiens au sein d'une équipe professionnelle de football canadien.

Les joueurs canadiens des Rough Riders ont joué un rôle important dans les succès remportés par Ottawa cette saison et ils ont aussi démontré qu'ils étaient les meilleurs au pays.

Frank Clair a été patient avec les joueurs canadiens et il en a tiré profit. Les Rough Riders comptent sur un fameux voltigeur en Bobby Simpson.

Clair a fait remarquer que Davey West, âgé de 32 ans, a déjà annoncé sa retraite. Bobby Simpson, à 30 ans, n'a peut-être plus qu'une bonne saison dans les jambes et le même raisonnement vaudrait également pour Bruno Bittkowski, Kaye Vaughan, Tom Jones et Fred Robinson, tous considérés comme des vétérans dans le football.

Malgré tout, les experts choisissent probablement les Rough Riders d'Ottawa comme l'équipe à vaincre dans la course au championnat du Big Four la saison prochaine.

Les compteurs

Tableau de classement des joueurs de la ligue nationale, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE

Tableau de classement des équipes de la ligue américaine, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

LIGUE DE L'EST

Tableau de classement des équipes de la ligue de l'est, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

Le Hull gagne 3-0

Le Hull a gagné 3-0 contre les Canadiens de St-Louis hier soir. Les joueurs du Hull ont dominé la partie et ont marqué trois buts sans encaisser aucun but.

L'idéal de Sugar Ray: un seul championnat

LOS ANGELES — Après deux décennies de boxe, l'ancien champion mondial Ray Sugar Robinson prend conscience que la fin de sa carrière approche.

Les Carabins gagnent

Deux points en supplémentaires ont permis hier soir aux Carabins de l'université de Montréal de triompher du McGill au compte de 7-5.

Les compteurs

Tableau de classement des joueurs de la ligue nationale, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE

Tableau de classement des équipes de la ligue américaine, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

LIGUE DE L'EST

Tableau de classement des équipes de la ligue de l'est, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

Stewart restera avec les Riders

OTTAWA. — Le demi-arrière Ron Stewart sera de retour dans l'alignement des Rough Riders d'Ottawa l'an prochain, a annoncé hier l'instructeur Frank Clair.

Les Canadiens, dans le club d'Ottawa

OTTAWA — La conquête de la coupe Grey par les Rough Riders d'Ottawa a prouvé une fois de plus l'importance des joueurs canadiens au sein d'une équipe professionnelle de football canadien.

Les compteurs

Tableau de classement des joueurs de la ligue nationale, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

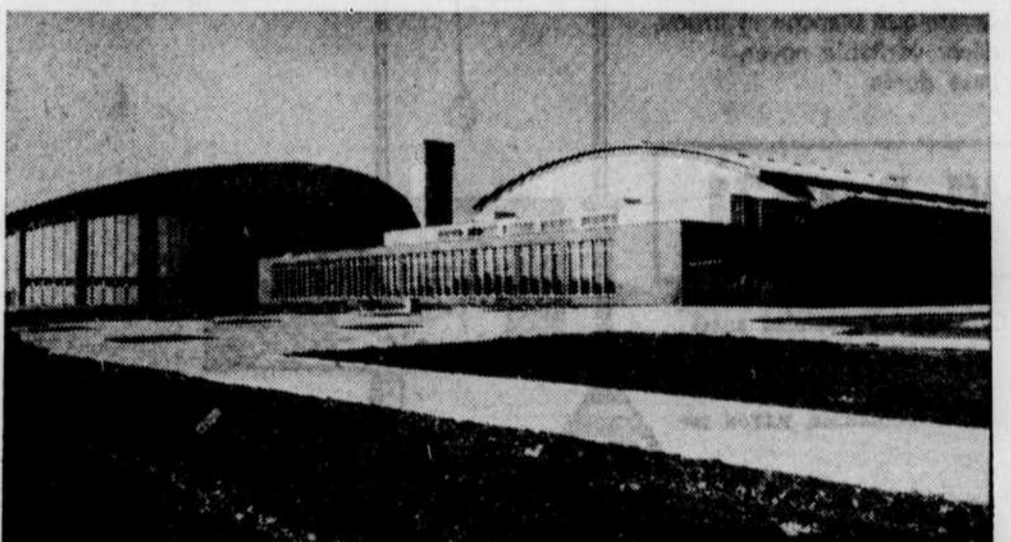
CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE

Tableau de classement des équipes de la ligue américaine, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

LIGUE DE L'EST

Tableau de classement des équipes de la ligue de l'est, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

Inauguration du premier élément du Centre sportif



La piscine et l'école d'entraînement de la police, au Centre sportif Maisonneuve.



La maquette du stade de baseball qui doit éventuellement prendre place au Centre sportif Maisonneuve.

C'est en allumant le Flambeau des sports dans le hall d'entrée que M. Maurice Landès, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, a inauguré hier soir (30 novembre) le pavillon de la piscine, du gymnase et de l'école d'entraînement de la police du Centre sportif au parc Maisonneuve. Par ce geste, M. Landès soulignait la réalisation du premier élément d'un vaste parc de sport dont le projet remonte à près d'un quart de siècle, soit en 1937. Tout près du pavillon, l'aréna Maurice-Richard se terminera bientôt.

Des membres du comité exécutif, des conseillers, des hauts fonctionnaires municipaux, des représentants de divers corps policiers et organismes de loisirs assistaient à l'événement. Le programme comprenait, outre la visite de l'édifice, une courte représentation aquatique et des démonstrations de gymnastique et de jeux dans le vaste gymnase où M. Landès a adressé la parole. M. Lucien Hélu, directeur des services municipaux de Montréal, agissait comme maître de cérémonie. La soirée s'est terminée par une danse de folklore publique.

Le nouvel édifice est au service de la police et du public selon les heures.

Autres célébrations Pour marquer l'ouverture officielle le public est également convié à des fêtes qui se continueront durant quatre autres jours. Les jeudi et vendredi, 1er et 2 décembre, à huit heures le soir, la section des piscines de la récréation des parcs présentera son "aquacade", ou ballet aquatique annuelle inspirée des Contes de Mill et de Uexkull. Un majestueux décor de 30 x 40 pieds représentant un mausolée mahométain soulève le thème.

Les samedi et dimanche, 3 et 4 décembre, un Folkmoor (session intensive de folklore provincial), ayant pour thème le "Canada-français" se déroulera de 10 heures, le matin à 10 heures, le soir. Ces fêtes folkloriques, organisées par la Fédération folklorique du Québec, en collaboration avec l'Atelier folklorique des parcs de Montréal, permettront aux milliers de danseurs québécois d'échanger leurs connaissances respectives. Le samedi soir, 3 décembre, on assistera à une démonstration de danses par des danseurs authentiques de l'île-aux-Coudres et de la Mauricie.

LA LIGUE AMICALE SAINT-VIAEUR

Le Deschênes, en première position

Le Deschênes & Fils de l'instructeur Gilles Deschênes a disposé de O'Keefe au compte de 2 à 1 pour passer seul en tête de la ligue Amicale St-Viateur pendant que le A. Billet Ltee triomphait du Montréal Forged pour rejoindre ces derniers en deuxième place.

Le Deschênes & Fils avec seulement huit joueurs a réussi à tenir tête aux joueurs du O'Keefe pendant deux périodes pour finalement compter deux buts à la troisième période et s'assurer les honneurs de la joute et par le fait même s'installer seul en tête du classement. Deiron et Lachapelle comptèrent pour le Deschênes pendant que Serge Fortin évitait le blanchissage au O'Keefe.

Dans la deuxième joute au programme de lundi dernier le 23 novembre, le A. Billet Ltee remportait une troisième joute consecutive pour partager la deuxième position avec le Montréal Forged. Gougner, Laverture et Amyot comptèrent les buts du A. Billet pendant que Maurice Bras-seur brillait dans les filets. Pour les perdants, Paul Landry réussit les deux buts.

CLASSEMENT P J G P N Pp Pp Pp Pp Pp Deschênes 7 5 2 0 28 17 10 Leclerc, Mtl Forged 7 2 0 0 41 29 16 A. Billet Ltee 7 4 3 0 32 38 8 P. Amyot, O'Keefe 7 1 4 0 14 39 2

Un Montréalais sera gérant du Columbus

LOUISVILLE — Jim Turner, l'ancien instructeur du personnel de lanceurs des Yankees, occupe maintenant le poste de gérant des Reds de Cincinnati. Turner remplacera Ellis "Cot" Deal qui a été nommé gérant du club Indianapolis de l'Association américaine, mardi.

Les compteurs Moore, Canadiens 21 11 32 Ullman, Détroit 8 22 30 Geoffrion, Can. 12 17 29 Béliveau, Canadiens 9 18 27 Bathgate, Rangers 14 12 26 Hull, Chicago 11 15 26 Heberton, Rangers 10 14 24 Howe, Détroit 5 19 24 Stasiuk, Boston 4 20 24 Kelly, Toronto 6 17 23 Hay, Chicago 5 18 23 Mahovich, Toronto 16 6 22 Horvath, Boston 12 10 22 Delvecchio, Détroit 12 10 22 M. Balfour, Chicago 11 11 22 Richard, Canadiens 22 22 22 Henry, Rangers 10 11 21 Toppazzini, Boston 8 13 21 Litszenberg, Chicago 7 14 21 Olmstead, Toronto 7 13 20 Cullen, Rangers 6 13 19 Hicke, Canadiens 7 11 18 Murphy, Chicago 6 12 18 McKenney, Boston 10 7 17 Pulford, Toronto 5 12 17 Francis, Rangers 8 7 16 Harvey, Canadiens 1 15 16 Nesterenko, Chicago 10 5 15 MacDonald, Détroit 8 7 15 Nevin, Toronto 4 11 15 Bonin, Canadiens 3 12 15 Gogean, Détroit 2 13 15 Moohns, Boston 4 10 14 Stewart, Toronto 8 5 13 Bucyk, Boston 5 7 12 Keon, Toronto 5 7 12 Lund, Détroit 5 7 12 Melnyk, Détroit 4 7 11 Fonteyne, Détroit 3 8 11 Gadsby, Rangers 2 9 11 Mikita, Chicago 2 9 11 Hampson, Rangers 1 10 11 Glover, Détroit 7 3 10 Al Johnson, Détroit 6 4 10 Oliver, Détroit 6 4 10 Burns, Boston 2 7 10 Vasko, Chicago 2 8 10 Wharram, Chicago 1 9 10 Brewer, Toronto 0 10 10 McDonald, Chicago 7 2 9 Ingarfield, Rangers 5 4 9 Armstrong, Toronto 4 5 9 Godfrey, Détroit 3 6 9 Sullivan, Rangers 2 7 9 Talbot, Canadiens 2 7 9 Backstrom, Canadiens 3 5 8 Marshall, Canadiens 2 6 8 Gendron, Canadien 1 7 8 Aldcorn, Détroit 2 5 7 Morrison, Rangers 1 6 7 Goyette, Canadiens 5 1 6 Barlett, Boston 5 1 6 Sloan, Chicago 3 3 6 Pronovost, Boston 1 5 6 Langlois, Canadiens 0 6 6 Baun, Toronto 0 6 6

Le Deschênes, en première position

Le Deschênes & Fils de l'instructeur Gilles Deschênes a disposé de O'Keefe au compte de 2 à 1 pour passer seul en tête de la ligue Amicale St-Viateur pendant que le A. Billet Ltee triomphait du Montréal Forged pour rejoindre ces derniers en deuxième place.

Le Deschênes & Fils avec seulement huit joueurs a réussi à tenir tête aux joueurs du O'Keefe pendant deux périodes pour finalement compter deux buts à la troisième période et s'assurer les honneurs de la joute et par le fait même s'installer seul en tête du classement. Deiron et Lachapelle comptèrent pour le Deschênes pendant que Serge Fortin évitait le blanchissage au O'Keefe.

Dans la deuxième joute au programme de lundi dernier le 23 novembre, le A. Billet Ltee remportait une troisième joute consecutive pour partager la deuxième position avec le Montréal Forged. Gougner, Laverture et Amyot comptèrent les buts du A. Billet pendant que Maurice Bras-seur brillait dans les filets. Pour les perdants, Paul Landry réussit les deux buts.

CLASSEMENT

Deschênes 7 5 2 0 28 17 10 Leclerc, Mtl Forged 7 2 0 0 41 29 16 A. Billet Ltee 7 4 3 0 32 38 8 P. Amyot, O'Keefe 7 1 4 0 14 39 2

Gardiens de buts

Robillard, Deschênes 7 17 1 2 42 Leclerc, Mtl Forged 7 29 0 4 14 Braasseur, Billet Ltee 7 38 0 3 42 Britt, O'Keefe 7 29 0 5 37

COMPTES

R. Godin, Mtl Forged 15 14 29 A. Marrocco, Mtl Forged 8 12 20 P. Leblanc, Deschênes 6 9 15 V. Toussaint, Mtl Forged 6 9 15 M. Gendron, Deschênes 6 8 14 R. Leblanc, A. Billet 4 8 12 R. Landry, Mtl Forged 7 4 11 A. Ginzburg, Deschênes 4 7 11 L. Lalonde, Deschênes 4 7 11 J. Tremblay, Deschênes 2 8 10 M. Gendron, Billet 2 7 10 M. Dolron, Deschênes 1 8 9 R. O'Meara, A. Billet 5 3 8 P. Amyot, O'Keefe 2 6 8 J.-P. Lépine, Mtl Forged 4 3 8 A. Lachapelle, Deschênes 7 0 7 A. Ginzburg, Deschênes 6 0 7 G. Molini, Billet 3 4 7 G. St-Jean, Mtl Forged 1 6 7

Milt Graham songe à se retirer

OTTAWA — Milt Graham, l'un des meilleurs joueurs de ligne des Rough Riders d'Ottawa depuis 1956, a donné à entendre qu'il ne sera peut-être pas de retour dans le football l'an prochain.

L'extérieur de l'édifice nouvellement inauguré s'orne de drapeaux. Les drapeaux et la façade de l'édifice s'illuminent d'un éclairage étudé.

LA LIGUE AMICALE SAINT-VIAEUR

Le Deschênes, en première position

Le Deschênes & Fils de l'instructeur Gilles Deschênes a disposé de O'Keefe au compte de 2 à 1 pour passer seul en tête de la ligue Amicale St-Viateur pendant que le A. Billet Ltee triomphait du Montréal Forged pour rejoindre ces derniers en deuxième place.

Le Deschênes & Fils avec seulement huit joueurs a réussi à tenir tête aux joueurs du O'Keefe pendant deux périodes pour finalement compter deux buts à la troisième période et s'assurer les honneurs de la joute et par le fait même s'installer seul en tête du classement. Deiron et Lachapelle comptèrent pour le Deschênes pendant que Serge Fortin évitait le blanchissage au O'Keefe.

Dans la deuxième joute au programme de lundi dernier le 23 novembre, le A. Billet Ltee remportait une troisième joute consecutive pour partager la deuxième position avec le Montréal Forged. Gougner, Laverture et Amyot comptèrent les buts du A. Billet pendant que Maurice Bras-seur brillait dans les filets. Pour les perdants, Paul Landry réussit les deux buts.

CLASSEMENT

Deschênes 7 5 2 0 28 17 10 Leclerc, Mtl Forged 7 2 0 0 41 29 16 A. Billet Ltee 7 4 3 0 32 38 8 P. Amyot, O'Keefe 7 1 4 0 14 39 2

Gardiens de buts

Robillard, Deschênes 7 17 1 2 42 Leclerc, Mtl Forged 7 29 0 4 14 Braasseur, Billet Ltee 7 38 0 3 42 Britt, O'Keefe 7 29 0 5 37

COMPTES

R. Godin, Mtl Forged 15 14 29 A. Marrocco, Mtl Forged 8 12 20 P. Leblanc, Deschênes 6 9 15 V. Toussaint, Mtl Forged 6 9 15 M. Gendron, Deschênes 6 8 14 R. Leblanc, A. Billet 4 8 12 R. Landry, Mtl Forged 7 4 11 A. Ginzburg, Deschênes 4 7 11 L. Lalonde, Deschênes 4 7 11 J. Tremblay, Deschênes 2 8 10 M. Gendron, Billet 2 7 10 M. Dolron, Deschênes 1 8 9 R. O'Meara, A. Billet 5 3 8 P. Amyot, O'Keefe 2 6 8 J.-P. Lépine, Mtl Forged 4 3 8 A. Lachapelle, Deschênes 7 0 7 A. Ginzburg, Deschênes 6 0 7 G. Molini, Billet 3 4 7 G. St-Jean, Mtl Forged 1 6 7

Milt Graham songe à se retirer

OTTAWA — Milt Graham, l'un des meilleurs joueurs de ligne des Rough Riders d'Ottawa depuis 1956, a donné à entendre qu'il ne sera peut-être pas de retour dans le football l'an prochain.

HOCKEY

Tableau de classement des équipes de la ligue nationale, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE

Tableau de classement des équipes de la ligue américaine, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

LIGUE DE L'EST

Tableau de classement des équipes de la ligue de l'est, montrant les noms, les points et les statistiques de buts et passes.

FORUM CE SOIR, A 8H.30 HOCKEY LIGUE NATIONALE TORONTO CANADIENS

Contrairement à Honoré Mercier

M. Lesage voudrait que la conférence crée des relations permanentes

Par Pierre Laporte

QUEBEC. — A dix heures ce matin les délégués des provinces canadiennes commenceront leur conférence dans la salle du Conseil législatif.

Ce sera la deuxième réunion du genre depuis la Confédération, la première depuis 1887.

Il y a d'ailleurs, avec cette conférence qu'avait convoquée Honoré Mercier, plusieurs analogies :

En 1887 le gouvernement fédéral avait refusé de prendre part aux délibérations. Sir John A. MacDonald avait décliné l'invitation du Québec. Cette année M. John Diefen-

baker, disciple avoué de MacDonald, a refusé lui aussi de se rendre à Québec ou d'y déléguer un représentant.

En 1887 le premier ministre de l'Ontario, M. Oliver Mowatt, avait été invité à présider la conférence des provinces. De main on proposera comme président le chef du gouvernement ontarien, M. Leslie Frost, qui dirige l'administration de la plus importante province canadienne et qui est un des doyens parmi les premiers ministres provinciaux.

En 1887 les participants à la conférence interprovinciale

avaient solennellement déclaré qu'il n'était nullement question de se liquer contre Ottawa.

Même attitude cette année. Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a affirmé dans une récente conférence de presse qu'il ne s'agit pas de siéger "contre" Ottawa, mais "en l'absence" d'Ottawa.

Plus tôt, d'autres premiers ministres provinciaux avaient exprimé un semblable avis. M. Manning, d'Alberta, a dit au cours de la conférence fiscale d'octobre, à Ottawa, qu'il ne faudrait pas "gang up", se liquer contre Ottawa.

En 1887, Mercier a dit qu'il ne voulait en aucune façon im-

poser un ordre du jour aux provinces. M. Lesage a dit la même chose cette année.

Voilà quelques unes des analogies.

Les différences
Il y a aussi des différences, donot quelques-unes sont d'importance capitale.

Toutes les provinces ont accepté l'invitation de M. Lesage. Elles seront représentées par leurs premiers ministres, sauf l'Alberta, qui déléguera un représentant de M. Manning, qui est actuellement en voyage. En 1887 seulement cinq provinces sur sept étaient représentées. La Colombie Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard n'é-

taient pas là. Cette année la Colombie s'est fait un peu tirer l'oreille, mais M. Bennett, son premier ministre, a finalement accepté l'invitation.

La conférence de 1887, — et c'est là une des différences majeures, — avait uniquement pour but de discuter entre provinces de problèmes communs face au gouvernement fédéral ou de problèmes conjoints entre provinces, alors que cette année les réunions de Québec seront peut-être le point de départ de rencontres régulières. En 1887 c'était strictement éphémère; cette année on tentera de bâtir quelque chose de permanent.

M. Lesage proposera à ses collègues des autres provinces de créer un secrétariat permanent des provinces. Il leur a déjà fait parvenir de la documentation sur ce qui existe aux États-Unis, le Council of State Governments.

L'Australie

Le premier ministre du Québec aurait aussi obtenu les informations nécessaires pour communiquer aux autres délégations des renseignements sur deux organismes créés en Australie sous le nom de Loan Council et de Grants Commission. Le premier a pour but de grouper les demandes d'em-

prunt des États provinciaux. L'autre établit le montant des subsides payables aux différentes provinces pour qu'elles puissent maintenir leurs services au niveau des standards nationaux.

M. Lesage verrait dans la création de ces deux corps un moyen de freiner les empiétements d'Ottawa dans les domaines réservés aux provinces par la constitution. On se souviendra qu'à la dernière conférence fiscale il a demandé au gouvernement fédéral de se retirer de tous les programmes conjoints fédéraux-provinciaux. La province étant désireuse d'assurer seule ses responsabilités, à la

condition qu'on lui en fournisse les moyens financiers.

Faut-il ajouter que M. Lesage, — de son propre aveu, — a mis un grand soin à la préparation de cette conférence. Il n'y va pas uniquement de sa fierté personnelle ou d'un raisonnable orgueil pour sa province. L'essentiel c'est que ces rencontres interprovinciales prennent un bon départ. Du succès de cette première réunion pourrait dépendre la création du Conseil permanent des provinces et l'efficacité de son travail.

Tout est maintenant prêt; rendez-vous à dix heures.

OUVERTS LE SOIR JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9h30

Plus de 21 jours d'achats avant Noël CONCOURS "BAS DE NOËL" Chez Dupuis

Ouverts le soir aux jours indiqués

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Vous pouvez gagner

UN BAS DE NOEL DE

\$1000.

Il suffit d'inscrire vos nom, adresse, numéro de téléphone, au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similés acceptables) à compter du 1er au 23 décembre inclusivement et de les déposer dans une boîte CONCOURS BAS DE NOEL. Ces boîtes sont placées au sous-sol, 2e, 3e et 4e étages. Plus vous aurez de factures, plus vous aurez de chances de gagner. Toutes les factures seront accumulées jusqu'à la fin du concours. Vous pourrez donc participer aux trois attributions en commençant dès demain.

3 gros lots

ATTRIBUTION 9 DEC. \$1,000.

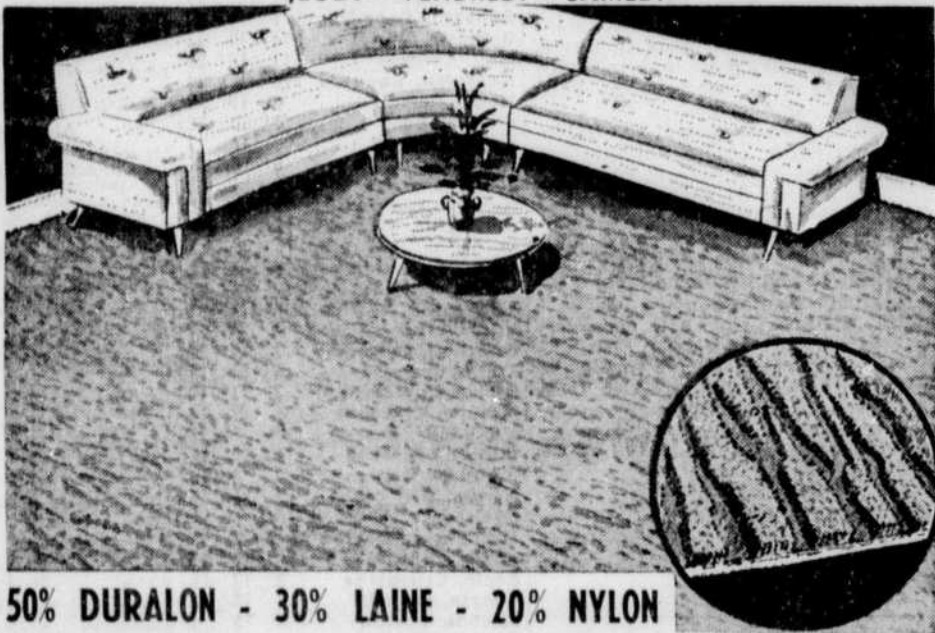
ATTRIBUTION 16 DEC. \$1,000.

ATTRIBUTION 23 DEC. \$2,000. et plus

Ces prix attribuables en marchandises

BAS PRIX ULTRA SPECIAL

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



50% DURALON - 30% LAINE - 20% NYLON

BROADLOOM "WILTON"

"RIPCORD" — Largeurs 9 et 12 pieds

NOUVELLE TEXTURE "HI-LO" d'un tissage serré, pesant de durée exceptionnelle

- Gris château
- Vert mousse
- Epice cacao
- Beige aurore

VALEUR INSURPASSABLE

6.95

LA VERGE CARREE

EXEMPLE : Pièce de 9 x 12 pieds, soit 12 verges carrées à 6.95 83.40

Placez votre commande en vue de Noël... Economisez chez DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME RAYON 731

TAPIS VINYLE

Envers coussiné

"VINA RUG" — ENTRETIEN FACILE

LARGEUR 27 POUCES LA VERGE **1.69**

LARGEUR 36 POUCES LA VERGE **2.15**

LARGEUR 72 POUCES LA VERGE **4.50**

Pour salle de TV — Escalier — Couloir.

Rouge - Gris - Vert - Turquoise

Sandalwood - Champignon - Rose cendré

DUPUIS — SIXIEME RAYON 730

Achat Spécial

LAMPES DE PLANCHER

NOYER/CERAMIQUE COMBINES

Douille pour 3 degrés
100 — 200 — 300 watts
Trois modèles au choix

Ord. 30.00 et 35.00

AUBAINE FORMIDABLE

21.95

Les abat-jour de ces lampes sont tous en tissu soyeux

- Céramique blanche et dorée, bois véritable noyer, base dorée
- Base et tige dorées décor de véritable noyer dans le haut
- Céramique blanche et brune, décor véritable noyer, base dorée

VI 2-6171

Commandes postales aussi acceptées

DUPUIS — TROISIEME RAYON 730

LAMPADAIRES EXTENSIBLES

15.88

Vous pouvez allumer 1 ou 2 ou les 3 boulets à la fois, boulet en métal jaune or, intérieur blanc. Genre pivotant pour diriger la lumière à sa guise. Le pied extensible de 86" à 100". Tige fini : Blanc - Beige - Brun - Noir.

Chaque ampoule .25

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME RAYON 730

Pour tous il y a des merveilles à la Cité des jouets au 4e étage chez DUPUIS

LE PERE NOEL

attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... Il a un souvenir pour chacun.

Faites photographier votre enfant en compagnie du Père Noël. Seulement .99 (Photo prête en quelques secondes)

LA FEE DES ETOILES

La plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... Pour tous elle a un cadeau-surprise.

Entrée .25

Prix du voyage .15

AU 4e ETAGE — DUPUIS

Ecoutez PERE NOEL, Poste CJMS, tous les jours à 5h.55

LE PETIT TRAIN DU NORD

transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.